



VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

LE VOYAGE DE L'ASTROLABE,
12 VOLUMES GRAND IN-8°, 600 PLANCHES OU CARTES,
se compose des parties suivantes :

Première Division.

HISTOIRE DU VOYAGE, rédigée par M. Dumont d'Urville; 5 volumes grand in-8, papier grand-raisin superfin; avec plus de 100 Vignettes en bois ou en taille-douce, 5 Cartes grand in-folio, et un Atlas d'au moins 240 Planches lithographiées sur demi-feuille jésus-vélin.

MÉTÉOROLOGIE, MAGNÉTISME, TEMPÉRATURE DE LA MER, etc., Mémoire rédigé par M. Arago, de l'Académie des Sciences 1 volume grand in-8.

Deuxième Division.

BOTANIQUE. Texte par MM. Lesson jeune et A. Richard; 1 volume grand in-8; Atlas de 80 Planches au moins en taille-douce, la plupart coloriées, sur demi-feuille jésus-vélin.

Troisième Division.

ZOOLOGIE, rédigée par MM. Quoy et Gaimard; 5 forts volumes grand in-8, avec Atlas de 200 Planches au moins, gravées en taille-douce, imprimées en couleur, relevées au pinceau; sur demi-feuille jésus-vélin.

Quatrième Division.

PARTIE ENTOMOLOGIQUE, rédigée par M. Latreille, de l'Académie des Sciences; 1 volume grand in-8, avec 12 Planches en taille-douce, imprimées en couleur et relevées au pinceau, sur demi-feuille jésus-vélin.

Cinquième Division.

HYDROGRAPHIE. Atlas d'environ 53 Cartes ou Plans, gravés par les soins du gouvernement, suivi d'un volume de texte, rédigé par M. Dumont d'Urville.



VOYAGE
DE DÉCOUVERTES
DE
L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826 - 1827 - 1828 - 1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE.

*

Zoologie

PAR

MM. QUOY ET GAIMARD.

*

TOME PREMIER.

*

PARIS

J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,

N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1830

AVERTISSEMENT.

Nous suivrons, pour la publication de la Zoologie du Voyage de *l'Astrolabe*, le plan que nous avons adopté dans le Voyage de *l'Uranie*, c'est-à-dire que les matériaux divers que nous avons recueillis paraîtront dans un ordre méthodique selon la classification de M. Cuvier. Cette disposition sera facile à suivre dans le texte. Quant aux planches, leur format grand in-folio nous forcera quelquefois, à mesure que nous descendrons dans la série, de réunir des animaux de genres et même d'ordres différens. Il ne pouvait point en être autrement pour remplir convenablement les planches. Chaque classe formera un tout complet qu'on pourra faire relier en atlas séparé; il en sera de même pour le texte qui sera fourni par demi-volumes cartonnés. On voit que de cette manière plusieurs livraisons de gravures se succéderont sans le texte, qui ne paraîtra qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Il deviendra ainsi indifférent qu'une partie de la

Zoologie soit publiée avant une autre. Chacune d'elles sera précédée de quelques considérations générales.

Nous commencerons, comme nous l'avons fait dans notre précédent ouvrage, par donner un aperçu de l'organisation physique des peuplades que nous avons visitées. A cette étude, succédera celle des Mammifères, des Oiseaux, etc., etc.

Il est deux classes cependant sur lesquelles nous avons fixé plus spécialement notre attention : les Mollusques et les Zoophytes. Nous avons observé, décrit et dessiné vivans, avec leurs couleurs naturelles, tous ceux de ces animaux que nous avons pu nous procurer. Nous pensons que ce travail ne sera pas sans intérêt pour la science, et qu'il pourra être utile aux naturalistes qui cherchent à faire une bonne classification de ces êtres.

Parmi les Zoophytes, nous n'avons point négligé les Polypes coralligènes sur lesquels on n'avait encore que fort peu de documens. La longue navigation de *l'Astrolabe*, souvent au milieu des banes de Coraux, nous a singulièrement favorisés dans ce genre d'observations.

Pour donner une idée de la publication entière de notre Zoologie, nous dirons que 100 planches au moins seront consacrées aux Ani-

maux vertébrés, 50 environ aux Articulés, et que les Mollusques et les Zoophytes, qui ont exigé le plus de soins et une étude presque constante à la loupe, formeront au moins 60 planches.

D'après les rapports de MM. les membres de l'Académie des Sciences, rapports que nous avons placés en tête de cet ouvrage, on pourra voir que les 210 planches qui composeront la Zoologie de *l'Astrolabe* seront loin de contenir tous les objets nouveaux que nous avons recueillis pendant les trois années qu'a duré notre voyage dans l'hémisphère austral. Aussi avons-nous été obligés de faire un choix et de ne présenter que les choses les plus remarquables. Il est possible qu'après cette première publication, nous donnions par fascicules et dans le même format ce qui nous restera à faire connaître.

Voulant ne publier que des faits nouveaux ou mal connus, nous apportons la plus grande attention à consulter les riches collections et les bibliothèques spéciales du Jardin du Roi, celles du baron G. Cuvier, du prince d'Essling et du baron de Férussac, qui toutes nous sont ouvertes avec une générosité que nous ne saurions oublier. Nous ne négligerons pas de parcourir les différens ouvrages de Zoologie qui s'impriment en Angleterre, en Italie, en Allemagne,

aux États-Unis d'Amérique, etc. Mais on publie en ce moment, sur presque tous les points du globe, tant d'ouvrages relatifs à l'Histoire naturelle, qu'il serait bien difficile de ne pas reproduire quelquefois certains objets sous des noms différens. C'est là un des inconvéniens attachés à toutes les publications qui ont lieu par le moyen lent de la gravure. Ce que nous pouvons assurer, c'est que jamais nous n'aurons eu l'intention de donner comme nouveau ce que l'on connaît déjà, n'ayant absolument en vue que l'agrandissement d'une science que nous aimons et que nous cultivons par goût et pour elle-même.

Tous les Animaux et toutes les préparations anatomiques que l'on a pu conserver sont déposés au Jardin du Roi, où il sera facile à chacun de constater la vérité des dessins qui en ont été faits.

Nous terminons en priant MM. les professeurs du Muséum de vouloir bien recevoir nos remerciemens pour l'obligeance qu'ils mettent à faciliter nos travaux, en attendant que nous fassions connaître, dans les diverses parties que nous aurons à traiter, ce que nous devons à chacun d'eux.

Paris, 29 juin 1830.

QUOY. — P. GAIMARD.

RAPPORTS

FAITS

A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

de l'Institut de France,

sur les travaux

DE MM. QUOY ET GAIMARD

PENDANT LE VOYAGE DE L'ASTROLABE ;

PAR

MM. GLOFFROY-SAINT-HILAIRE, LAFREILLI, DUMÉRIE,
CORDIER ET BARON G. CUVIER.

INSTITUT DE FRANCE.

Académie royale des Sciences.

Paris, le 2 octobre 1826.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences Naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 2 octobre 1826.

MM. Quoy et Gaimard, déjà bien connus par les travaux auxquels ils se sont livrés, et les riches collections qu'ils ont faites pendant le voyage autour du monde, commandé par notre honorable confrère M. de Freycinet, viennent de repartir pour une nouvelle expédition scientifique sous les ordres de M. le capitaine d'Urville. Les vents les ont retenus pendant quelques jours dans la baie de Gibraltar, et ils ont profité de ce loisir forcé pour commencer aussitôt leurs opérations. Des animaux peu connus de la classe des Mollusques et de celle des Zoophytes ont été observés par eux et dessinés sous leurs yeux. Ils les ont envoyés avec les descriptions et les figures qu'ils en ont faites à M. le Ministre de la marine, avec prière de les transmettre à l'Académie, et nous avons été nommés, M. Latreille et moi, pour examiner ces premiers produits d'un grand voyage, et pour vous en rendre compte.

S'il était encore besoin d'apprendre aux naturalistes combien les mers les plus voisines de nous sont riches en objets inconnus, combien toutes les plages, on pourrait, sans hyperbole, dire toutes les vagues, en fourmillent pour ceux dont l'œil saurait les voir et la main les recueillir, le Mémoire dont nous faisons l'analyse en serait une preuve.

Dans cette relâche de quelques jours, outre tout ce que MM. Quoy et Gaimard ont recueilli d'objets déjà décrits, ils ont observé vingt-sept espèces qui leur ont paru entièrement nouvelles, et dont une partie leur a semblé assez différente de tout ce que l'on connaît, pour qu'ils aient cru devoir former dix genres nouveaux.

Ce qui expliquera ce grand nombre d'espèces, c'est qu'ils se sont attachés principalement à cette classe de Zoophytes que leur ténuité, leur transparence en quelque sorte cristalline dérobe depuis des siècles aux yeux, non-seulement du commun des pêcheurs, mais de presque tous les naturalistes. Forskal, lorsqu'il se rendit en Arabie, avait commencé à en étudier et à en décrire quelques-uns ; mais depuis la publication de ses manuscrits, il s'est écoulé plus de trente ans jusqu'à ce que l'on se soit remis à cette étude. Péron fut le premier qui la reprit lors du voyage de Baudin, d'après les instructions qui lui furent données par l'Académie. Il enrichit la science dans la relation de ce voyage de plusieurs belles espèces, et l'on aura long-temps à regretter que sa mort ait privé le public d'une multitude d'autres qu'il avait recueillies dans la Méditerranée, et qui sont restées enfouies dans quelque lieu inconnu avec les autres collections qu'il y avait faites.

Cet inconvénient n'aura pas lieu pour celles que MM. Quoy et Gaimard ont découvertes ; ils en ont envoyé

de nombreux échantillons, qu'il sera facile de comparer à leurs figures, et même au besoin d'étudier encore plus à fond qu'ils n'ont pu le faire, dans les circonstances peu commodes où ils se trouvaient.

Le premier de ces animaux qu'ils aient observé, est ce mollusque singulier que Forskal avait nommé *Pterotrachæa*, et que l'on a reconnu, dans ces derniers temps, être le même qui porte cette jolie coquille conique, transparente comme du verre, que l'on a nommée Carinaire.

L'un de nous en avait commencé l'anatomie, mais d'après un exemplaire incomplet. MM. Quoy et Gaimard, qui n'en ont pas eu non plus un individu entier, en confirmant ce que le premier observateur y avait remarqué, ajoutent quelques faits à ce qu'il en avait dit, notamment sur la structure de la langue qui se trouve ressembler beaucoup à celle des Gastéropodes par les crochets dont elle est garnie, et sur celle des yeux où ils se sont assurés de la présence d'un cristallin globuleux et dur comme celui des Poissons. Ils n'ont pu suivre le système alimentaire plus loin que l'œsophage, à cause de l'imperfection de leur individu; mais comme nous avons eu le bonheur d'en obtenir un entier, avec sa coquille, nous pouvons annoncer que l'organisation de cette espèce rentre dans celle de l'ordre des Mollusques auquel elle appartient. Elle a un long intestin, un foie, un cœur, en un mot l'appareil observé dans cette classe d'animaux. La masse charnue qui entoure sa bouche et fait jouer ses organes de la déglutition, ressemble même beaucoup à celle de l'*Aplysia*.

Nous mettons provisoirement une préparation de cet individu sous les yeux de l'Académie, et nous nous proposons de lui lire incessamment un Mémoire sur ce sujet dont nous nous occupons depuis long-temps. Nous y com-

parerons nos observations avec celles que M. Lesueur a publiées sur le même sujet, et qui sont dignes de beaucoup d'éloges.

MM. Quoy et Gaimard décrivent ensuite un mollusque de la tribu des Éolides, très-voisin du Glaucus, et qu'ils nomment *Briarée*, à cause du grand nombre de ses bras.

Son corps est un ruban aiguë en arrière en une longue pointe; sa tête a quatre lobes pointus; entre les deux premiers sont deux points noirs qui paraissent les yeux. Des deux autres partent de longs filets roux qui sont les tentacules. Chaque côté du corps a une vingtaine d'appendices en forme de lanières fourchues au bout, et qui vont en décroissant en arrière au point de n'être plus vers la queue que de faibles proéminences; il y a lieu de croire que ces espèces de bras servent à la respiration en même temps qu'au mouvement de translation. Tout l'animal est transparent comme du verre. Le canal intestinal le parcourt dans sa longueur, et l'on y voit sur ses côtés de petits grains que l'on peut considérer comme des œufs.

Un autre petit Mollusque, ou du moins un animal que l'on peut croire de cette classe, est de la figure d'une flèche; son corps est long et mince; sa tête a deux lobes armés de petits crochets et deux points noirs qui sont probablement des yeux. Sa partie postérieure a trois dilata-tions.

Vient ensuite un petit Mollusque voisin de l'Hyale, qui habite une coquille armée de trois pointes, mais sans fentes latérales comme on en voit dans l'Hyale. A l'extérieur, il développe un voile divisé en trois lobes échanerés, au milieu desquels est la bouche. Les auteurs l'appellent *Hyale mucronéc.*

Un autre Mollusque, probablement de la même famille, est celui qu'ils nomment *Cléodore alène*. Sa coquille est en cône aigu comme une alène, et l'animal en fait sortir un voile à deux lobes.

Ils décrivent aussi deux Anatifes, dont l'une surtout attirera l'attention parce qu'elle n'a pour enveloppe qu'un manteau cartilagineux d'une seule pièce et sans coquille.

Nous n'insisterons pas beaucoup sur trois espèces de *Salpa*, ni sur plusieurs espèces de différens sous-genres de la famille des Méduses, telles que Dianées, Phorcynies, Orythies, dont ces Messieurs donnent de belles figures et des descriptions très-soignées. Ces espèces, tout en fournissant des acquisitions précieuses à la liste générale des animaux, n'offrent point de particularités assez remarquables dans leur organisation pour intéresser la philosophie zoologique, ni même pour créer de nouveaux genres.

Il n'en est pas de même de plusieurs animaux de la famille des Zoophytes, que nous avons nommés Acalèphes libres, et dont la connaissance est encore si peu avancée, que toutes les observations dont elles peuvent être l'objet doivent être accueillies avec reconnaissance.

On sait qu'un certain nombre de ces êtres semblent composés d'une chaîne ou d'un amas quelconque de suçoirs, de tentacules de diverses formes, et, à ce qu'il paraît, de filets chargés d'œufs, tous suspendus à un corps vésiculaire qui les fait flotter dans l'eau.

La *Physalie* est le type de cette famille le plus anciennement connu. Forskal y a ajouté les *Physosphores*, et Péron les *Rhizophyses* et les *Stéphanomies*.

MM. Quoy et Gaimard décrivent trois nouvelles Rhizophyses, et ils forment un nouveau sous-genre dans lequel le chapelet est suspendu à une réunion de pièces gélati-

neuses, alternes, imbriquées et serrées les unes contre les autres, formant une masse ovale. Prises chacune à part, ces pièces ont quelque rapport de forme avec le sabot d'un cheval, ce qui a déterminé nos naturalistes à lui donner le nom générique d'*Hippopode*.

Ils forment un autre petit genre, qu'ils nomment *Rosace*, d'animaux dont le corps gélatineux et simple n'a qu'une seule ouverture de laquelle sort le chapelet.

Mais ce qui excitera surtout l'attention des naturalistes, dans ce Mémoire, c'est une tribu particulière d'animaux de cette famille, dont les individus dans chaque espèce se tiennent toujours deux à deux, l'un enchâssé en partie dans l'autre, sans toutefois qu'ils se ressemblent entièrement.

On avait déjà une connaissance incomplète d'une de ces espèces par une description sommaire qu'en avait publiée M. Bory-Saint-Vincent, et par un échantillon qu'en avait rapporté Péron, et l'un de nous lui avait imposé le nom générique de *Diphyes*. Nos auteurs, qui en ont découvert des espèces assez différentes pour croire qu'on peut les répartir dans plusieurs genres, en font une famille qu'ils appellent *Diphydes*.

Tous ces animaux sont transparens comme du verre, et d'une forme plus ou moins pyramidale ou prismatique.

Celui qui est reçu dans l'autre par son sommet et que l'on pourrait nommer l'antérieur, n'a qu'une cavité à peu près dans son axe, ouverte en avant et garnie à son orifice de quelques dentelures charnues; et un canal formé le long de ses côtés par deux feuilletts saillans de sa surface.

Celui qui reçoit, qui enchâsse le sommet du premier, a au contraire trois cavités: l'une pour recevoir ce sommet, l'autre ouverte comme celle du premier avec des pointes ou

des tentacules charnus ; la troisième, d'où sort une espèce de chapelet qui traverse la seconde , passe ensuite dans le canal latéral du premier individu et pend ainsi au-dehors. Ce chapelet, vu au microscope, se compose d'une quantité variable de petits suçoirs charnus et de filamens portant des globules que l'on peut considérer comme des œufs. Dans l'espèce où il est le plus développé, sa tige traverse une multitude de petites cloches membraneuses, et c'est de chacune de ces petites cloches que pend un suçoir et un filet portant des œufs.

On peut détacher ces animaux l'un de l'autre sans leur faire perdre leur vitalité ; ils ne cherchent point alors à se rejoindre, et l'on observe que le postérieur demeure plus long-temps vivace.

Les caractères particuliers à ces différentes espèces, et que ces Messieurs croient pouvoir regarder comme génériques, sont à peu près les suivans :

Dans la plus grande, qui paraît la même qu'avait décrite M. Bory-Saint-Vincent, les deux individus sont pyramidaux, et diffèrent peu par la grandeur. C'est à elle que nos observateurs réservent le nom de *Diphyes*.

Dans une autre qu'ils ont nommée *Calpé*, d'après la montagne célèbre auprès de laquelle ils l'ont prise, l'animal antérieur est plus grand, de forme pyramidale à cinq pans ; l'autre est fort petit et de forme presque cubique.

Une troisième a été appelée *Abyla* par une raison semblable. Son animal antérieur est en pyramide à trois pans. Le postérieur est plus petit et en forme de cloche.

Le quatrième est nommé *Nacelle*. Son animal antérieur est en pyramide sans arêtes ; le postérieur, qui lui cède peu pour le volume, a la forme à peu près d'une pantoufle où la partie du talon serait fourchue.

Le cinquième, auquel les auteurs donnent le nom d'*Ennéagone*, a son animal antérieur plus petit que l'autre et de forme globuleuse. Son orifice est entouré de neuf petites pointes. Le postérieur est plus grand, de forme globuleuse.

Le dernier, enfin, qu'ils nomment *Cuboïde*, a son animal antérieur très-petit, de forme à peu près cylindrique, et le postérieur beaucoup plus grand et de forme cubique.

Les naturalistes trouveront peut-être que toutes ces espèces ayant pour l'essentiel à peu près la même organisation, et ne différant que par les formes extérieures, il n'était pas nécessaire d'en faire autant de genres ; mais ils n'en accueilleront pas moins avec intérêt ces notions sur une famille peu connue, et qui présentera de grands problèmes à résoudre aux observateurs.

Pourquoi cette réunion constante de deux individus seulement, et de deux individus différens ? Sont-ce des sexes ? Sont-ce seulement des parties d'un même animal dont MM. Quoy et Gaimard n'ont pas aperçu la liaison organique, parce qu'ils se tenaient par des membranes trop frêles ? Nous ne prétendons pas répondre à ces questions ; nous les proposons seulement à nos naturalistes ou à ceux qui se trouveront à même de poursuivre leurs recherches.

Ils terminent leur Mémoire par des observations sur les polypes d'un polypier libre qu'ils nomment *Alcyon jaune*, mais que nous croyons n'être qu'un *Vérétille*, et sur ceux d'une espèce de madrépore de la famille des *Astroïtes*.

Ces dernières, surtout, doivent être bienvenues des naturalistes pour qui elles sont entièrement nouvelles. MM. Quoy et Gaimard nous apprennent que ces Polypes

ont, comme les Actinies, une multitude de bras courts et grêles à proportion. Ils ont fait aussi la remarque que ces animaux, qui paraissent en communauté de nutrition, ne sont pas en communauté de sensibilité, et que l'on peut en blesser et en détruire un, sans que les voisins aient l'air de s'en apercevoir.

L'Académie jugera, sans doute, par cet extrait, que le Mémoire de MM. Quoy et Gaimard est un heureux avant-coureur des travaux qu'ils se proposent d'exécuter pendant leur voyage, et qu'il ne peut qu'exciter à un haut degré les espérances que les naturalistes ont conçues de cette entreprise.

Nous proposerions à l'Académie de l'insérer parmi ceux des savans étrangers, si les auteurs, dans une lettre qu'ils ont écrite à M. de Blainville, n'avaient témoigné le désir qu'il fût imprimé le plus tôt possible, afin de leur assurer la priorité de leurs observations; il sera plus facile de satisfaire à une demande aussi juste, en le donnant à un de ces recueils qui paraissent chaque mois, et où l'on a tous les moyens d'accélérer la reproduction des nombreux dessins qui l'accompagnent.

Nous proposons donc seulement à l'Académie de témoigner sa satisfaction à MM. Quoy et Gaimard, et d'adresser une copie du présent rapport à S. Exc. le Ministre de la marine.

Signé LATREILLE; BARON G. CUVIER, *rapporteur.*

L'Académie adopte les conclusions de ce Rapport.

Certifié conforme,

*Le secrétaire perpétuel, conseiller d'Etat, commandeur
de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur,*

Signé BARON G. CUVIER.

INSTITUT DE FRANCE.

Académie royale des Sciences.

Paris, le 11 février 1828.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences Naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 11 février 1828.

UN événement malheureux a retardé ce rapport ; mais tout doit céder à l'intérêt que la position actuelle de MM. Quoy et Gaimard est faite pour inspirer. L'Académie se rappelle sans doute que ces deux naturalistes, déjà bien connus du monde savant par les belles observations dont ils ont enrichi la Relation du Voyage autour du monde de notre collègue M. de Freycinet, à peine embarqués de nouveau avec le capitaine d'Urville, et retenus par les vents contraires dans la baie d'Algésiras, y ont déjà recueilli des faits intéressans sur divers Zoophytes marins ; et l'analyse qui vous a été présentée de leur premier travail, ainsi que la publication entière qui en a été faite, de l'aveu des auteurs, dans les Annales des sciences naturelles, avaient annoncé aux naturalistes tout ce que

la science pouvait attendre d'une expédition commencée avec un zèle si ardent et si éclairé.

Le nouvel envoi ne dément pas cet heureux augure. Sans cesse aux aguets pour saisir toutes les occasions d'enrichir la science, et parfaitement secondés par l'attention qu'a eue M. d'Urville, lui-même naturaliste très-instruit, de relâcher de préférence dans les lieux qui promettent de plus riches récoltes, MM. Quoy et Gaimard ont été à portée de former, seulement avec leurs doubles, un envoi contenant en nature, suivant les catalogues qui ont été dressés au Muséum d'histoire naturelle :

En peaux : sept Mammifères, trente-trois Oiseaux ;

Dans la liqueur : quatorze pièces relatives aux Mammifères et aux Oiseaux, sept Reptiles, soixante-douze espèces de Poissons, et dix ou douze bocalx de Mollusques ou de Zoophytes ;

En ostéologie : vingt-trois pièces appartenant aux classes des Vertébrés.

Ces Messieurs annoncent que cet envoi réunit cinq cent soixante-quatorze individus ; et, en effet, en comptant toutes les petites Coquilles et les petits Mollusques, il doit approcher de ce nombre. Cependant, il paraît qu'une partie de leurs vases ayant été cassés, ou que la liqueur y ayant manqué, il en a été fait un remaniement, soit à Londres, soit en quelque autre port, et que, dans cette opération, on a jeté, peut-être un peu légèrement, les choses qui ont paru gâtées. Il ne nous a été fourni à ce sujet aucun renseignement, et notre conjecture ne se fonde que sur l'état où les vases nous sont arrivés, et sur ce que des objets spéciaux mentionnés dans les lettres ne se sont point retrouvés. Au surplus, s'il y a eu des pertes, on peut s'en consoler, puisque cet envoi ne se composait que de

doubles; tel qu'il est, nous l'avons trouvé encore rempli d'intérêt.

On y remarque divers Oiseaux rares, dans la liqueur, et susceptibles, par conséquent, d'être encore examinés sous le rapport de l'anatomie, précaution trop souvent négligée pour cette classe, parce qu'il est possible d'en apporter les peaux, et que l'on croit communément qu'elles fournissent des renseignements suffisans.

On y trouve aussi des espèces d'Otaries et d'Hypsi-primnus qui paraissent nouvelles, et quelques Oiseaux en peau qui manquaient au Muséum. Parmi les pièces ostéologiques se trouvent le crâne d'un squelette d'Otarie adulte, le squelette d'un jeune Céréopsis, et la tête osseuse mais incomplète d'un Koala, genre de Marsupiaux que nous ne possédons point encore au Muséum d'histoire naturelle, et diverses têtes ou mâchoires de Phoques, de Squales et de Poissons peu connus. La partie la plus riche de cet envoi est celle des Poissons contenus dans la liqueur. Il y a plus de deux cents individus, formant au moins soixante douze espèces, dont peut-être un tiers nous ont encore paru nouvelles, malgré les longues recherches que nous avons faites sur cette classe d'animaux, et les nombreuses suites que nous en avons recueillies. On remarquera surtout dans le nombre le Squale à sept évents et le Squale de Philip, qui, bien que décrits, n'existaient pas encore au Muséum.

La partie des Mollusques nus et des Zoophytes est aussi fort intéressante, et ce qui en double le prix, ce sont les figures que nos naturalistes en ont fait faire, et les descriptions qu'ils en ont rédigées d'après l'état de vie. Sachant que cette sorte d'êtres se flétrissent plus ou moins, aussitôt qu'ils sont sortis de leur élément, ils n'ont pas

voulu s'en rapporter à ce qu'ils en ont conservé ; mais ils se sont empressés de fixer sur le papier tout ce qui était dans le cas de disparaître, se réservant d'examiner plus en détail, par la suite, les parties intérieures et les autres détails que l'alcool n'aura point détruits. C'est encore là une de ces précautions qui nous montrent en MM. Quoy et Gaimard des hommes expérimentés et désireux de ne rien négliger de ce que la nature leur offre.

C'est ce recueil de descriptions et figures qu'ils ont principalement adressé à l'Académie, et dont nous sommes chargés de rendre compte ; mais notre devoir est de commencer ce compte en transcrivant un passage de leur avertissement :

« Dans l'envoi de douze planches que nous avons fait de Ténériffe, nous avons manifesté le désir de laisser publier dans les journaux les espèces nouvelles. Ce n'est plus notre intention pour celles-ci, que nous déposons dans les archives de l'Académie, moins cependant ce qui est relatif aux Poissons, que nous adressons au Jardin du Roi. »

Ce désir de se conserver la propriété de leurs découvertes jusqu'au moment où ils pourront les publier eux-mêmes, est assurément bien légitime de la part d'hommes qui ont hasardé, pour les faire, leur santé et leur vie, et se sont dévoués pour plusieurs années à l'existence la plus pénible, uniquement dans l'espoir de recueillir un jour les témoignages de satisfaction de leur pays et des amis des sciences. Il n'est, ainsi que nous l'avons dit dans une autre occasion, aucun naturaliste auquel un pareil vœu ne doive paraître sacré, et ces réflexions nous excuseront auprès de l'Académie si nous ne lui présentons qu'une analyse un peu succincte du travail qu'elle a renvoyé à notre examen.

Il se compose de cent soixante-dix-neuf pages de texte et de trente-six planches faisant suite aux douze que l'Académie a reçues précédemment, et numérotées en conséquence de 13 à 49. Il y avait en outre deux planches d'Otaries adressées à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, et quatre de Poissons pour l'un de nous. Ces six dernières planches ont été remises à leur destination.

Les trente-six premières contiennent plus de cinq cents figures de Mollusques et de Zoophytes ou de leurs détails, dessinées et peintes avec un talent admirable, par M. Sainson, dessinateur de l'expédition, d'après les esquisses et sous la direction de MM. Quoy et Gaimard. Ces naturalistes pensent que, dans ce grand nombre de figures, il n'y a que vingt espèces connues, et que le nombre des nouvelles est de cent quatorze, parmi lesquelles il s'en trouve dont les caractères leur paraissent suffisans pour établir vingt nouveaux genres.

Il nous serait bien difficile d'affirmer qu'aucun de ces cent quatorze animaux, la plupart si frêles ou si petits, n'a encore été représenté ou décrit dans les innombrables ouvrages qui traitent en tout ou en partie de zoologie. Ce sera une recherche que MM. Quoy et Gaimard seront en état de mieux faire que personne, après leur retour, mais à laquelle il leur était bien impossible de se livrer dans leur vaisseau ou sur les côtes désertes où ils ont abordé. Qu'il nous suffise de dire que bien peu de leurs figures ressemblent entièrement à celles que nous connaissons, et qu'en supposant que quelques-unes soient identiques avec celles qui ont déjà paru, elles auront, au moins, l'avantage de s'offrir sous un autre état de développement et de coloration.

Parmi les Mollusques céphalopodes, ils donnent une

Sépiole nouvelle ; parmi les Ptéropodes , une Hyale , une Cléodore et un Pneumoderme.

Leurs Gastéropodes nus consistent en trois Glaucus , deux Doris et deux nouveaux genres voisins des Pleurobranches ; ils se sont attachés à représenter les animaux de beaucoup de coquilles univalves , comme Parmacelles , Hélices , Stomates , Turbos , Cyclostomes , Dauphinules , Monodontes , Phasianelles , Trochus , Natices , Buccins , Mitres , Ricinules , Murex , Rochers , Fuseaux , Volutes , Cônes , Tornatelles , Porcelaines , Crépidules et Calyptrées , tous genres dont on avait déjà observé les animaux , mais dans des espèces différentes des leurs , et pour plusieurs , seulement , sur des individus conservés dans la liqueur. Ici , au contraire , on les voit dans toute leur expansion et avec leurs couleurs naturelles , malheureusement la plupart en petites espèces ou sur de petits individus. Ils ont un beau dessin de l'animal du genre Pavois de Montfort , ou Parmophore de M. de Blainville. Ce qui nous a le plus frappés , comme intéressant la science sous un point de vue général , c'est un Gastéropode analogue à celui qu'Adanson a présenté sous le nom de *Vermet* , et qui habite un tuyau irrégulier et fixé comme celui d'une Serpule. Adanson était jusqu'à présent le seul qui l'eût observé : mais MM. Quoy et Gaimard confirment l'exactitude de ce qu'il avait avancé. Parmi les Acéphales , on voit deux Ascidies et trois Biphores , avec des observations suivies sur ces chaînes de fœtus ou de jeunes individus qui ont rendu ce dernier genre si remarquable. Nos deux voyageurs annonçaient dans leur lettre d'envoi une bivalve qui aurait sans doute vivement piqué la curiosité des naturalistes ; c'était la Trigonie avec son animal , mais malheureusement elle ne s'est pas retrouvée , et il faut qu'elle soit du nombre des

espèces qui étaient dans les vases en mauvais état ; ils n'en ont pas non plus fait de dessin. Leur recueil contient aussi quelques Crustacés intéressans , nommément trois de ces Écrevisses plates comme des feuilles et transparentes, que l'on a nommées *Phyllosomes*. Mais ce sont surtout les Zoophytes qui leur ont fourni les sujets de leurs planches les plus élégantes. Ils ont observé et représenté avec soin ces sortes de vaisseaux qui se font remarquer dans les Béroés, et ont ajouté de belles espèces à ces divisions de Méduses dont MM. Péron et Lesueur ont fait leurs genres Équorée, Céphée et Dianée ; ils ont même ajouté un nouveau et beau genre à tous ceux de leurs deux devanciers.

La grande Physale, des Rhyzophyses, des Physophores, des Véléelles, des Porpites, concourent par leurs belles couleurs et par leurs formes singulières à augmenter l'éclat de leurs dessins. Ils ont retrouvé jusque dans le détroit de Bass de ces singuliers animaux en deux parties sur lesquels ils avaient fait des observations si curieuses dans la baie d'Algésiras, et ils ont un genre voisin de ceux-là, mais d'un bien plus grand volume, et qui paraît les lier aux Méduses.

Nous devons dire qu'autant qu'il nous a été possible d'en juger, aucun de ces Invertébrés aquatiques ne nous a paru donner lieu à des changemens dans les divisions reçues ; ils viennent tous se placer assez naturellement dans les cadres des méthodes.

Au surplus, MM. Quoy et Gaimard ne considéraient encore ces observations que comme un prélude de celles qu'allaient leur offrir le détroit de Torrès et la Nouvelle-Guinée ; « car aucun de nous, ajoutaient-ils, ne regarde la campagne de l'*Astrolabe* comme vraiment commencée. »

« Tout indique, disaient-ils dans une autre lettre, qu'il

y aura à bord de *l'Astrolabe*, à son retour, une masse étonnante d'objets d'histoire naturelle; car jamais nous n'avions vu une ardeur de recueillir poussée à ce point, même chez les matelots. » C'est ainsi que l'esprit du chef et l'exemple des deux naturalistes animaient tout l'équipage. Il n'était rien que l'on ne pût attendre de leurs efforts réunis. Faisons des vœux pour que l'accident qu'ils ont éprouvé aux îles des Amis, et dont vous avez entendu le récit dans votre dernière séance, n'apporte point d'obstacles durables à ce qu'ils donnent suite à ces heureuses dispositions.

Nous pensons que, d'après les détails où nous venons d'entrer, l'Académie se croira autorisée, en adressant le présent rapport à M. le Ministre de la marine, à faire connaître à Son Excellence que MM. Quoy et Gaimard ont continué à remplir honorablement la mission dont ils sont chargés, et que ces infatigables observateurs sont dignes de tout l'intérêt de l'administration.

Signé DUMÉRIEUX ; BARON G. CUVIER, *rapporteur*.

L'Académie adopte les conclusions de ce Rapport.

Certifié conforme :

Le secrétaire perpétuel, conseiller d'Etat, grand-officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur,

Signé BARON G. CUVIER.

INSTITUT DE FRANCE.

Académie royale des Sciences.

Paris, le 2 février 1829.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences Naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 2 février 1829.

Nous avons été chargés, M. Duméril et moi, de rendre compte à l'Académie du troisième Mémoire de zoologie, qui lui a été adressé par MM. Quoy et Gaimard, naturalistes embarqués avec M. le capitaine d'Urville pour une expédition scientifique dans la mer du Sud.

L'Académie se rappelle sans doute avec intérêt les deux Mémoires qu'elle a reçus précédemment de ces intrépides zoologistes, et sur lesquels nous avons eu l'honneur de lui soumettre des rapports; le premier, concernant les observations qu'ils avaient faites dans la baie d'Algésiras, était accompagné de douze planches représentant divers Mollusques et Zoophytes, et d'un nombre déjà considérable d'objets de diverses classes, conservés dans la liqueur, qui ont été déposés au Muséum d'histoire naturelle. Ce premier Mémoire, d'après le vœu des auteurs

et avec la permission de M. le Ministre de la marine, a été imprimé dans les Annales des Sciences naturelles.

Le deuxième, dont les planches allaient jusqu'au n^o 55, et qui était aussi accompagné d'une très-riche collection dans toutes les classes, a été envoyé de Port-Jackson. Les auteurs ont désiré qu'il ne fût pas rendu public, mais que l'Académie voulût bien le conserver dans ses archives jusqu'à leur retour, afin de leur en assurer la propriété.

En effet, par ordre de l'Académie, après que le rapport en a été fait, il a été mis dans un paquet cacheté, et déposé au secrétariat, et le Muséum, de son côté, a fait conserver avec soin les objets matériels. Il a même adressé à M. le Ministre de la marine des doubles des catalogues, tant de cette deuxième collection que de celle d'Algésiras.

Le troisième Mémoire, dont nous avons à rendre compte aujourd'hui, n'est point accompagné de collections, les auteurs n'ayant point trouvé d'occasion sûre pour expédier en Europe celles qu'ils ont faites depuis leur deuxième envoi. Nous n'avons donc à vous entretenir que du Mémoire même et des planches qui l'accompagnent, et, comme les auteurs demandent encore que le tout soit mis en dépôt dans vos archives, jusqu'à leur retour, qu'on nous annonce devoir être très-prochain, nous n'en donnerons qu'une idée succincte, nous bornant à déclarer que MM. Quoy et Gaimard continuent à remplir leur mission, de manière à leur mériter la gratitude de tous les naturalistes, et à faire le plus grand honneur à leurs connaissances et à leurs talens, aussi bien qu'au ministère qui les emploie avec tant de munificence pour le progrès des sciences.

Le Mémoire même consiste en un volume petit in-folio de six cent douze pages, et les planches qui s'y joignent

vont depuis le n^o 55 *bis* jusqu'au n^o 264, et, comme la plupart de ces planches contiennent plusieurs dessins, que le nombre de ces dessins, lorsque les objets sont petits, est même considérable sur chaque planche, nous avons calculé qu'il y en a au total mille quatre cent neuf.

Les six premiers cahiers contiennent les Mollusques, les Annélides, les Zoophytes et les petits Crustacés, distribués selon les parages où ils ont été recueillis, savoir :

La Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, Tonga-Tabou, la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Guinée, et les Moluques.

Le septième contient les Animaux Vertébrés des divers lieux.

Tous ces dessins ont été exécutés par M. Quoy avec un talent très-remarquable et une persévérance vraiment digne d'admiration ; car on a peine à concevoir comment, dans le petit nombre de jours que durait chaque relâche, il a pu rendre tant de détails, surtout pour les Mollusques et les Zoophytes, qu'il était obligé de tenir vivans dans des vases remplis d'eau de mer. Rien ne pouvait être fait de plus précieux pour l'histoire naturelle de ces animaux qui ont été si peu connus jusqu'à présent, précisément parce qu'ils ne pouvaient être observés utilement que de cette manière.

Toutes les espèces représentées sur les planches sont décrites avec soin dans le Mémoire qui est distribué comme les planches dans l'ordre géographique, et l'on concevra facilement que les auteurs ne pouvaient pas en suivre d'autre, puisqu'ils étaient obligés de travailler rapidement dans chaque station sur tout ce qui s'y présentait à leurs regards. L'on doit dire aussi que cet arrangement a des avantages particuliers, en ce qu'il fixe d'une

manière plus positive des faits importans pour l'histoire de la répartition des êtres organisés à la surface du globe. Une table alphabétique permet d'ailleurs de retrouver facilement chaque objet.

L'attention de MM. Quoy et Gaimard s'est portée principalement et avec raison sur ces caractères extérieurs et fugitifs qui disparaissent sur l'animal conservé dans la liqueur ; mais ils n'ont pas négligé de faire des observations anatomiques autant que le permettait leur séjour à bord d'un navire , et ils ont même remarqué des faits curieux de physiologie , comme la séparation brusque de la partie postérieure du pied de l'animal du coquillage nommé *Harpe*, la facilité avec laquelle le bivalve, connu sous le nom de *Lime*, se meut dans l'eau en faisant jouer les valves de sa coquille ; la cécité complète de l'*Auricule*, et d'autres faits semblables. Ils se sont attachés à compléter l'histoire des animaux d'une multitude de Coquilles et de Lithophytes de la zone torride , et d'une foule d'autres Testacés dont on ne possédait que les dépouilles pierreuses. Les parties molles des Cyprées, des Cônes, des Mitres, des Volutes, des Olives, seront désormais aussi connues que celles des coquilles de nos climats.

Plusieurs genres, sur les rapports naturels desquels on n'avait que des idées vagues ou douteuses, sont replacés dans leur ordre véritable ; telles sont entre autres la *Cymbulie* auprès des *Clios*, le *Vermet* et la *Phyllirhoë* près des *Gastéropodes*.

Les Poissons, dont il est si difficile de conserver les teintes, ont été peints par M. Quoy avec un soin tout particulier ; et l'on apprend avec surprise, par ses figures, que beaucoup d'espèces déjà bien connues des naturalistes, d'après des individus recueillis dans des cabinets, sont de

couleurs toutes différentes de celles qu'on leur supposait. Le *Theutis hepatus* de Linnæus, par exemple, que, d'après l'enluminure de Séba, l'on croyait jaune et noir, se trouve avoir la plus grande partie de son corps du plus beau bleu d'outre-mer.

On conçoit que n'ayant pu emporter avec eux qu'un petit nombre d'ouvrages, MM. Quoy et Gaimard n'ont pas toujours été bien sûrs de la détermination ni de la synonymie de leurs espèces, et qu'ils en auront quelquefois regardé comme nouvelles qui se trouvaient déjà décrites isolément dans quelques voyages ou dans quelques écrits périodiques; mais leurs dessins, leurs descriptions, et les individus qu'ils ont conservés en nature leur fourniront des documens si sûrs et si complets, qu'aucun moyen ne leur manquera pour rectifier, à leur retour, en consultant nos grandes bibliothèques, les petites erreurs qui leur seraient échappées. Nous devons dire qu'à cet égard on aperçoit dans leur travail, ainsi que dans celui de quelques voyageurs récents, un effet sensible des instructions que le Muséum d'histoire naturelle a rédigées à la demande du ministère de la marine; ces instructions, distribuées aujourd'hui aux officiers de santé des colonies et des vaisseaux du Roi, et recommandées à l'intérêt des gouverneurs et autres officiers supérieurs, ont déjà procuré et procurent journellement à la science un accroissement de richesses dont on aurait eu peine à se faire une idée, il y a quelques années.

Parmi ce grand nombre d'animaux curieux nous avons été frappés surtout d'un grand nombre d'Holothuries, de Rhizophyses, de plusieurs Doris remarquables par leur grandeur et par l'éclat de leurs couleurs, de plusieurs charmantes Serpules et Térébelles, de divers Crustacés

très-singuliers dans leurs formes; mais, par des raisons que nous avons déjà expliquées dans notre précédent rapport, nous ne devons point entrer dans trop de détails, ni anticiper sur les publications que MM. Quoy et Gaimard se réservent de faire eux-mêmes.

Espérons qu'une navigation déjà si remplie d'accidens se sera continuée plus heureusement, et que nous aurons bientôt à féliciter la géographie et l'histoire naturelle du retour d'hommes qui se sont dévoués pour elles avec tant de courage.

L'Académie leur remettant alors le dépôt qu'ils lui ont confié, ce sera à eux qu'il appartiendra d'en faire jouir les amis des sciences, sous les auspices du gouvernement qui a fourni avec tant de générosité aux frais d'une entreprise dispendieuse.

Nous pensons que l'Académie doit donner son approbation au zèle et aux talens dont MM. Quoy et Gaimard ont fait preuve dans ce nouveau travail, et nous lui proposons d'arrêter :

Que les manuscrits et les dessins qui l'accompagnent seront déposés au secrétariat avec ceux des envois précédens, pour être remis aux auteurs lorsqu'ils seront de retour;

Qu'une copie du présent rapport sera adressée à S. Exc. le Ministre de la marine.

Signé DUMÉRIL; BARON G. CUVIER, *rapporteur.*

L'Académie adopte les conclusions de ce Rapport.

Certifié conforme,

*Le secrétaire perpétuel, conseiller d'Etat, grand-officier
de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.*

Signé BARON G. CUVIER.

INSTITUT DE FRANCE.

Académie royale des Sciences.

Paris, le 25 mai 1829.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences Naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 25 mai 1829.

Nous avons à rendre compte, M. Duméril et moi, du quatrième et du cinquième Mémoire de zoologie envoyés par MM. Quoy et Gaimard, naturalistes de l'expédition commandée par M. le capitaine d'Urville. Mais comme, pendant le temps que nous nous occupions d'examiner ces ouvrages, *l'Astrolabe* est arrivée heureusement avec les collections faites par les auteurs et les autres grands travaux exécutés par les officiers, et l'Académie ayant nommé une commission nombreuse et telle qu'il convenait pour des récoltes aussi importantes, nous pourrions nous acquitter de notre tâche en peu de mots. Il suffit presque, pour vous donner une idée avantageuse de ces deux nouveaux envois, de vous dire qu'ils surpassent encore les trois premiers par le nombre des espèces intéressantes,

par la netteté de leurs descriptions, et par les observations curieuses auxquelles elles ont donné lieu, ainsi que par la beauté des figures qui en ont été faites, soit par M. Quoy, soit par M. Sainson, dessinateur de l'expédition.

Le quatrième de ces envois contient cent quarante-neuf planches et sept cent quatre-vingt-quinze figures, exécutées à la terre de Van-Diémen, dans les îles Tikopia, Vanikoro, Guam, Bourou, Amboine, Célèbes et Java.

Le cinquième, dont les matériaux ont été rassemblés à l'Île-de-France, à l'île de Bourbon, au Cap, à Sainte-Hélène et à l'Ascension, se compose de quatre-vingt-huit planches et de trois cent soixante-treize dessins. Toutes les classes du règne animal sont comprises dans ces magnifiques recueils; les Reptiles, les Poissons, les Mollusques, les Zoophytes, y sont rendus dans tout l'éclat de leurs couleurs, et avec une exactitude de détails dont on chercherait vainement des exemples ailleurs que dans les travaux de nos dernières expéditions. Souvent même les auteurs ont donné des figures anatomiques des espèces principales. Quelque étendue que nous voulussions donner à notre rapport, nous serions toujours bien loin d'épuiser une si riche moisson. Il y aura pour long-temps à étudier et à méditer sur tant d'animaux dont il s'agira de fixer la place et les caractères; et MM. Quoy et Gaimard eux-mêmes ne l'épuiseront peut-être pas en entier dans l'ouvrage que sans doute le gouvernement les mettra bientôt à même de donner au public. Heureusement leurs récoltes ont été conservées avec tant de soin; on les a reçues, étiquetées et classées avec tant d'ordre au Muséum d'histoire naturelle, qu'elles fourniront pendant long-temps encore aux naturalistes des matériaux

d'observations fructueuses. Beaucoup de grandes espèces dans les genres d'animaux invertébrés, où l'on n'en connaissait jusqu'à présent que de petites, donneront, surtout par leur anatomie, les moyens de les classer avec plus de certitude. Mais, en entrant dans plus de détails, nous anticiperions peut-être, et sur le rapport que la grande commission doit vous présenter d'après les pièces originales, et, ce qui ne serait pas moins fâcheux, sur la publication que MM. Quoy et Gaimard sont maintenant si heureusement en état de faire eux-mêmes. Nous nous bornerons donc pour le moment à indiquer quelques-unes de leurs observations, qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt.

Parmi les Mammifères, ils nous donnent beaucoup de viscères de Chauve-Souris, de bonnes figures du Donyong, des détails curieux sur la myologie et sur les viscères de l'Échidné, des Dauphins, qui peut-être ne sont pas entièrement nouveaux, mais que l'on n'avait encore observés que de loin; une espèce d'Antilope à cornes aplaties en avant, nommée aux Célèbes Vache des bois, et qui n'a encore été indiquée que brièvement sous le nom d'*Antilope depressicornis*.

Ils n'ont pas dessiné beaucoup d'Oiseaux, parce que les caractères de cette classe se conservent suffisamment par les procédés de l'empaillage. Mais ils ont eu l'attention d'en rapporter un assez grand nombre dans la liqueur, pour que l'on puisse s'occuper de faire des recherches sur leur anatomie. C'est une partie d'autant plus précieuse de leurs récoltes, que les voyageurs, par la raison que nous venons de dire, se sont rarement occupés d'en former de semblables.

Dans la classe des Reptiles, ils ont surtout fait des obser-

vations précieuses sur le cerveau et sur le cœur de la grande Tortue franche de l'Ascension.

Leurs Poissons sont extrêmement nombreux, et il y a des espèces nouvelles dans presque tous les genres. Mais ce qui en sera surtout avantageux pour l'ichtyologie, ce sont les couleurs peintes d'après le frais, et que jusqu'à ce jour il a été impossible de conserver autrement.

C'est parmi les Mollusques, et surtout parmi les Testacés, que nos auteurs ont fait le plus d'observations intéressantes. On leur devra une connaissance plus particulière des animaux des Ovules et des Cyprées; ils ont découvert celui de la Trigonie et ceux de plusieurs genres démembrés des Patelles, et qui diffèrent beaucoup plus de l'animal des Patelles que la coquille ne pouvait le faire soupçonner. Nos voyageurs n'ont négligé aucun de ces animaux transparens, soit Mollusques, soit Zoophytes, que l'on aperçoit à peine dans l'eau de la mer, quand on n'est pas prévenu de leur existence. Le genre des Biphores, par exemple, recevra de leur collection des accroissemens considérables, et il en sera de même pour les Méduses et les Béroés. Ils ont étudié avec beaucoup de soin l'espèce de mouvement qui a lieu dans les vaisseaux de ce dernier genre.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération qui se réduit nécessairement à une nomenclature un peu sèche, et qui ne peut donner une idée suffisante de l'immensité des travaux de nos deux voyageurs. Ce sera à la grande commission que vous avez nommée, à votre avant-dernière séance, qu'il appartiendra, lorsque les catalogues de ces collections auront été rédigés d'une manière authentique, de vous en faire connaître définitivement toute l'importance. En attendant, ce que nous pouvons

affirmer, d'après l'examen que nous avons fait des dessins et des manuscrits, c'est que tout annonce que l'histoire naturelle des animaux en recevra les plus grands et les plus beaux accroissemens.

En conséquence, nous avons l'honneur de proposer à l'Académie de témoigner de nouveau à MM. Quoy et Gaimard la satisfaction que leur zèle infatigable lui a fait éprouver, et d'adresser une copie du présent Rapport à S. Exc. le Ministre de la marine, pour être joint à ceux qui lui ont été envoyés précédemment.

Signé DUMÉRIL; BARON G. CUVIER, *rapporteur*.

L'Académie adopte les conclusions de ce Rapport.

Certifié conforme,

*Le secrétaire perpétuel, conseiller d'Etat, grand-officier
de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur,*

Signé BARON G. CUVIER.

INSTITUT DE FRANCE.

Académie royale des Sciences.

Paris, le 26 octobre 1829.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences Naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 26 octobre 1829.

L'Académie, qui a déjà entendu avec intérêt le rapport qui lui a été fait par M. de Rossel, sur le voyage de découvertes exécuté sous les ordres de M. le capitaine d'Urville, a désiré qu'il lui fût rendu un compte particulier des travaux des naturalistes attachés à cette expédition, et elle nous a chargés, MM. Geoffroy-Saint-Hilaire, Latreille, Duméril et moi, d'en examiner la partie zoologique.

Il nous a été d'autant plus facile de nous acquitter de ce devoir, que déjà quatre fois nous avons eu occasion d'entretenir l'Académie des envois de ces savans navigateurs, et que nous n'avons en quelque sorte aujourd'hui qu'à résumer nos rapports précédens, et à les compléter par une indication des objets qu'ils en ont déposés eux-mêmes, à leur retour, soit à l'Académie, soit au Muséum d'histoire naturelle.

MM. Quoy et Gaimard, zoologistes de l'expédition, étaient déjà glorieusement connus de l'Académie et de tous les amis de l'histoire naturelle par leur participation au Voyage de M. le capitaine de Freycinet; et par le volume plein d'observations curieuses et nouvelles dont ils ont enrichi sa Relation. On ne pouvait pas douter que l'expérience acquise lors de cette première expédition, et les études qui leur avaient été nécessaires pour en publier les résultats, ne les eussent mis à même de rendre la seconde encore plus profitable à la science; et on l'espérait d'autant plus que le capitaine d'Urville devait se rendre dans des parages encore plus abondans en riches productions, et encore moins connus des naturalistes que ceux qu'avait traversés le capitaine de Freycinet.

Ces espérances n'ont point été trompées. Malgré les malheurs et les contre-temps que l'expédition a éprouvés, et bien qu'elle n'ait pu séjourner autant qu'il eût été à désirer sur ces côtes encore presque neuves pour la science, de la Nouvelle-Guinée, MM. Quoy et Gaimard ont envoyé et rapporté des collections plus considérables qu'il n'en avait été formé jusqu'à ce jour, ni par leurs prédécesseurs, ni par eux-mêmes.

Fidèlement déposées au Cabinet du Roi, il en a été fait des catalogues exacts qui spécifient classe par classe les nombres des genres, des espèces et des individus de chaque espèce; tous ces animaux, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits et aux plus frêles, sont d'une conservation qui annonce la plus grande habileté et la patience la plus soutenue.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans nos quatre rapports précédens, sur les nombres des espèces et des individus qui ont composé ces envois. Les ca-

atalogues les comptent par milliers, et rien ne prouve mieux l'activité de nos naturalistes, que l'embarras où se trouve l'administration du Jardin du Roi, pour placer tout ce que lui ont valu les dernières expéditions, et surtout celle dont nous rendons compte. Il a fallu descendre au rez-de-chaussée, presque dans les souterrains, et les magasins même sont aujourd'hui tellement encombrés, c'est le véritable terme, que l'on est obligé de les diviser par des cloisons, pour y multiplier les places.

Nous ferons remarquer seulement que dans les catalogues généraux qui ont été présentés à l'Académie, ne sont pas comprises de nombreuses petites espèces contenues dans six cent cinquante bocaux, dont plusieurs en renferment dix ou douze, l'examen que MM. Quoy et Gaimard en font eux-mêmes n'ayant pas encore été terminé.

Une partie des objets auxquels leur nature donnait du prix ont été achetés des deniers de ces naturalistes, et même M. Gaimard a fait à lui seul les frais de son excursion particulière à Madagascar.

On conçoit, d'ailleurs, tout ce qu'il a dû en coûter de fatigue, ce qu'il leur a fallu d'attention et d'adresse pour ne rien laisser échapper de tant d'êtres fugitifs, surtout de ceux que l'œil même a peine à saisir au milieu des vagues dont ils ne se détachent point par la couleur; aussi se font-ils un plaisir de reconnaître que le zèle de tous les officiers, de tous les hommes de l'équipage, pour ce genre de recherches, la complaisance qu'ils ont mise à les seconder, les ont puissamment aidés à remplir cette partie de leur mission. Le corps de la marine française est trop éclairé aujourd'hui pour dédaigner rien de ce qui se rapporte aux sciences, et nous regarderons toujours comme un devoir de la part des naturalistes de témoigner publi-

quement toute la reconnaissance qu'ils lui doivent. Depuis plusieurs années, l'histoire naturelle, et surtout la zoologie, s'est plus enrichie peut-être par suite des ordres donnés de la part du ministère de la marine, et du zèle que MM. les officiers ont mis à les exécuter, que par les efforts particuliers d'aucun de ceux qui la cultivent, et même que par les expéditions scientifiques d'aucune des époques précédentes. Dans cette occasion, ce zèle a pu se montrer d'autant mieux, que le commandant de l'expédition, M. le capitaine d'Urville, lui-même très-profond dans plusieurs branches de la science, a partagé, autant que ses devoirs de chef le lui ont permis, les travaux des naturalistes; et qu'on lui doit personnellement une grande partie des insectes de la collection. On en doit aussi beaucoup à M. Lottin, l'un des officiers, et leurs contributions, pour cette partie seulement, montent à près de cinq cents espèces.

A Madagascar, M. Ackermann, chirurgien-major de l'établissement français, en a usé également envers M. Gaimard avec la plus grande générosité.

Ce qui ajoute encore à la reconnaissance que les amis de l'histoire naturelle doivent au ministère de la marine et au gouvernement du Roi en général, c'est l'attention que l'on met aujourd'hui à publier aussitôt les résultats des expéditions et avec une magnificence égale, à quelque science qu'ils se rapportent. On se souvient comment tout ce qu'avaient produit le voyage de Bougainville et le séjour de Commerson dans les mers de l'Inde, s'est trouvé dispersé. Je ne parlerai pas de l'expédition de La Pérouse, ni de celle de d'Entrecasteaux, l'une et l'autre si malheureusement terminées, quoique d'une manière différente; mais Péron lui-même, dont l'activité, lors de l'expédition

de Baudin, avait été si productive, n'a pu obtenir que la publication d'un mince atlas, et le grand nombre de dessins qui avaient été faits sous ses yeux, ont même disparu après sa mort, sans qu'aucune autorité se soit mise en peine d'en faire la recherche.

Il n'en a pas été de même des trois derniers voyages. Celui de M. de Freycinet a déjà produit, pour la seule zoologie, un volume où l'on ne peut reprendre que deux ou trois figures faites sur des dessins non vérifiés d'un artiste qui n'était pas naturaliste. Celui de M. Duperrey se publie maintenant avec encore plus de magnificence, et l'ordre a été donné de publier également celui dont nous rendons compte.

Rien ne lui manquera en exactitude, sous le rapport des dessins. M. Quoy, pour beaucoup d'objets, ne s'en est reposé que sur lui-même; il s'est en quelque sorte adjoint à M. Sainson, peintre de l'expédition, et son talent, comme dessinateur, ne se montre pas moins dans les recueils que nous avons sous les yeux, que ses connaissances comme naturaliste. Tous les objets dont l'art ne pouvait entièrement préserver les formes ou les couleurs, ont été représentés d'après le vivant, ou au moins sur le frais, et, ce qui est vraiment prodigieux, ils ont tous été dessinés deux fois; les auteurs ont gardé par devers eux les premiers dessins, et dans la crainte d'événemens qui pourraient anéantir leurs travaux, ils ont saisi toutes les occasions d'en envoyer des copies correctes à l'Académie, qui, déposées au secrétariat, leur ont été exactement remises lors de leur retour.

Ces dessins, que rien ne pourrait remplacer, ne portent, comme cela était naturel, ni sur les Mammifères, ni sur les Oiseaux, ni sur les Insectes, trois classes qui se con-

servent assez bien en nature pour ne pas exiger cette précaution ; mais ils représentent quelques Quadrupèdes (à cause de leurs attitudes), et tous les Reptiles, les Poissons, les Mollusques, les Annélides et les Zoophytes qui ont paru offrir quelque intérêt.

Ils forment cinq cent vingt-cinq planches in-4^o, contenant trois mille trois cent cinquante figures ou détails anatomiques relatifs à douze cent soixante-trois espèces différentes d'animaux des classes que nous venons d'indiquer.

En même temps que ces observateurs pleins de zèle se livraient à ce pénible travail, ils consignaient dans des registres tenus dans le meilleur ordre tout ce qu'il y avait à remarquer d'intéressant sur chaque espèce.

Des numéros de concordance fort exacts renvoient, de l'observation écrite, au dessin, et à l'objet même conservé en nature, en sorte que, par la combinaison de ces trois documens, on peut toujours en compléter l'histoire.

L'examen de ces riches recueils est fait à la fois pour effrayer l'imagination sur les prodigieuses richesses de la nature, et pour rendre modestes les naturalistes les plus habiles, en leur apprenant combien ils sont encore reculés dans la connaissance de ces êtres dont ils prétendent dresser le catalogue. Chaque pas, chaque coup de filet, pour ainsi dire, a fourni à nos voyageurs des choses singulières et inconnues. L'Académie se souvient que, dès la baie d'Algésiras, pendant un séjour que les vents contraires les obligèrent d'y faire, ils découvrirent en quelque sorte une famille tout entière de Zoophytes, celle des Diphydes, dont on n'avait encore qu'une seule espèce et en individus mutilés.

Ce sont des animaux presque incompréhensibles, tou-

jours se tenant deux à deux, mais où les individus de chaque couple ne sont pas semblables ; l'un des deux emboitant l'autre en partie, et fournissant une guirlande d'ovaires et de tentacules qui traverse un canal de l'emboîté pour pendre dans la mer. Cet arrangement dont on ne se faisait aucune idée, qui ne se laisse pas même bien expliquer maintenant qu'on le connaît, se répète cependant en huit ou dix espèces différentes, toutes d'une mer très-voisine de nous, et tellement communes, qu'il n'a fallu que quelques jours à nos observateurs pour les rassembler. Depuis lors ils en ont trouvé plusieurs autres exemples dans d'autres mers, et nous ne doutons point que les navigateurs, maintenant avertis, ne les multiplient encore beaucoup.

MM. Quoy et Gaimard eux-mêmes ont découvert et décrit plusieurs genres qui conduisent par degrés de ceux-là aux Acalèphes hydrostatiques ordinaires, dont la série se termine aux Physalies. Les formes et les combinaisons les plus extraordinaires se rencontrent dans ce groupe dont les Physosphores de Forskal ne donnent qu'une légère idée. Il y en a dont les vésicules, prenant des formes stéréométriques prononcées, se rassemblent en prismes, en pyramides, en sphères. Les guirlandes de tentacules, de suçoirs, d'ovules suspendus à ces amas de vésicules, présentent aussi les formes et les couleurs les plus variées. C'est encore là une famille d'êtres qui promet les observations les plus curieuses.

Marsigli, Donati, Ellis, nous avaient fait connaître les animaux du corail, des Gorgones et des Pennatules. M. Savigny avait donné des idées encore plus précises de ceux des Aleyons ; mais on n'avait encore que des idées assez vagues de ceux des divers sous-genres que l'on a établis

dans le genre des Madrépores, tels que les Caryophyllies, les Méandrinés, les Astrées.

Nos voyageurs les ont observés avec soin, et nous en donnent des figures coloriées; on voit que, dans les Méandrinés, ce sont des oscules ouverts çà et là dans les sillons; que les Astrées ont des Polypes assez voisins des Actinies; que dans les Caryophyllies chaque extrémité de branche fait sortir un faisceau de tentacules.

Plus de cent planches, contenant pour la plupart de nombreuses figures, sont consacrées aux animaux des Coquilles. La conchyliologie ne sera plus réduite, comme elle l'était presque encore il y a trente ans, à jouer, comme disait Müller, avec de petites productions pierreuses, plus ou moins bien coloriées. Ce qu'Adanson avait commencé, ce que Müller lui-même, malgré son ironie, n'avait pu porter bien loin, se trouve fort avancé par les observations de nos savans voyageurs. Il n'est guère de genre ni de subdivision de genre dont ils n'aient représenté l'animal dans toute son expansion et avec ses couleurs naturelles. Deux de ces genres cependant restent encore dans le doute. Ils n'ont eu du Nautilé que des fragmens; encore n'est-ce que par conjecture qu'ils les supposent appartenir à cette coquille. Quant à l'Argonaute, l'Académie a déjà appris, par une de leurs lettres, qu'un Hollandais établi depuis long-temps aux Moluques, les a assurés que cette coquille est habitée par un Mollusque dont il a fait de mémoire une esquisse, et qui paraîtrait de l'ordre des Gastéropodes; mais MM. Quoy et Gaimard eux-mêmes n'ont vu ce Mollusque ni mort ni en vie, en sorte que ce problème, qui a tant occupé dans ces derniers temps quelques naturalistes, ne peut être encore considéré comme tout-à-fait résolu.

MM. Quoy et Gaimard, ayant bien voulu se souvenir que l'un de nous s'occupe d'un grand ouvrage sur les Poissons, ont donné une attention particulière à cette classe d'animaux. Ils lui ont consacré cent trente-six planches, dont la plupart contiennent plusieurs figures, en sorte que le nombre des espèces représentées va à près de trois cents.

Les auteurs se sont concertés avec leurs collègues MM. Lesson et Garnot, qui publient en ce moment la partie zoologique du Voyage du capitaine Duperrey, et avec MM. Cuvier et Valenciennes, auteurs de l'Histoire générale des Poissons, afin que les espèces qui seront représentées dans un de ces ouvrages, ne soient pas répétées dans les deux autres, et que l'on n'y figure, autant qu'il sera possible, que des espèces qui n'aient point encore paru ailleurs, en sorte que si l'on y réunit la partie zoologique du Voyage du capitaine Freycinet, la France aura produit, en peu d'années, une masse de figures de Poissons coloriées d'après le frais, qui enrichira considérablement l'ichtyologie.

Parmi ceux que l'on devra à MM. Quoy et Gaimard, nous ferons remarquer particulièrement un grand nombre de grands Squales et de grandes Raies difficiles à rapporter, deux nouvelles espèces de Moles, un nouveau Sternoptyx, et cinq ou six Poissons qui forment des genres nouveaux, et dont, avec la permission de nos voyageurs, l'un de nous a déjà indiqué une partie dans la nouvelle édition de son Règne animal, mais qui exigeraient trop de détails pour être expliqués ici.

Ce qui, dans cette partie des travaux de MM. Quoy et Gaimard, plaira surtout aux amateurs, ce sera une suite de Poissons de couleurs charmantes qui n'avaient point

encore été rendus avec cette vivacité. On ne peut revenir de la beauté de ces inimitables assortimens de couleurs dont la nature s'est plu à revêtir des êtres destinés à demeurer dans les profonds abîmes de la mer.

Nos naturalistes n'ont pas négligé l'anatomie des Poissons. Leurs planches représentent les viscères de plusieurs espèces, et ils se sont attachés surtout aux cerveaux des grands Squales et des grandes Raies.

Ils ont rapporté aussi plusieurs pièces anatomiques relatives aux animaux supérieurs, et dans ces classes supérieures elles-mêmes, ils ont assez d'espèces nouvelles pour enrichir leur ouvrage de planches intéressantes.

D'après cet exposé, il nous paraît que les travaux exécutés pour la zoologie par les naturalistes de l'expédition commandée par le capitaine d'Urville, répondent parfaitement à ce que les amis des sciences pouvaient attendre, et que l'ouvrage où ils en rendront compte ne pourra que faire honneur à la France et à son gouvernement.

Signé GEOFFROY SAINT-HILAIRE, LATREILLE,
DUMÉRIL, BARON G. CUVIER, *rapporteur.*

L'Académie adopte les conclusions de ce Rapport.

Certifié conforme,

*Le secrétaire perpétuel, conseiller d'État, grand-officier
de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur,*

Signé BARON G. CUVIER.

INSTITUT DE FRANCE.

Académie royale des Sciences.

Paris, le 16 novembre 1829.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences Naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 16 novembre 1829.

Les collections géologiques, faites pendant le voyage de *l'Astrolabe*, sont le résultat des recherches actives et du zèle éclairé de MM. Quoy et Gaimard, médecins de la marine royale, naturalistes de l'expédition. Elles se composent de cent quatre-vingt-sept espèces de Roches, ou variétés principales, qui ont été recueillies dans vingt-deux contrées différentes. Le nombre des échantillons est d'environ neuf cents.

On remarque d'abord des Brèches osseuses et du Calcaire compacte de la montagne de Gibraltar; des Grès quartzeux et de la vase marine d'Algésiras; des Ponces, de l'Obsidienne et du Porphyre trachitique moderne, pris dans la région supérieure du pic de Ténériffe; et des Laves basaltiques massives ou scoriformes provenant de Santiago, l'une des îles du Cap-Vert, qui montrent le curieux

passage du Basalte au Verre volcanique appelé Gallinace.

La série des roches qui proviennent de l'Ascension, donne une idée très-détaillée de la constitution de cette île qui est presque entièrement volcanique. Cette série offre deux cent cinquante échantillons appartenant à cinquante espèces ou variétés principales, parmi lesquelles une seule est étrangère au domaine du feu. Cette dernière est un Calcaire globulaire peu ancien, formé par l'agglomération de débris de Madrépores et de Coraux parfaitement arrondis et renfermant des fragmens de coquilles (Huîtres, Murex, etc.) roulées, qui ont en partie conservé leur couleur originaire; on s'en sert comme pierre de taille; elle constitue le sol des rivages sur plusieurs points. Elle n'a d'analogues qu'à des distances immenses, c'est-à-dire à la Guadeloupe et dans l'Océanie. Les autres roches offrent une grande partie des matières volcaniques, tant pyroxéniques que feldspathiques, qu'on rencontre habituellement réunies sur beaucoup d'autres points de la terre; nous citerons, en outre de l'Obsidienne verte chatoyante, de la Gallinace, du silex en rognons dans les Tufas, et du Gypse grenu dont il n'a pas été possible de déterminer le gissement.

Les îles de Sainte-Hélène et de Bourbon, dont la nature volcanique a été constatée depuis long-temps, ont, ainsi que le cap de Bonne-Espérance, fourni plusieurs échantillons qui aideront à compléter les notions précédemment acquises sur ces contrées. Parmi les échantillons de Sainte-Hélène il faut distinguer une Hélice fossile qui provient des amas coquilliers marins, si remarquables, qui ont été observés par M. Robert Francis Seale, naturaliste du pays, sur la montagne de Flagstaff-Hill, à six cent quatre-vingt-douze mètres au-dessus du niveau de l'Océan,

et qu'on retrouve sur le penchant de la même montagne , à des hauteurs de quatre cent onze, cinq cent vingt-trois et cinq cent soixante-dix-neuf mètres.

Plusieurs échantillons de Mimosite pris à l'Île-aux-Cailles, laquelle est située près de l'île Sainte-Marie de Madagascar, annoncent, sur ce point dont la nature était inconnue, l'existence d'un vieux terrain volcanique démantelé.

Cent quatre-vingt-dix échantillons appartenant à dix-huit espèces, ont été recueillis pendant les quatre relâches qui ont été effectuées sur une étendue de côte d'environ sept cents lieues dans la partie méridionale de la Nouvelle-Hollande, savoir : au port du Roi-Georges, au port Western, à la baie Jervis et à Port-Jackson. Les environs du port du Roi-Georges ont offert du Granite ordinaire avec des filons de Pegmatite, du Pétrosilex talcifère, de la Dolérite, de la Houille commune mêlée d'Anthracite fibreuse, du Pisasphalte, des Grès quartzeux mélangés d'Hydrate de fer, de l'Ocre rouge, matière dont les naturels du pays font un grand usage pour se peindre le corps, enfin plusieurs belles variétés de ce Calcaire madréporique qui joue un si grand rôle dans toute l'Océanie, et dont la formation remonte, suivant nous, aux derniers temps de la période tertiaire. Les environs du port Western ont fourni des Minerais de fer hydraté stratiformes ou disséminés en rognons dans les argiles, des Laves basaltiques et des Wackes à différens états de consistance.

A la baie Jervis on a pris de beaux Grès quartzeux mêlés de Kaolin ou Métaxytes, au milieu desquels on distingue des empreintes de Spirifères analogues à celles de terrains d'Europe qui appartiennent à la période Phylladienne ou

intermédiaire. Enfin, les échantillons de Port-Jackson présentent une belle série d'empreintes de végétaux fossiles provenant du terrain houiller, et parmi lesquels M. Quoy croit avoir reconnu des feuilles d'une espèce d'Eucalyptus, plante dicotylédone.

Les roches recueillies à la terre de Van-Diémen et à la Nouvelle-Zélande, empruntent un intérêt particulier de ce que ces îles sont, dans cette partie du monde, les dernières grandes terres qu'on trouve en se rapprochant du pôle antarctique.

Les recherches géologiques des naturalistes de l'expédition n'ont pas porté seulement sur la terre de Van-Diémen, mais aussi sur les îles Maria qui en sont au sud-est, et sur les îles Warren qui en sont au nord. Ces dernières îles ont offert des Pegmatites à très-grands {cristaux de Quartz (ils ont jusqu'à trois décimètres de longueur); des Grès quartzeux de la période Phylladienne contenant des empreintes de Flustres; des Calcaires compactes parsemés d'Entroques cylindriques; des Dolérites intactes ou décomposées. Les îles Maria ont aussi présenté des Calcaires de la période Phylladienne, et en outre des fragmens roulés d'Agathe et de Quartz hyalin, et de très-beaux et très-grands morceaux de bois fossiles changés en Silex résinoïde, et qu'on peut regarder comme les indices de terrains peu anciens. Le nombre total des échantillons est de cinquante-six.

Cent vingt-huit échantillons appartenant à trente-deux espèces ou variétés principales de roches, ont été pris sur différens points de la Nouvelle-Zélande. Ce sont, pour la partie sud, des Granites, des Pegmatites, des Leptinites, des Talcites phylladiformes et des Pétrosilex talqueux, roches très-anciennes; et, pour la partie nord, des Pétrosilex

à pâte terreuse, du Porphyre pétrosiliceux, des Talcites schistoïdes, de l'Euphodite, de la Serpentine, du Jaspe, du Grès quartzeux argilifère dit Macigno, roches par conséquent plus ou moins anciennes, et en outre des Grès ferrugineux, des Conglomérats coquilliers mêlés de sable et d'argile, et qui nous paraissent être les équivalens du Calcaire madréporique de l'Océanie, des matières volcaniques plus ou moins récentes, telles que Pépérino, Tufa, Basalte, Scorie et Pierre ponce, enfin de la Pépérite rouge et du Soufre sublimé qui proviennent de la petite île Blanche qui se fait remarquer près de la côte septentrionale de la Nouvelle-Zélande par des fumerolles de la solfatare qu'elle renferme. Ces derniers échantillons achèvent d'attester l'existence d'un volcan brûlant qui était à peu près inconnu.

Les îles de Tikopia et de Vanikoro, désormais célèbres par le désastre de l'expédition de La Pérouse, et qui sont entourées de récifs madréporiques qu'on assure être de formation tout-à-fait moderne, n'ont offert que des matières volcaniques qui, par leurs caractères, semblent appartenir à la période des terrains tertiaires; ce sont des Dolérites, des Basaltes et des Pépérinos.

Les environs du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande, ont fourni quelques échantillons de Grauwacke et des variétés de Calcaire madréporique qui sont remarquables par leur texture dense et compacte, et par l'absence fréquente des débris organiques.

Plusieurs échantillons récoltés à l'île Guam, l'une des Mariannes, font connaître que les Laves feldspathiques entrent dans la composition des terrains volcaniques de cet archipel.

Enfin, les échantillons, au nombre de soixante, qui ont

été pris dans les Moluques, aux îles Célèbes, de Ler (petite île près de Batavia) et d'Amboine, sont tous d'origine volcanique, et ne présentent que des Laves feldspathiques et des Conglomérats du même genre, tels que Trachyte, Porphyre leucostinique, Téphrine, Obsidienne, Conglomérat trachytique. Il faut en outre citer, parmi ces roches, une Alunite silicifère analogue à celle qu'on exploite depuis un temps immémorial à la Tolfà, dans les États romains.

Tels sont les résultats de l'expédition de *l'Astrolabe* en collections géologiques. On trouvera ces résultats nombreux, si l'on veut considérer ce qu'il était possible de faire en ce genre, pendant une expédition purement maritime et consacrée pendant les relâches à beaucoup d'autres recherches extrêmement différentes; on les trouvera importans si l'on fait attention à la variété des lieux d'observation, à leur position respective à la surface de la terre et aux grandes distances qui les séparent. Il est vivement à désirer, dans l'intérêt de la géologie, que MM. Quoy et Gaimard puissent bientôt publier la description de ces collections, et faire connaître les détails précieux qu'ils ont réunis sur les gissemens et sur le rôle qu'il faut attribuer à chaque espèce de roches dans la constitution des pays où elles ont été recueillies.

Signé L. CORDIER.

L'Académie adopte les conclusions de ce Rapport.

Certifié conforme :

*Le secrétaire perpétuel, conseiller d'État, grand-officier
de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur,*

Signé BARON G. CUVIER.

VOYAGE
DE
L'ASTROLABE.

—
Zoologie.
—

INTRODUCTION.

Les voyages nautiques exécutés dans l'intérêt des sciences ne seront jamais, relativement à la plupart des matières qu'ils traitent, que de simples esquisses qu'un long séjour dans les pays parcourus pourrait seul perfectionner. Comment, en effet, durant de courtes relâches, au milieu de soins divers, dans l'étonnement qu'occasionent les choses nouvelles dont on est environné, comment trouver assez de temps pour embrasser tant d'objets, malgré la division du travail ? Comment ne pas être détourné de ceux dont on voudrait s'occuper spécialement, par d'autres qui viennent interposer, à chaque instant, et leur intérêt et leur nouveauté ? Il ne faut donc pas trop exiger de ces sortes d'investigations ; il est même peut-être permis de se défier de celles qui veulent trop promettre.

Que d'erreurs entassées de la meilleure foi du monde depuis que l'on écrit des voyages ! que d'assertions fausses ! que de déductions mal faites ! que de généralités erronées établies sur des faits isolés relativement à la constitution physique des contrées explorées et à leurs productions !... L'esprit de l'époque où nous vivons n'est pas d'attendre la lente accumulation des faits, mais de les deviner et de les devancer, pour ainsi dire, afin de leur faire exprimer ce que l'on a conçu d'avance. Telle n'est pas la bonne méthode ; telle n'est pas celle que doit suivre tout esprit judicieux, moins désireux de produire de l'effet, que d'offrir un petit nombre d'observations bien faites et propres à servir au grand édifice des sciences naturelles que quelques-uns semblent péniblement s'efforcer de détruire, à mesure que d'autres cherchent à l'élever.

Il arrive souvent que les remarques des navigateurs sont aussi fugitives que les traces de leurs vaisseaux. Dans ces courses rapides et, pour ainsi dire linéaires, au travers de tant de contrées diverses, on ne peut pas toujours prétendre à porter un jugement sûr ; et comment le faire, au milieu d'un panorama mobile dont les scènes se succèdent avec rapidité, et changent même par-

fois complètement à chaque nouvelle relâche? A ce défaut de temps et de calme viennent se joindre l'imperfection des moyens, la difficulté de pénétrer au-delà du rivage où l'on aborde, et surtout l'ignorance de la langue qui ne permet pas d'apprendre des naturels ce qu'on voudrait et ce qu'il faudrait savoir. Si des faits généraux nous descendons aux particuliers, nous verrons que nos moyens d'investigations ne sont pas moins bornés, lorsque nous voulons étendre trop loin les considérations que font naître ces faits. Ainsi, par exemple, bien qu'on ait parcouru une certaine étendue de côtes dans un pays quelconque, il ne sera jamais judicieux d'avancer que telle production ne s'y trouve pas, parce que bientôt un autre observateur, venant à la rencontrer, fera crouler tout cet échafaudage de localités géographiques qu'on se sera plu à élever.

Il est temps de ne voir que ce qui est; et certes il y a encore assez d'objets d'étude dans l'admirable fécondité de la nature, pour occuper l'homme le plus laborieux, jaloux de ne publier que des faits dont l'exactitude ne puisse un jour être contestée. Tout le monde n'est pas appelé à juger de la véracité de ceux qui reviennent de

contrées si éloignées, et l'on peut dire à peu près ce qu'on veut sans craindre d'être repris.

En Zoologie, récolter est donc encore la seule chose qui ait pu être faite avec quelque succès ; et, nous le répétons, les conséquences qui en dérivent ne doivent être énoncées qu'avec la plus grande réserve et comme de simples essais. C'est aux observateurs que les circonstances appelleront à résider long-temps sur les lieux qu'on veut connaître, qu'il appartiendra de faire l'histoire complète de l'homme et celle des êtres au milieu desquels il vit. Le hasard a produit, en ce genre, des travaux importans pour quelques peuplades du Grand-Océan ; et le développement que prennent les missions anglaises serait du plus grand secours pour recueillir tous les documens relatifs aux mœurs primitives de ces peuples, qui tous les jours font de nouveaux progrès vers la civilisation, si les missionnaires n'étaient, pour la plupart, des hommes sans éducation, incapables de saisir et de décrire, dans l'intérêt de l'esprit humain, les choses qui se passent sous leurs yeux. Eux seuls pourraient donner des observations complètes qu'on ne peut guère exiger des navigateurs, quels que soient leur zèle et leurs talens.

Que dirait-on de gens instruits, d'hommes cultivant les sciences, qui, partant de l'Inde ou de la Chine, viendraient dans l'intention de reconnaître l'Europe dont ils n'entendraient pas les langues, se borneraient à visiter le littoral, demeureraient douze ou quinze jours sur les points où ils aborderaient, récolteraient de toutes mains, emporteraient des mots sans liaison et quelquefois entendus de travers, et qui, munis de ces matériaux entassés à la hâte, prétendraient faire connaître des lieux ainsi examinés?... Voilà le plus souvent où nous en sommes dans nos voyages nautiques. Ici cette réflexion n'est pas aussi rigoureusement applicable à l'homme; car, dans la plupart des îles de la mer du Sud, l'espèce humaine n'habite que le littoral; et, dans un état peu avancé de civilisation, il est assez facile de saisir quelques-unes des habitudes physiques de ces enfans de la nature. La constitution du sol et la botanique, étant des objets passifs, peuvent encore, jusqu'à un certain point et dans quelques localités seulement, être examinées avec fruit; car il nous est souvent arrivé d'aborder sur des plages où il était impossible de pénétrer au-delà de quelques pas, tant la végétation était pressée. Et dans les lieux même où l'on pou-

vait pénétrer, les couches d'humus étaient si considérables qu'on ne distinguait aucune trace de roches. Que devient alors la géologie ? Ajoutons que les grands voyages qui se sont faits jusqu'à ce jour ont eu presque constamment lieu dans la mer du Sud, et que les cinq sixièmes des îles qu'on y rencontre étant volcaniques, et se trouvant entourées par des ceintures de Madrépores, quelqu'un qui ne se serait spécialement attaché qu'à la géologie aurait eu peu de résultats satisfaisans.

La botanique est une des branches de l'histoire naturelle qui peut tirer le meilleur parti de ces sortes de voyages. Encore a-t-elle ses mécomptes et se trouve-t-elle bornée, dans ses recherches, aux collines du bord de la mer, tandis que la vue se perd sur d'immenses et impénétrables forêts qui couvrent jusqu'à leur sommet les plus hautes montagnes, et dont tous les arbres sont presque entièrement inconnus. Si, dans ce genre, le naturaliste se trouve peu satisfait de n'avoir à donner qu'une nomenclature aride sans pouvoir y rattacher des considérations élevées et justes, que sera-ce donc lorsqu'il aura à traiter de ces êtres mobiles de l'air ou de l'onde, qu'on ne peut surprendre qu'à la dérobée et dont

les formes ou les couleurs fugitives demandent, pour être bien rendues, d'être saisies à l'instant même? Si la constance, l'habitude, l'adresse parviennent à surmonter tant d'obstacles, que de choses resteront encore à connaître sur les mœurs d'une foule d'êtres, sur les différences qu'apportent l'âge et les sexes, les localités et les saisons! Tout cela est cependant nécessaire pour compléter l'histoire de ces animaux divers. Récolter, dessiner et décrire, voilà tout ce à quoi peut prétendre le naturaliste; et nous verrons que c'est encore beaucoup au milieu de tant d'objets nouveaux; il faut même, pour le faire avec fruit, avoir une longue habitude de la navigation.

En faisant cet exposé de l'insuffisance de nos moyens, ce n'est point l'esprit de critique qui nous dirige, et encore moins la pensée de décourager ceux qui viendront après nous. L'amour seul de la science nous sert de guide, mais c'est l'amour d'une science réelle, ou plutôt le désir de disposer quelques matériaux qui lui serviront un jour, car le temps où l'édifice zoologique pourra être solidement construit ne nous semble point encore arrivé.

Quant à nous, nous ferons tous nos efforts pour

éviter l'écueil que nous venons de signaler. Nous ne joindrons point d'hypothèses aux faits, parce que rarement elles avancent la science et qu'elles finissent par disparaître, tandis que les faits seuls restent. Nous ne dirons que ce que nous avons vu ; nous signalerons avec franchise ce que nos observations laissent d'incomplet, et, ayant pour nous l'expérience d'un second voyage, nous chercherons à ne commettre que le moins d'erreurs possible.

ANIMAUX
VERTÉBRÉS.

ANIMAUX
VERTÉBRÉS.

Mammifères.

CHAPITRE I^{er}.

DE L'HOMME.

Rien ne prouve mieux la difficulté que présente la Zoologie, quand il s'agit de bien caractériser une espèce ou une variété d'espèce, que la diversité des races humaines admises par les naturalistes. Comment, en effet, asseoir sur des bases solides des distinctions qui le plus souvent sont si fugaces ! Lorsque, en bonne Zoologie, on veut déterminer une espèce, c'est en réunissant le plus d'individus qu'il est possible qu'on peut arriver à quelque certitude. Comment, dès-lors, saisir toutes ces nuances délicates

qui constituent ce que l'on nomme le *facies*, d'après des notes, des dessins ou des souvenirs qui s'affaiblissent par les distances qu'on a parcourues et par l'absence des individus qu'on a à comparer? Pour obtenir des résultats positifs, il faudrait donc, ce qui est pour ainsi dire impossible, réunir un grand nombre d'individus de ces variétés pour les comparer entre eux, et en faire faire des portraits à l'huile bien ressemblans, afin d'indiquer la nuance de la physionomie. C'est ce qui n'a point encore été exécuté d'une manière satisfaisante, et ce qui éprouverait d'assez grandes difficultés pendant la rapidité d'un voyage nautique. Ce n'est qu'en procédant de la sorte qu'un naturaliste pourra rendre avec vérité et faire concevoir en Europe ce que lui-même aura saisi et senti beaucoup mieux qu'il ne pourrait l'exprimer.

On concevra facilement que si nous sommes aussi sévères, nous ne devons point, à l'époque actuelle, faire un très-grand cas des observations des premiers navigateurs, qui dépeignent avec tant de vague et les caractères physiques et la couleur des peuples de la mer du Sud, toutes les fois que cette teinte ou ces caractères ne sont pas très-trauchés.

Ce que nous venons de dire ne doit se rapporter qu'aux nuances qui demandent, pour être saisies et appréciées, l'habitude de l'observation anatomique; car il est des races qui sont tellement distinctes qu'on ne s'est jamais trompé en les citant, comme par exemple la race *noire* et la race *jaune*. Les difficultés

n'existent réellement qu'à saisir les variétés de ces deux types principaux du Grand-Océan.

La question qui nous occupe a été posée et traitée avec la plus grande sagacité par un homme qui servait comme de complément au génie du marin le plus intrépide et le plus expérimenté des temps modernes. Cook et Forster ont élevé un monument de gloire impérissable qu'admirent avec respect tous ceux qui, de loin, ont cherché à marcher sur leurs traces.

Les divisions admises par Forster, pour caractériser les habitans de la mer du Sud, sont si naturelles que nous n'en emploierons pas d'autres, en ajoutant toutefois aux différentes peuplades qu'il a visitées et que nous avons vues nous-mêmes, celles qu'il n'a pu connaître. Nous aurons en outre la précaution constante de ne parler que de nos propres observations, car tous les jours nous voyons naître une foule d'erreurs dès l'instant où l'on veut s'affranchir de cette règle. Il nous serait facile d'en fournir de nombreux exemples.

Ce qui frappe le plus le voyageur, dans la Polyésie, ce sont les deux types prononcés qui caractérisent les peuples qu'on y rencontre. Nous y verrons donc, avec le célèbre compagnon de Cook, deux races bien distinctes : la race jaune * et la race noire.

* Forster, en la comparant à la noire, l'appelle plus blanche. « Elle est moins basanée que celle d'un Espagnol, dit-il, et n'est pas aussi jaune que celle d'un Américain.... C'est un blanc mêlé d'un jaune brunâtre; mais la teinte n'est pas assez forte pour que, sur les joues de la plus blanche de

De la Race jaune du Grand-Océan.

Tous les navigateurs s'entendent parfaitement relativement à cette race d'hommes ; elle est, en effet, tellement caractérisée par sa constitution physique, qu'il suffit de l'avoir vue pour la reconnaître à l'instant partout où on peut la rencontrer. Comme nous ne considérons ici l'homme que dans ses rapports zoologiques, laissant à la partie historique, que traite M. le capitaine d'Urville, le soin de le faire connaître dans ses mœurs et ses habitudes, nous ne répéterons ce que les voyageurs ont dit tant de fois que lorsque notre sujet l'exigera rigoureusement. Nous dirons seulement que nous avons observé la race jaune à la Nouvelle-Zélande, aux îles des Amis, aux îles Sandwich (dans notre premier voyage), sur la petite île de Tikopia et enfin au milieu des nombreuses îles Carolines où elle a subi une légère variété dans la teinte, variété dépendant du sol et de la latitude. On sait que le peuple qui habite Taïti et toutes les îles de la Société, les Marquises, l'île de Pâques, se rattache à la même origine. L'opinion de Forster à cet égard a été confirmée par les navigateurs qui lui ont succédé ; mais n'ayant point vu nous-mêmes ces dernières localités, nous nous bornerons à les citer.

leurs femmes, on ne distingue aisément les progrès de la rougeur. » L'épithète de *jaune* lui convient mieux que celle d'une localité quelconque parce qu'on la trouve dans des divisions différentes du globe.

Voilà donc les débris de ce grand peuple disséminés à la surface du globe, occupant, sur des sommités isolées, un espace immense (entre les 20^e degré de latitude Nord et 48^e de latitude Sud, et les 112^e degré de longitude occidentale et 140^e de longitude orientale), se reconnaissant à sa constitution physique, à ses mœurs et à son langage, caractères qui se modifient selon les distances et les latitudes.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Cette grande terre, divisée en deux îles par le détroit de Cook, reculée vers l'extrémité de l'hémisphère austral, est habitée par les plus beaux individus de la race jaune. Sa latitude, qui la soumet aux variations atmosphériques des contrées tempérées de l'Europe, donnant à ses habitans le développement physique et la vigueur qui les caractérisent, il en résulte une grande énergie morale qui fait du Zélandais le peuple le plus remarquable de toute la mer du Sud.

Nous avons fait six relâches successives sur divers points de la Nouvelle-Zélande, savoir : la baie Tasman, la baie Inutile ou Téra-Witi, la baie Houa-Houa (*Tolaga* de Cook), la baie Wangari ou des Brèmes, la baie Shouraki (*rivière Tamise* de Cook), la baie des Îles, et sur chacun de ces points nous avons été à même de remarquer plusieurs centaines de naturels. C'est d'après eux que nous donnons l'esquisse suivante :

Les Zélandais sont grands, robustes, d'une phy-

sionomie agréable, quoiqu'ils cherchent à la défigurer par un tatouage en incisions, dont la disposition ne contribue pas peu à leur faire paraître le nez aquilin, forme qui d'ailleurs est assez commune et se joint à l'écartement des narines. Ils ont les cheveux longs, lisses et noirs, ainsi que la barbe. Leurs dents, d'une régularité admirable et d'une blancheur éclatante, sont uniformément usées. Le caractère de la physionomie est aussi varié qu'en Europe, et, pour tout dire en un mot, nous trouvons chez ces insulaires des ressemblances remarquables avec les bustes de Socrate, de Brutus, etc. La basse classe a les formes plus petites et moins belles. Peu d'individus sont tatoués. Ce privilège semble appartenir aux guerriers, et particulièrement aux chefs qui sont tous guerriers. Il suffit de voir cet ornement pour juger combien il doit être douloureux à obtenir. La beauté des femmes est bien inférieure à celle des hommes. Presque toutes petites, elles n'ont rien de ce naturel gracieux qu'on trouve quelquefois parmi les peuplades non civilisées, et que nous avons fréquemment rencontré dans l'Archipel des Sandwich. Les femmes des chefs ont seules le privilège de se tatouer les lèvres et les épaules d'une manière particulière.

Si quelque jour les Européens colonisent la Nouvelle - Zélande, les habitans de ce pays entreront promptement dans la voie de la civilisation, et se mélangeront avec les colons pour former une nouvelle race; ils sont bien différens en cela de la race noire,

qui, comme à la Nouvelle-Hollande, par exemple, et à la terre de Van-Diémen, s'isole des Anglais. Ceux-ci la poussent dans l'intérieur, à mesure qu'ils prennent plus d'accroissement, et finiront avec le temps par la faire disparaître.

ILES DES AMIS.

Quelques degrés de différence en latitude apportent déjà dans la constitution physique de l'homme de légères modifications qu'il est facile de saisir, non sur des individus isolés, mais sur des masses. L'île de Tonga-Tabou, dans laquelle nous avons séjourné pendant un mois, est située par 21° 8' de latitude Sud, et 177° 33' de longitude Est. Sa végétation est celle des tropiques, et avec elle naît l'abondance que nous allons retrouver dans toutes les îles qui en éprouvent la fécondante influence. Les hommes sont encore là grands et robustes, mais les chefs ont de la tendance à acquérir cette énorme obésité que nous avons vue aux îles Sandwich, lorsque l'abondance des alimens vient se joindre au défaut d'exercice. On voit parmi eux des physionomies très-agréables à nez effilé. Leurs cheveux noirs seraient comme les nôtres si, au moyen de la chaux, ils ne les frisaient pas en buisson ou ne les séparaient pas en grosses mèches. Les chefs les portent unis et se les coupent ras. Les hommes ont en général le bas de la jambe gros. Leur tatouage en noir, qui n'a lieu qu'à la ceinture et aux cuisses, est uniforme. Un usage bien malheureux auquel se soumettent les habitans

de Tonga , consiste à se couper un ou deux des petits doigts, dans l'articulation de la première phalange, lorsqu'un de leurs proches parens est malade, dans la croyance que ce sacrifice lui rendra la santé. Sur dix individus , sept à peu près offrent cette mutilation. Tous les chefs sont dans ce cas ; et , ce qui est encore plus barbare , on mutile ainsi de jeunes enfans qui , sans aucun doute , ne peuvent pas donner leur consentement à un acte aussi absurde.

En général , les jeunes femmes de Tonga sont assez jolies. La fille du chef Palou avait quelque ressemblance avec certaines statues égyptiennes. Ses bras et ses mains étaient très-bien faits. Le sexe serait mieux encore s'il ne coupait pas sa chevelure en la défigurant. Quelques femmes avaient un tatouage blanchâtre à petits points qui les rendait affreuses ; on le croira facilement si nous ajoutons qu'il ressemblait à la lèpre ou à des marques de petite-vérole.

ILES SANDWICH.

C'est dans le voyage de *l'Uranie*, avec M. le capitaine de Freycinet , que nous visitâmes cet archipel en 1819. Nos observations furent faites sur des milliers de naturels des îles Owhyhi, Mowi et Wahou. Comme à Tonga , un latitude qui n'est point trop élevée permet tout le développement des forces physiques ; là , en effet , nous avons vu parmi les chefs des hommes de plus de six pieds qui paraissaient de taille ordinaire , tant ils étaient gros. C'est parmi les femmes

des chefs qu'on remarquait le plus d'obésité. Ici, la mutilation était d'un autre genre, et consistait à se briser une ou deux dents non-seulement pour des chagrins particuliers, mais aussi à l'occasion d'un deuil général, comme par exemple lors de la mort du roi.

Ce peuple, qui habite des îles grandes et élevées, est l'un des plus nombreux de la race jaune et l'un de ceux qui, avec les Taïtiens, marchent le plus vite vers la civilisation. On peut d'avance se faire une juste idée des améliorations qu'éprouveront dans leur constitution physique ces insulaires s'ils veulent se servir de vêtemens et habiter les contrées tempérées de leurs hautes montagnes. Il est probable aussi que les chefs, modifiant leur genre de vie et cessant de s'allier constamment entre eux, n'offriront plus les formes athlétiques qui les caractérisent.

ILE TIKOPIA.

Cette île, d'une très-petite étendue, située par 12° 18' de latitude Sud, et 166° 12' de longitude Est, à peu près à égale distance des Nouvelles-Hébrides et de l'Archipel de Santa-Cruz, semble avoir été peuplée par la race jaune à la suite de quelque accident. Dans une circonférence d'un peu plus d'une lieue, elle contient plus de cinq cents habitans, qui sont grands, robustes, gais, confians, communicatifs comme tous les hommes de cette race en quelque lieu qu'on la trouve. Leurs usages sont les mêmes; seulement ils en ont emprunté quelques-uns à la race noire qui les envi-

ronne et habite d'autres îles ; c'est ainsi qu'ils ont la coutume de porter des anneaux aux oreilles, et de se percer quelquefois la cloison du nez pour y passer un bâtonnet. Ils laissent flotter leurs longs cheveux sur les épaules ; mais ils en altèrent la couleur au moyen de la chaux qui leur donne une vilaine teinte rousse. Leur tatouage est régulier et consiste en plusieurs bandes transversales sur la poitrine ; quelquefois on en remarque aussi trois longitudinales sur toute la longueur du dos.

Il y avait parmi les Tikopiens un habitant des îles des Amis qui ne présentait aucune différence avec eux. Nous n'en aurions rien su si on n'avait pas eu le soin de nous en instruire. L'accident qui l'y avait amené est important à connaître, et il nous servira à expliquer naturellement la manière dont quelques-unes de ces îles se sont peuplées. Nous en parlerons incessamment.

ILES CAROLINES.

Les nombreuses petites îles connues sous ce nom sont éparses sur la vaste étendue de mer qui se trouve comprise entre les 3^e et 12^e degrés de latitude Nord et les 128^e et 171^e degrés de longitude à l'orient de Paris. Comme la plupart de ces îles n'offrent aucun port sûr aux grands navires, on n'y relâche que fort rarement ; mais la confiance et l'intrépidité des Carolinois, qui les portent constamment à venir reconnaître les navigateurs qui traversent leur archipel,

peuvent dispenser jusqu'à un certain point d'aborder chez eux, surtout lorsqu'on n'a pour but que de savoir à quelle race ils appartiennent. Nous n'avons donc jamais fait aucune relâche aux îles Carolines; mais nous avons parcouru plusieurs fois cet archipel, en passant devant les îles Poulousouk, Poulouhot, Tamatam, Ollap, Fanadik, au milieu du groupe plus éloigné dans le Sud-Est que les naturels nomment Elivi. Nous avons côtoyé la grande et belle île d'Yap. Partout nous avons communiqué avec les indigènes, et de plus nous avons vécu à Guam avec un assez bon nombre d'entre eux qui viennent chaque année de Satahoual et de Lamursek pour y chercher du fer. Dans cette étude de plusieurs centaines de naturels, nous avons reconnu et confirmé ce que Forster n'avait admis que comme une supposition, puisqu'il n'avait pas vu ce peuple, qui appartient réellement à la race jaune de la mer du Sud. C'est la même conformation générale; ce sont les mêmes traits, la même chevelure flottante et lisse, plus belle ici parce que rien ne l'altère. Leur taille, en général, est seulement un peu moins élevée que celle des autres peuples du Grand-Océan leurs analogues. Leur tatouage, à l'exception de la figure qui ne présente pas cet ornement, est des plus complets, surtout celui des chefs qui portent incrustée dans leur peau la marque de leur puissance. Un usage qui leur est commun avec quelques autres peuplades, consiste à s'agrandir le trou qu'ils font au lobe de l'oreille de manière à y pouvoir quelquefois introduire le poing.

La seule différence que les Carolinois présentent avec les peuples dont nous venons de faire mention, c'est qu'ils sont un peu plus foncés en couleur tirant sur le brun. Mais cette nuance qui ne suffit pas pour en faire une race particulière, tient manifestement aux latitudes qu'ils habitent, au peu d'élévation de leur sol au-dessus du niveau de la mer, à l'habitude qu'ils ont d'être sans cesse dans leurs pros ou sur les bords de l'Océan, exposés à l'influence d'un soleil ardent *. Ces différences sont les mêmes que celles qu'on peut remarquer en Europe entre les peuples du midi et ceux du nord. Ainsi, par exemple, en France on distingue facilement les Normands et les Bretons des Provençaux et des Languedociens; mais ce seront toujours des Européens, des hommes de la race caucasienne, comme les habitans des Carolines doivent être de la race jaune. Nous différons, en cela, de notre confrère de la marine, M. Lesson, qui regarde les Carolinois comme différens des Sandwichiens, des Nouveaux-Zélandais, etc.

Il suffit d'avoir vu la race jaune partout où elle

* c

* Aux îles Mariannes, nous eûmes un exemple frappant de l'action du soleil sur l'espèce humaine relativement à la modification de la couleur. Des Sandwichiens, hommes, femmes et enfans, avaient été pris sur un corsaire des indépendans d'Amérique. Ils étaient devenus si bruns que nous avions de la peine à les reconnaître pour être de la race jaune. Nous avons vu le même phénomène sur un homme des Marquises; et tous les jours on pouvait l'observer en comparant les chefs aux hommes de peine qui, pour se procurer leur nourriture, passent leur vie sur les récifs et presque entièrement nus.

se trouve pour en reconnaître l'identité, et il est peu nécessaire pour la confirmer davantage d'y joindre des habitudes de mœurs ou des similitudes de langage. Ce dernier moyen n'est même pas toujours concluant ; car il arrive quelquefois que, lorsque la race jaune et la race noire se trouvent réunies dans le même archipel, sur des îles séparées, elles parlent la même langue ou bien se servent d'un grand nombre de mots communs à chacune d'elles, comme cela a lieu entre les îles des Amis et les îles Viti, entre Vanikoro et Tikopia.

Nous ajouterons à ces peuples que nous avons vus, et comme devant appartenir à la même race, d'autres hommes que nous n'avons point observés nous-mêmes. Nous le ferons avec confiance pour les naturels de Taïti, des Marquises * et de l'île de Pâques, d'après les observations de Forster, et pour ceux d'Oualan, d'après le rapport de M. Lesson. Ce sera avec moins de certitude que nous joindrons à ceux-ci les habitans des Mulgraves et des îles Palaos.

ILES MARIANNES.

Parlerons-nous du peuple qui habite actuellement les îles Mariannes ? Mais il y a si long-temps que son caractère originel s'est altéré par ses alliances avec les

* Nous pourrions invoquer le sentiment unanime de voyageurs aussi instruits que véridiques, ne voulant pas mentionner les individus isolés de ces deux premières îles que nous avons eu l'occasion d'examiner.

Espagnols d'Europe et de Manille, qu'il serait réellement fort difficile d'indiquer à quelle race il appartenait précisément. La position des Mariannes non loin des Carolines pourrait porter à croire que les deux peuples devaient avoir une même origine ; mais , d'un autre côté, si l'on fait attention à l'histoire que raconte le père Le Gobien, de ces Carolinois qui, dans une frêle pirogue, furent jetés sur l'île de Guam, où leur langue était totalement inconnue ; si l'on tient compte, chez beaucoup de métis actuels, de la forme des yeux qui sont obliques et assez semblables à ceux des Chinois, on sera fort embarrassé pour répondre à la question qui nous occupe, et pour dire à quel peuple se rattachait celui des Mariannes. Quoi qu'il en soit, la race en est belle et le croisement ne lui a nui en aucune façon. Les Mariannais ont conservé de leur type ancien les cheveux noirs et lisses, la largeur des pommettes, l'obliquité de l'angle interne de l'œil (sans cependant le renflement de la peau qu'on remarque chez les Chinois dans cet endroit), un peu de grosseur dans les lèvres et les ailes du nez, et les cheveux noirs et lisses. Leurs membres sont robustes ; les inférieurs sont d'une grosseur remarquable, et paraissent peut-être un peu courts pour se trouver en proportion avec le torse. Leur peau fortement bronzée se ressent de sa double origine. Les femmes des chefs, qui ne sont point exposées à la fatigue, sont d'un brun foncé agréable ; mais une maladie terrible, la lèpre, rend hideux ceux qu'elle attaque, altère et détruit leur constitution, etc., etc.

De la Race noire du Grand-Océan.

En nous servant de cette expression de *race noire*, nous voulons qu'elle porte en quelque sorte sa définition avec elle, afin qu'on ne la confonde pas avec la race *nègre* d'Afrique. Il existe, en effet, entre ces deux races une assez grande différence pour qu'on ne s'y méprenne point. Quelques-uns des premiers navigateurs seuls ont pu commettre cette erreur. Sans être naturaliste, tout observateur judicieux ne confondra jamais un naturel de la Nouvelle-Guinée ou de la Nouvelle-Hollande avec un habitant du royaume de Benin ou de la côte de Mozambique.

Malgré notre répugnance pour tout ce qui est hypothétique ou seulement obscur, nous ne pouvons nous empêcher de croire cependant que la race noire tire son origine de la Nouvelle-Guinée. Nous voulons dire la race des îles qui environnent cette grande terre, qui a poussé ses migrations dans la mer du Sud jusqu'auprès des îles des Amis, et qui habite exclusivement le grand archipel des Viti *; car, pour l'espèce qui habite la nouvelle-Hollande, nous ne pouvons la regarder comme identique. Les caractères qui la différencient sont trop frappants pour qu'on cherche jamais à la rattacher aux Papous. Nous cite-

* Ce sont les *Fidji* des navigateurs, ainsi nommées par leurs voisins les habitants de Tonga-Tabou. Le nom de *Viti*, que nous adoptons avec M. d'Urville, nous a été fourni par les insulaires eux-mêmes.

rons les faits sans nous engager dans aucune conjecture sur son origine. Nous demandons seulement qu'on nous tienne compte de la réserve que nous apportons dans des opinions zoologiques, qui, vu le développement actuel de la science, pourraient être portées fort loin et trancheraient bien des difficultés.

NOUVELLE-GUINÉE.

Nous avons parlé ailleurs * de ses habitans connus sous le nom de Papous ou Papouas, que nous avons vus sur l'île Vaigiou, et nous avons donné quelques détails sur ce que l'organisation de l'homme a de plus caractéristique, la tête osseuse. Les observations que nous avons faites depuis lors sur ces hommes qui habitent le littoral de la Nouvelle-Guinée, au port Dorey, nous ont confirmés dans l'opinion que nous avions avancée : savoir, que ces peuples formaient une race distincte, différente de la race nègre proprement dite. Ses principaux caractères sont les suivans : les cheveux crépus, mais non laineux **, très-touffus par le soin tout particulier qu'ils en prennent.

* *Voyage de l'Uranic*, Zoologie, pages 1-9, planches I et II.

** Cette observation, qui est de Forster, nous paraît très-bonne, en ce qu'elle distingue la chevelure des Papous de celle des Nègres d'Afrique qui est courte et laineuse, et dont on ne pourrait jamais faire ces vastes coiffures des Papous dont les cheveux ne sont que crépus et très-longs. Nous ne nous dissimulons pas du reste qu'une description ne saurait rendre qu'imparfaitement ce qu'un seul coup-d'œil jeté sur ces hommes ou sur une bonne figure indique immédiatement.

Quoique leur crâne ait en général les dimensions voulues pour constituer des hommes doués d'une assez grande somme d'intelligence, les proportions du reste de leur corps sont loin d'être belles. Ils sont petits ; ils ont les membres assez grêles et le ventre gros. La couleur de leur peau est un brun foncé mélangé de jaunâtre. Ils ont le nez épaté, la bouche grande et les deux diamètres de la face presque égaux. Cependant, parmi les jeunes gens, il s'en trouve d'une physionomie agréable ; et nous citerons pour le village de Dorey, un de nos guides nommé Manbéou. Il joignait à l'élégance du jeune âge la plus grande coquetterie dans sa frisure qu'il craignait de déranger en nous accompagnant dans les forêts. Aussi sa mère se vantait-elle à nous, par des signes, de l'avoir porté dans son sein.

Dans toutes les contrées que nous avons parcourues, nous avons trouvé les femmes moins bien que les hommes. Ici, elles sont dégradées au dernier degré et flétries de bonne heure par les institutions qui les chargent des travaux les plus pénibles.

Les habitans de Dorey nous ont paru de mœurs aussi douces que simples, sans cependant manquer de sagacité. La fréquentation des Malais et des Chinois des Moluques leur donne l'habitude du commerce. Sans vouloir entrer dans des détails qui appartiennent à l'Historique du Voyage, nous ferons remarquer cependant qu'ils savent fabriquer la poterie, coutume qui semble propre à la race noire, qu'elle a portée avec elle dans ses migrations, et que

nous n'avons trouvée nulle part chez la race jaune.

La population du port Dorey présente de singulières différences dans le caractère de la tête. Nous ne fûmes pas peu surpris de voir, comme à Vaigion dans notre premier voyage, des figures de Nègres à maxillaire avancé, à lèvres saillantes, avec le front fuyant plus ou moins en arrière. Leurs cheveux coupés ras ajoutaient encore à la ressemblance. La couleur de la peau seule était celle des Papous; cependant ces individus, jeunes pour la plupart, appartenaient bien à la même peuplade, y étaient nés, enfin c'étaient des Papous comme les autres, ainsi qu'ils le disaient en répondant avec énergie à nos questions qui paraissaient leur déplaire. Ce fait, qu'aujourd'hui nous avons de nouveau examiné avec attention, ne nous en semble pas moins difficile à expliquer. Nous ne pouvons même, pour cela, faire intervenir une race existant dans l'intérieur; car les habitants de Dorey en ont la plus grande frayeur et sont en guerre ouverte avec elle, comme nous avons eu occasion de le voir à nos dépens. (*Voyez l'Histoire du Voyage.*)

Les Papous du littoral se distinguent eux-mêmes de ceux qui habitent les montagnes et qu'ils nomment *Arfakis* ou *Alfakis*. Comme il y en avait plusieurs familles qui habitaient trois ou quatre cases sur les hauteurs de Dorey, où elles s'adonnaient entièrement à l'agriculture, nous les visitâmes en nous faisant accompagner par un assez bon nombre de Papous, afin de pouvoir établir une comparaison immédiate et tout-

à-fait zoologique. Les légères différences que nous trouvâmes entre eux, et que la couleur noire de la peau rend encore plus difficiles à apprécier, ne peuvent tout au plus nous les faire considérer que comme une de ces variétés de physionomie qu'en France on observe entre des provinces éloignées.

De grandes contrariétés ayant empêché *l'Astrolabe* d'explorer la Nouvelle-Guinée comme on en avait l'intention, nos recherches relativement à ses habitans n'ont pu se porter sur d'autres points. Ainsi, nous ne citerons ceux des environs des îles Schouten, qui s'avancèrent vers nous avec des intentions hostiles, que comme paraissant moins bien conformés que ceux du port Dorey, et comme étant remarquables surtout par la grosseur du ventre.

NOUVELLE-IRLANDE.

La race noire vit ici dans son état le plus naturel, loin du contact des peuples un peu plus civilisés. Ce n'est même que de loin à loin que quelques Européens visitent ces contrées. Les indigènes du havre Cartret vivent en petites peuplades isolées et sont extrêmement défiants; ils écartaient toutes les propositions qui tendaient à obtenir la permission de visiter leur village. Des cadeaux que leur fit l'un de nous parurent vaincre un instant leur répugnance à cet égard; mais bientôt ils changèrent d'avis et ne voulurent plus tenir leur promesse, quoiqu'ils eussent reçu des présents qu'ils considéraient comme très-précieux. La

différence qu'ils peuvent présenter avec les habitans de Dorey tient plus à l'usage de se barbouiller la figure de blanc et de rouge , à celui de se teindre les cheveux de plusieurs couleurs , qu'à des caractères réels et bien tranchés. Voici du reste la note qui les concerne , tirée de notre journal et faite à l'anse même où était mouillé notre navire. Ils ont la taille médiocre , le ventre gros et les membres grêles. La face est élargie par la saillie des pommettes. Le nez est épaté ; ils s'en percent les deux ailes pour y passer des dents de cochon qui divergent comme de petites cornes , ce qui leur donne un aspect tout-à-fait singulier. Ils ont les yeux petits et un peu obliques , et n'ont presque pas de barbe ; leurs cheveux sont noirs et disposés par petites tresses. Ces hommes peu industriels sont entièrement nus et paraissent fort misérables. Quoique habitant sous une belle latitude , par 4° Sud , ils ne savent point tirer parti pour leur bien-être de l'admirable végétation qui les environne. Ils paraîtraient au contraire en recevoir une influence funeste pour leur développement , et se ressentir de l'atmosphère humide dans laquelle ils sont si fréquemment plongés , et qui nous contraria beaucoup pendant les quinze jours que nous demeurâmes au hâvre Carteret.

ILE VANIKORO.

Il paraît que la race noire du Grand-Océan , dont le point central est la Nouvelle-Guinée , a , par des

migrations successives, gagné la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, les archipels de Salomon et de Santa-Cruz, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie et les îles Viti. La seule île de Tikopia, située entre les Nouvelles-Hébrides et les îles de Santa-Cruz, est peuplée par des hommes de la race jaune, comme nous l'avons vu précédemment.

L'île de Vanikoro ou Vanikolo, devenue à jamais célèbre par la perte des vaisseaux de La Pérouse, appartient à l'archipel de Santa-Cruz. Elle est située par $11^{\circ} 40'$ de latitude Sud et $164^{\circ} 32'$ de longitude à l'Est de Paris. Nous devons avouer qu'ici la variété de l'espèce noire est des plus grandes, et qu'elle se rapproche autant du type nègre proprement dit, que du papou, ainsi qu'on peut le voir dans la planche n^o 3; mais il s'y joint un autre caractère que nous n'avons trouvé nulle part, c'est la compression latérale et naturelle de la tête produite par la saillie du coronal très-bombé en devant et par la forte arête que décrit la ligne courbe temporale *. Leurs cheveux n'avancant point sur le front, le soin qu'ils prennent de les relever et de les rejeter en arrière rend toutes ces parties bien visibles. La saillie des pommettes, qui est assez considérable, rend le diamètre transversal de la face plus grand que celui du crâne. Un autre caractère non moins remarquable encore est la dépression des os du

* Ce rétrécissement très-apparent n'est cependant que relatif, comme il a été facile de s'en convaincre par des mesures prises avec un compas courbe sur une quinzaine d'individus, et comparées ensuite, avec les dimensions de cette partie, sur des hommes de notre équipage.

nez, ce qui fait paraître cet organe comme écrasé à sa racine : singulière ressemblance avec celui de l'Orang-Outang. Par cette disposition, les bosses orbitaires, déjà très-bombées, le paraissent encore davantage. Le nez lui-même est très-épaté ; ils en augmentent l'élargissement par d'assez longs bâtonnets qu'ils se passent en travers dans la cloison. Quelques-uns se percent les ailes du nez et y suspendent d'assez lourds anneaux d'écaille de tortue. Le maxillaire inférieur n'a rien de remarquable. La forme bombée du front fait que leur angle facial n'est point trop aigu. L'œil est assez grand, ovalaire, enfoncé ; le globe est saillant et ressemble pour la forme et la couleur à celui des Nègres ; les lèvres sont grosses, le menton est petit. Les hommes âgés ont la tête nue et les cheveux courts ; l'oreille n'aurait rien d'extraordinaire si ces insulaires n'en perforaient le lobe et ne dilataient l'ouverture de manière à y passer le poing. Lorsqu'un accident rompt cet anneau, ils en percent un autre dans la lanière la plus considérable ; et ce qui est très-singulier, c'est que ces parties qui sembleraient devoir s'amincir en raison de leur extension, prennent très-souvent au contraire, par des attouchemens et des tiraillemens continuels, une augmentation de volume qui pourrait représenter huit ou dix fois celui du lobe. Les membres inférieurs, grêles dans les uns, sont assez bien nourris chez d'autres ; le mollet est placé un peu haut, et le calcaneum chez beaucoup d'individus fait une saillie assez remarquable, ce qui est un nouveau rapport avec le Nègre, que ne présentait pas la race polyné-

sienne. Leurs cheveux sont crépus , et bien qu'ils ne les coupent pas , ils ne prennent jamais en masse un grand accroissement ; ils les tiennent enveloppés dans une pièce d'étoffe qui leur pend jusqu'au bas du dos ; c'est ce qui d'abord semble donner plus de développement à leur chevelure. Ils façonnent en très-grands anneaux l'écaille de tortue et en suspendent jusqu'à près d'une demi-livre à chaque oreille. Du reste ils seraient entièrement nus sans l'étoffe étroite qui cache à peine leurs parties génitales. L'usage du bétel leur détruit les dents et rougit désagréablement le contour de la bouche.

Les femmes sont d'une laideur effrayante. Ces peuples , comme tous ceux qui habitent par de semblables latitudes, sont sujets à la lèpre, maladie qui s'offre le plus souvent sous la forme d'éléphantiasis. Le vieux chef de Manévé avait la figure couverte de pustules ulcérées et suppurantes.

L'île de Vanikoro , d'environ douze lieues de tour , peut avoir une population de mille à douze cents ames dont nous avons vu plus des deux tiers. Dans ce grand nombre d'individus à peine pourrions-nous en citer quelques-uns de remarquables par le développement de leurs formes. Ils sont , en général, petits et grêles. Ces misérables peuplades , divisées et constamment en guerre entre elles , habitent sur le bord de la mer un sol bas et marécageux dont ils doivent à la longue ressentir l'influence, comme nous l'éprouvâmes nous-mêmes si vivement durant le court séjour que nous fîmes dans cette île.

ILES VITI.

Les îles Viti, situées dans le Grand-Océan non loin du tropique du Capricorne, forment vers l'Est la dernière limite de la migration des hommes noirs. Cette race, qui occupe complètement cet archipel, s'est constamment tenue isolée des habitans des îles des Amis qui les touchent pour ainsi dire. Cependant l'île de Lagnemba, située dans la partie orientale des îles Viti, est souvent fréquentée par les insulaires de Tonga, et le sang s'y trouve quelquefois mélangé.

En faisant la géographie de cet archipel nous n'y avons point trouvé de port, et le mauvais temps nous a empêchés d'y relâcher. Toutefois nous avons eu à bord pendant quelques jours plusieurs naturels de l'île Embaou, au nombre desquels il s'en trouvait un, nommé Toumboua-Nakoro, qui était doué d'une rare intelligence. Par un beau temps nous communiquâmes avec une centaine d'autres habitans de Viti-Lévou. En général, tous ces Vitiens étaient de fort beaux hommes. Quelques-uns avaient de cinq pieds cinq pouces à cinq pieds dix pouces. Bien pris dans leurs proportions et sans tendance à l'obésité, plusieurs auraient pu servir de modèle et offraient cette vigueur et cette sécheresse de formes que l'on remarque dans la statue du gladiateur combattant. Leur peau est d'un noir tirant sur le chocolat; ils ont le haut du front élargi de même que le nez; leurs lèvres sont grosses; cependant quelques-uns avaient d'assez

beaux traits fortement prononcés. Leur chevelure est, comme celle des Papous, très-ample et très-frisée ; ils en prennent le plus grand soin dès l'enfance ; elle est naturellement noire , et ils augmentent encore l'intensité de cette couleur au moyen du charbon. D'autres , à l'aide de la chaux , la rougissent , la blanchissent ou la rendent blonde ; ces diverses substances épaississent les cheveux et les font ressembler à du crin frisé. Quelques-uns les taillent en rond avec beaucoup d'art , tandis que d'autres les divisent en deux touffes par un large sillon qui va d'une oreille à l'autre ; ils maintiennent cet appareil avec une étoffe blanche et claire de mûrier à papier , disposée en forme de turban , ce qui leur donne l'air de Musulmans.

Leur tatouage est en relief , c'est-à-dire que sur les bras et la poitrine ils se creusent des trous qu'ils avivent jusqu'à ce que la cicatrice se boursoufflant devienne grosse comme une petite cerise. Pendant le temps qu'elle met à se former, ce sont autant d'ulcères dégoûtans. Le tatouage par empreinte , qu'ils doivent avoir emprunté aux îles des Amis , est peu répandu ; on en devine facilement la raison. A quoi servirait-il sur une peau noire ?

Une industrie qu'ils ont manifestement apportée avec eux dans leur migration , c'est la fabrication des vases de terre qu'on ne trouve dans aucune des îles du Grand-Océan , pas même à Tonga-Tabou , qui est si près d'eux ; ils n'ont point l'usage du bétel ; ils pratiquent la circoncision , comme à Tonga et dans beaucoup d'autres îles. L'horrible coutume de manger les

ennemis morts dans le combat est portée chez eux au plus haut point , et l'emporte de beaucoup sur ce qui a lieu à cet égard à la Nouvelle-Zélande.

Si dans ce vaste archipel la race noire a pris, dans sa constitution physique, un développement égal à celui de la race jaune, elle le doit, ce nous semble, à l'agréable latitude sous laquelle elle vit, à une température qui n'accable point ses habitans par une chaleur humide, énervante, et qui n'étouffe point les productions utiles à la nourriture de l'homme sous le luxe d'une végétation équatoriale.

NOUVELLE-HOLLANDE.

Nous n'avons vu de ses habitans que ceux de la baie des Chiens-Marins, du port du Roi-Georges, de la baie Jervis et de Port-Jackson. S'ils appartiennent à la race que nous venons de décrire, il faut convenir qu'ils en forment une variété bien distincte et des plus dégradées. Peut-être l'en isolera-t-on quelque jour lorsqu'on aura mieux étudié les peuplades qui couvrent cette vaste partie du monde, et qu'on aura mieux saisi les rapports qui les lient entre elles sous diverses latitudes. Les indigènes de Port-Jackson étant connus par la foule de voyageurs qui en ont parlé, nous ne décrirons que ceux du port du Roi-Georges. Quant aux habitans de la baie des Chiens-Marins, ils ont été décrits et figurés dans le Voyage de *l'Uranie*.

Les habitans du port du Roi-Georges, comme tous ceux des plages de la Nouvelle-Hollande, sont peu nom-

breux et divisés en petites tribus dont chacune paraît composée au plus d'une vingtaine d'individus. Nous ne les avons point vus entièrement réunis. Les groupes les plus considérables avec lesquels nous avons communiqué comptaient à peine douze à quinze hommes et quelques enfans de dix à douze ans qui pouvaient les suivre dans leurs courses. Les femmes n'étaient jamais avec eux ; et nous sommes fondés à croire que , par crainte ou par jalousie , ils les cachaient avec soin. Il paraît même qu'elles habitent assez loin des bords de la mer.

Le caractère de physionomie de ces hommes nous semble à peu près le même dans toute la Nouvelle-Hollande , autant qu'on peut en juger par les relations des voyageurs que par ce que nous avons vu nous-mêmes à la baie des Chiens-Marins , à la baie Jervis et à Port-Jackson. Il peut y avoir quelques différences dues aux localités , mais elles ne modifient pas essentiellement le type général.

Les indigènes du port du Roi-Georges sont en général d'une taille au-dessous de la moyenne. Au premier aspect on est frappé de la maigreur et de l'exiguïté de leurs membres inférieurs ; mais cette disposition ne paraît pas être le caractère propre à ces peuples ; elle tient à l'état de misère dans lequel ils sont et au défaut d'une nourriture suffisante pour le développement de ces parties. Ce qui semble le prouver, c'est que nous avons vu dans ces parages des femmes du port Dalrymple , sur la terre de Van-Diémen , prises dans cet état d'émaciation par les Anglais

qui font la pêche des Phoques, vivant avec eux et faisant usage d'une nourriture abondante et animale, et qu'elles avaient leurs extrémités très-bien développées, et même dans un état d'obésité. Le même cas s'est offert chez plusieurs individus des peuplades de la Nouvelle-Galles du Sud. Quoi qu'il en soit, ce caractère de maigreur est si marqué chez les hommes, qu'il paraît vraiment extraordinaire au premier aspect, et que le dessin que M. de Sainson a fait d'un enfant nommé Yalépouol semble être une vraie caricature : on dirait que ses membres inférieurs ne sont autre chose que le fémur et le tibia recouverts de la peau.

Si le torse paraît plus développé et plus trapu, on ne peut attribuer cela qu'à l'exiguité des jambes, car il est généralement maigre. Les bras participent aussi, mais un peu moins, de ce même état; cependant le ventre est arrondi et a des propensions à devenir gros, ce qui s'explique facilement par l'habitude qu'ont les peuples sauvages, exposés à de longues abstinences, de prendre des alimens outre mesure quand ils en trouvent l'occasion.

Leur tête est assez grosse, la face un peu élargie transversalement; l'arcade sourcilière très-saillante, d'autant plus peut-être que leurs yeux petits, obliques, noirs, et dont la sclérotique est blanc-jaunâtre, sont très-enfoncés. Ils ont les narines plus ou moins aplaties et écartées; les lèvres médiocrement grosses, les gencives blafardes; la bouche grande, très-fendue, ornée de dents fort belles, régulières et serrées, dont

l'ensemble ressemble parfaitement à ces râteliers artificiels qu'on voit chez les dentistes de Paris. Ils ont les oreilles médiocrement grandes, les cheveux bruns ou noirs, frisés sans être laineux. Dire que la couleur de leur teint est un noir rougeâtre, ce n'est pas indiquer celle qu'ils devraient avoir naturellement, car la fumée et l'ocre dont ils se frottent la tête et le corps doivent singulièrement modifier cette teinte; toutefois c'est le noir qui domine.

Les malheureux habitans du port du Roi-Georges n'ayant, en hiver, pour tout abri, sous un climat rigoureux dans cette saison, que de misérables cabanes ouvertes à tous les vents; pour vêtement, qu'une mince peau de kangaroo qui leur couvre les épaules, et pour toute nourriture, que des lézards ou de maigres racines, peuvent à peine végéter sur une terre qui semble tout leur refuser. Leur seule industrie paraît se borner à la fabrication grossière de quelques pêcheries sur la rivière des Français, où ils vont à certaines époques de l'année; mais ils ne connaissent ni l'arc ni la flèche pour atteindre leur proie; ils ne font usage ni de la pirogue ni de l'hameçon, instrumens naturels aux peuples riverains.

Cependant ils ne sont point stupides, quoique leur existence s'écoule presque entièrement dans le repos ou à la recherche de leur nourriture; ils ont de la sagacité et de la finesse dans le sourire et dans les manières. Notre présence leur causait une sorte de gaieté, et ils cherchaient à nous communiquer leurs sensations avec une loquacité à laquelle nous ne pouvions

répondre, car nous n'entendions pas leur langage. Dès que la rencontre s'opérait, ils venaient à nous les premiers en gesticulant et en parlant beaucoup; ils poussaient de grands eris, et, si nous leur répondions sur le même ton, leur joie était extrême. Bientôt l'échange de nom avait lieu, et ils ne tardaient pas à demander à manger, en se frappant sur le ventre. Dans une nuit passée au milieu d'eux à terre, nous obtînmes assez facilement les mots les plus usuels de leur vocabulaire, et ils ne cessèrent de nous montrer les dispositions les plus bienveillantes.

Si notre approche n'a point effarouché ces tribus, si elles se sont empressées de communiquer avec nous, si nos armes à feu ne les ont point effrayées, nous devons l'attribuer à la présence des Anglais qui fréquentent et habitent même ces parages pendant une grande partie de l'année pour la pêche des phoques; mais si nous n'avons pas vu les femmes des indigènes, il faut probablement encore en chercher la cause dans la présence de ces mêmes Anglais qui en ont enlevé plusieurs pour leur propre service. Elles leur sont d'ailleurs de la plus grande utilité quand il s'agit de leur procurer leur subsistance, soit en prenant des poissons, des coquillages, des lézards, etc., soit en chassant avec les chiens et même avec le fusil. Elles deviennent promptement habiles dans ce dernier exercice. Une fois que ces malheureuses femmes ont perdu le souvenir de leur liberté, dans laquelle cependant elles sont maltraitées par leurs maris, elles ne peuvent que trouver agréable la vie qu'elles mènent

avec les Européens qui ont pour elles beaucoup plus d'égards. Nous tenons de quelques pêcheurs , abandonnés par leur navire plus long-temps qu'ils ne pensaient , qu'elles leur ont été d'un extrême secours , et que sans elles ils seraient peut-être morts de misère.

ILE DE VAN-DIÉMEN.

Nous n'avons vu que quelques habitans de cette terre , qui deviennent de jour en jour plus rares. N'ayant point voulu profiter de quelques avantages de la civilisation , ils ont été refoulés dans leurs forêts , et il s'est élevé entre eux et les Anglais une guerre à mort dans laquelle ils doivent nécessairement succomber. Ils finiront , n'en doutons point , par disparaître du sol que la nature leur avait départi.

Ce peuple diffère étonnamment des naturels de cette partie de la Nouvelle- Hollande dont il n'est séparé que par le détroit de Bass. Il diffère encore plus de la race papoue et de ses nuances diverses. Il n'a d'autres rapports avec elle que ceux de la couleur. Il n'est pas de tête et de physionomie qui se rapproche davantage de celle du Nègre d'Afrique , mais avec des modifications qui sont à l'avantage de ce dernier , car il est loin d'avoir , en général , le nez aussi écrasé et les lèvres aussi grosses et aussi saillantes. Les cheveux des habitans de Van-Diémen sont courts et laineux. Les femmes que nous avons vues sont dans l'habitude de se raser la tête. Ces différences n'ont point échappé à MM. de Labillardière et Péron ; elles

sont inexplicables et se refusent même à toute conjecture. Très-certainement c'est une race distincte, et il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les dessins des deux voyageurs que nous venons de citer et sur ceux que nous donnons nous-mêmes.

Lorsque ces insulaires ont une nourriture abondante, et qu'ils ne sont point exposés aux intempéries des saisons propres à ces latitudes, ils sont susceptibles de prendre beaucoup d'embonpoint, comme nous l'avons remarqué chez les femmes qui vivaient avec les Anglais. Un métis provenant de cette union n'avait rien de désagréable dans les traits, bien qu'il eût conservé la couleur noire de sa mère. On l'eût pris facilement pour un Indien.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL SUR LA DIFFÉRENCE QUI EXISTE
ENTRE LES DEUX PEUPLES.

Nous avons vu dans la race jaune une grande uniformité physique, quelles que soient les latitudes diverses où nous l'ayons observée, depuis le climat tempéré de la Nouvelle-Zélande jusqu'à Tikopia et aux îles Carolines, où il fait une chaleur brûlante. Partout ce sont les mêmes hommes : grands, robustes, à physionomie ouverte et dont les traits ne déplaisent point ; il n'est même pas rare de rencontrer de belles figures parmi eux. On s'accoutume facilement à la vue de ces hommes nus de couleur jaune cuivrée, parce qu'ils présentent de belles proportions,

telles que l'espèce noire, en général, est loin d'en offrir, et que même souvent on ne trouverait pas chez les Européens, comme il est facile de s'en assurer dans les écoles de natation ou en examinant les régimens que l'on fait baigner. Leurs longs cheveux noirs et ondulés qu'ils laissent flotter sur leurs épaules en boucles élégantes, ou bien qu'ils relèvent avec grâce au-dessus de la tête, ne contribuent pas peu à leur donner un agréable aspect. La race noire, au contraire, torture ses cheveux en tous sens, les couvre de poudres de diverses couleurs, et leur fait prendre cette forme ébouriffée qui, de prime abord, paraît si singulière. Les habitans de Vanikoro ont même une chevelure tout-à-fait laineuse et l'enveloppent soigneusement dans de longs cylindres d'étoffes qui pendent jusqu'au bas du dos. Indépendamment de la couleur, les traits de ces deux races ne sont point comparables. Des pommettes élargies, un front rétréci et comprimé latéralement, des lèvres épaisses ou avancées, un nez écrasé, les yeux un peu obliques et quelquefois saillans : tels sont les caractères de la figure des noirs, qui ont également l'usage de se limer les dents et de les altérer par l'usage du bétel. Il est vrai que les hommes jaunes ont aussi les narines un peu élargies ; mais quelques-uns d'entre eux ont le nez bien fait.

Le tatouage diffère considérablement parmi les Océaniens. Celui du Zélandais, unique en son genre, est le résultat d'incisions douloureuses et régulières ; il paraît propre aux chefs qui donnent ainsi à leur figure un air de ressemblance martiale. Chez les insu-

lares des Carolines, ces distinctions ne se trouvent que sur le corps; mais ce n'est plus que le tatouage ordinaire, produit de simples piqûres. Comme nous l'avons dit précédemment, il serait sans objet sur une peau noire; et c'est sans doute pour cette raison que les Vitiens lui ont substitué le tatouage en relief qui est le produit d'ulcérations long-temps entretenues.

Si nous voulions, ce qui n'est pas directement de notre ressort, descendre à l'examen de leurs mœurs et de leurs habitudes, nous trouverions des distinctions non moins fondamentales; nous verrions cette race jaune, si confiante et si joyeuse, s'empresse d'accourir au-devant des navigateurs, leur apporter le produit de son industrie, y joindre même les faveurs de ses femmes. Nous la verrions pulluler d'une manière inconcevable sur les plus petites îles, comme dans les Carolines, à Tikopia, etc.; tandis que les Papous vivent par peuplades isolées, multiplient peu, sont le plus souvent en guerre, paraissent défiants et surtout excessivement jaloux de leurs femmes qu'ils cachent avec le plus grand soin à l'approche des étrangers. Lorsque nous vîmes près de Tikopia, bientôt toutes les pirogues de l'île entourèrent l'*Astrolabe*; et trente lieues plus loin, nous demeurâmes deux jours à rôder autour de Vanikoro sans voir un seul naturel. Cette manière d'agir nous fit dès-lors connaître quelle race l'habitait, et nous allâmes les premiers à sa rencontre.

Il résulte de l'état de guerre presque permanent dans lequel se trouve la race noire, qu'elle est re-

doutée de la race jaune qui communique rarement avec elle. Nous ne connaissons qu'une exception à cet égard.

Si nous portions nos regards sur leur navigation, nous trouverions celle de la Nouvelle-Guinée dans l'enfance, les pirogues des noirs océaniens ne perdant jamais les côtes de vue; nous verrions les pros des Carolinois et les pirogues des Sandwichiens prendre l'essor, abandonner les terres, et se diriger sur les astres pendant des traversées de plusieurs jours.

Il résulte de ce que nous venons de dire des caractères propres à ces deux peuples, que l'un, sous l'influence des Européens, marche rapidement vers la civilisation, tandis que l'autre, refusant tout contact, demeure stationnaire dans son ignorance et sa barbarie.

DU MÉLANGE DES DEUX RACES.

Ce n'est qu'entre l'archipel des Viti et celui des Amis que la fréquentation des naturels a lieu. Tout semble prouver qu'il n'y a pas long-temps que ce mélange des deux peuples s'est opéré. Il est à remarquer que les Vitiens vont très-rarement à Tonga, et que ce sont au contraire les insulaires des Amis qui se sont établis sur Laguemba, une des îles de la partie orientale de l'archipel Vitien. Ils vont y chercher le bois propre à la construction des pirogues qui manque

dans leurs îles, et le bois de sandal qui sert à parfumer l'huile dont ils se frottent le corps.

Nous avons eu pendant plusieurs jours avec nous un de ces chefs métis. Par la couleur de la peau et par les cheveux il tenait du Vitien ; mais par l'ensemble des traits et surtout par son obésité il appartenait à la race jaune. Un autre cas semblable s'est également offert à nous sur l'île de Vanikoro. On reconnaît promptement ce mélange : il est tout à l'avantage de la race noire parce que ces métis acquièrent les formes et le caractère de la race jaune.

INFLUENCE DES LOCALITÉS ET DES HABITUDES DE LA VIE SUR CES PEUPLES.

Comme l'a remarqué depuis long-temps Forster, les deux grandes races qui nous occupent présentent des différences qui peuvent les faire diviser en sous-variétés ; mais, il faut en convenir, ce ne sont que des nuances, et pour quelques-uns de ces insulaires, elles tiennent aux latitudes, à la configuration du sol, à l'abondance de la vie animale, aux habitudes, etc. Nous allons examiner rapidement l'influence de quelques-uns de ces modificateurs sur l'espèce humaine.

Si nous observons d'abord la race jaune, il est facile de remarquer les belles proportions qui distinguent les habitans de la Nouvelle-Zélande, et la grande énergie morale qui les caractérise. Ils vivent sous une zone tempérée. Ce n'est pas que leur sol fournisse abondamment et sans culture aux besoins de la vie ;

mais ils trouvent par leur intelligence et par leur industrie une partie de ce que la nature leur a refusé. Ils la forcent à produire ; et partout cette lutte , lorsqu'elle n'est pas trop inégale , tourne à l'avantage de l'espèce.

Non loin de cette contrée , chez la race noire , à la Nouvelle-Hollande , l'homme semble abandonné , opprimé par cette nature si prodigue ailleurs de ses dons. Là elle ne produit rien ; elle se montre si ingrate que nous avons vu , au port du Roi-Georges , l'homme se nourrir de reptiles , d'insectes , de poissons morts ; à la baie des Chiens-Marins , il est forcé , ainsi que tout ce qui vit sur cette terre de désolation , de boire l'eau de la mer pour se désaltérer. On conçoit facilement toute l'action d'une cause aussi déprimante , et combien l'espèce doit en souffrir ; aussi trouve-t-on que les habitans du port du Roi-Georges , par exemple , ont les membres d'une maigreur excessive ; que ce caractère de misère disparaît chez ceux de la baie Jervis qui avoisinent les établissemens anglais , et qu'enfin leur constitution rentre dans sa forme naturelle lorsque tout concourt à ce but.

Nous n'entendons parler ici que des rapports de proportion , et non de ceux qui constituant la base fondamentale de l'organisation établissent des différences dans les races.

En poursuivant notre examen et en prenant nos exemples au hasard , nous voyons que sous l'équateur , par de petites latitudes , l'action de la chaleur , de l'humidité , le voisinage de la mer ou des marécages

agissent à un point si extraordinaire sur l'organisation, que le docteur Gall reconnut, au premier aspect, des déformations rachitiques sur six têtes de Papous que nous lui montrâmes, et qu'il en devina la cause. Cependant là une civilisation commençante lutte contre ces causes de déformation, en procurant aux indigènes une nourriture sinon abondante, du moins assurée.

Transportez cette même race sous une latitude moins chaude, aux îles Viti par exemple, vous la verrez se développer au physique et au moral et marcher l'égal de la race jaune qui l'avoisine. C'est ainsi que le climat peut modifier, jusqu'à un certain point, nous le répétons, le caractère de tel ou tel peuple.

Après la latitude, les causes qui exercent la plus grande influence sur la constitution physique de l'homme sont la disposition du sol et les habitudes. C'est de là même que nous tirons nos preuves pour démontrer que si les Carolinois ont la peau plus foncée en couleur, ils le doivent à leurs îles basses et à fleur d'eau qui reçoivent une forte réverbération du soleil, et à la nécessité où ils sont de rester constamment dans leurs canots pour se procurer une partie de leur nourriture à l'aide de la pêche*. Nous avons déjà dit ce que nous avons vu à cet égard relativement

* Les habitans des Marquises, dit Forster, doivent leur couleur plus bronzée à leur rapprochement de l'équateur. (*Voyage*, tome V, page 211.)

Il en serait de même pour ceux de l'île de Pâques, qui est presque entièrement dépourvue de bois et d'ombrages.

aux Sandwichiens. Et , comme le remarque Forster, le bas peuple de la race jaune qui travaille à la terre ou exécute des travaux qui l'exposent presque constamment aux rayons du soleil , brunit au point de se rapprocher de la race noire quant à la couleur. Nous ajouterons que ce ne sont que des apparences pour un observateur attentif qui retrouvera toujours les distinctions que présente l'organisation , laquelle ne varie que très-peu.

Ainsi , en accordant à ces causes tout ce que l'observation permet d'accorder , il ne faut pas aller trop loin parce qu'on pourrait bientôt attribuer au climat ce qui appartient en propre à l'organisation. C'est alors que pour se guider on a besoin d'avoir recours aux caractères zoologiques proprement dits , afin d'établir une opinion sur des bases stables. C'est ce que nous avons cherché à faire le plus souvent qu'il nous a été possible sur les lieux mêmes. Malheureusement nous n'avons pu apporter des preuves irréfragables de tout ce que nous avançons pour tous les peuples dont il a été parlé, parce qu'ils tiennent beaucoup aux dépouilles mortelles de leurs compatriotes , et qu'on ne pourrait pas violer leur sépulture sans courir de grands dangers.

Nous éviterons toute discussion et toute hypothèse relativement à la question de savoir lequel de ces peuples a la priorité d'occupation sur l'autre , surtout dans les lieux où ils se touchent et où ils parlent la même langue. Encore moins chercherons-nous à prouver d'où ils tirent primitivement leur origine.

Ces questions , sur lesquelles chacun peut dire à peu près ce qu'il veut , ne peuvent être , ce nous semble , suffisamment éclaircies dans l'état actuel des choses , et demeureront toujours très-obscurcs.

Quelles que soient d'ailleurs les preuves ou les raisonnemens qu'on apporte pour retrouver le berceau des insulaires du Grand-Océan ou celui des habitans de la Nouvelle-Hollande , toujours pourra-t-on demander d'où viennent ces hommes si extraordinaires de l'île de Van-Diémen , qui ne ressemblent à aucun des peuples qui les avoisinent.

Nous dirons seulement un mot sur la manière dont quelques îles ont pu se peupler par des pirogues , que les vents et les courans jetaient au large et portaient sur des terres que le hasard leur faisait rencontrer. Les navigateurs parlent de ces accidens qui ne sont point rares. Un témoin oculaire nous cita un événement de ce genre arrivé dernièrement à une pirogue , qui de l'île Rotouma fut portée sur les îles Viti ; cependant la distance qui les sépare est d'environ cent lieues.

Tout porte à croire que c'est ainsi que Tikopia , située au milieu d'îles habitées par la race noire , aura été peuplée accidentellement par la race jaune. Néanmoins diverses circonstances peuvent faire penser que cette dernière race est plus ancienne dans cet archipel que la première , qui parle sa langue , et qui n'aurait pas manqué de s'emparer de toutes les îles environnantes. Voici un fait arrivé de nos jours.

Parmi les Tikopiens qui nous accompagnèrent à

Vanikoro , se trouvait un naturel de quarante ans environ ; il nous dit être des îles des Amis , distantes d'environ deux cents lieues. D'après son récit , étant sorti fort jeune de Vavao dans une assez grande pirogue avec huit des siens , des vents violens et les courans les portèrent au large. Bientôt ils ne purent se diriger ni retrouver leur route. Abandonnés ainsi à la merci des flots , ils eurent à souffrir horriblement de la faim jusqu'à l'instant où , jetés sur Tikopia , ils furent accueillis par un peuple semblable à eux. Autant qu'un enfant de sept à huit ans peut se le rappeler, il dit qu'aucun d'eux ne mourut. Cela est vraisemblable , lorsqu'on sait combien ces hommes supportent facilement une longue abstinence *. Les Carolinois , dans leurs longues navigations , se contentent souvent d'un seul fruit de coco par jour.

Ainsi la nature se sert , pour répandre les races humaines, des moyens qu'elle emploie pour multiplier les végétaux , dont les fruits abandonnés sur les eaux flottent long-temps avant que d'aborder aux lieux où ils doivent prendre racine. Dans cette grande

* Nous avons été la cause involontaire de la perte de cet insulaire , qui avait déjà échappé à un si grand danger. Après être venu à Vanikoro sur l'*Astrolabe* , avec quatre de ses compagnons , il voulut ainsi qu'eux regagner Tikopia dans une frêle pirogue. Leur départ eut lieu le soir par un temps peu sûr. Ils vinrent nous faire leurs adieux. Nous les comblâmes de tout ce qui pouvait leur être agréable, et l'intérêt que nous leur portions nous donnait des craintes sur la hardiesse de leur entreprise. En effet, nous avons appris par M. Legoarant de Tromelin, commandant la corvette *la Bayonnaise* , qui a visité Tikopia quelque temps après nous , que ces hommes courageux n'avaient point reparu dans l'île.

harmonie les individus et le temps ne sont rien. Le phénomène finit toujours par s'opérer, quelles que soient d'ailleurs la distance et les difficultés qui le retardent.

Comme il suffit d'avoir vu la race jaune pour en reconnaître l'identité partout où elle se trouve, il est peu nécessaire, pour confirmer cette identité, de joindre aux caractères zoologiques la description des mœurs ou les similitudes de langage. Ce dernier moyen n'est pas même toujours concluant, car il arrive quelquefois que lorsque la race noire et la race jaune se trouvent réunies dans le même archipel, sur des îles séparées, elles parlent à peu près la même langue, comme cela a lieu entre les îles des Amis et les îles Viti, entre Vanikoro et Tikopia.

NOTE SUR LES ALFOURS DE CÉLÈBES.

A la Nouvelle-Guinée, à Vaigiou, dans toutes les Moluques, on nomme Alfours, Alfourous, Alforèses et Haraforas, des hommes qui habitent dans l'intérieur des terres, sur les montagnes. Ils diffèrent sensiblement des Papous ou des Malais qui occupent le littoral. Cette race, qui paraît fort ancienne et qui pourrait bien être autochtone, est loin d'être partout identique.

Voici ce que nous avons vu à Célèbes, grâce à l'obligeance de M. le gouverneur Merkus, qui nous donna les moyens de faire un charmant voyage au lac de Tondano, situé sur une montagne du comtoir

de Manado , à plus de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur ce lac est un grand village peuplé d'Alfours qui vivent sous la domination hollandaise. Nous ne fûmes pas peu surpris de voir en ce lieu une race d'hommes différente de la race Malaie , remarquable d'abord par une plus grande blancheur de la peau et par la coupe arrondie du visage. Il y a fort peu d'exceptions quant à ce dernier caractère. Leurs yeux sont ovales , bien faits , et ne tiennent en rien de ceux des Chinois , ainsi qu'on peut souvent le remarquer dans ces organes chez les Malais. Leurs cheveux sont noirs , lisses , et très-longs , plus particulièrement encore chez les femmes. Les hommes n'ont point de barbe ou n'en ont que fort peu. La teinte blanche de leur peau est d'autant plus claire qu'ils habitent les montagnes où la température est fraîche et le ciel assez souvent couvert de nuages. Ceux qui se tiennent dans la plaine ou sur le bord de la mer ont une couleur un peu plus foncée , mais qui ne peut jamais être confondue avec celle des Malais. Les enfans provenant d'un Européen et d'un Alfour ont des formes très-agréables , comme nous l'a montré une jeune personne remarquable aussi par la beauté de ses yeux. Les Alfours sont de petite taille , bien faits et alertes ; les hommes du peuple vont presque nus : une pièce d'étoffe leur cache seulement la partie moyenne du corps. Quelques-uns d'entre eux portent des chemises. Les femmes sont vêtues. Les chefs ont pris le costume européen dans lequel ils ont l'air empesé , ou bien ils sont vêtus à la mahométane , ce qui leur

sied beaucoup mieux. Cependant, chose singulière ! ce peuple n'est point mahométan et semble n'avoir jamais rien connu de l'islamisme ; ce qui est le contraire des Malais qui l'environnent de toutes parts. On n'a pas pu nous donner des renseignemens positifs sur leur religion ; tout ce que l'on sait , c'est qu'ils n'ont point de culte extérieur et que leur croyance est toute spirituelle. Il est certain d'ailleurs que, dans un état de civilisation qui paraît très-ancien, ils doivent avoir une religion quelconque ; et le soin qu'ils donnent à leurs tombeaux semble en être une preuve *. Il faut convenir que cette religion doit être aussi simple que tolérante , puisqu'elle paraît si peu les occuper.

Les Alfours de Célèbes sont bien éloignés de cette férocité qu'on reproche à ceux des autres îles Moluques ou de la Nouvelle-Guinée , et des îles qui en dépendent. Il est constant au contraire que leurs mœurs sont très-douces. Tel est ce peuple dont nous n'avons fait qu'entrevoir quelques individus , dans notre premier voyage sur *l'Uranie* , lorsque nous étions à Vaigiou. Parmi tant de Malais et d'autres indigènes , nous ne savions à quelle race les rapporter , puisque nous dûmes qu'il était possible que ces individus isolés fussent le produit du mélange d'un Chinois avec une femme de ces contrées **.

Cet aimable peuple construit ses habitations sur des pieux très-élevés ; à terre ou sur l'eau , la cons-

* Il est à remarquer que les corps y sont ployés en double, comme cela se pratique chez quelques peuples de l'Amérique méridionale.

** *Voyage de l'Uranie*. Zoologie, page 5.

truction ne varie pas. Les maisons des chefs sont de vrais édifices. Les fêtes qu'ils donnèrent au gouverneur Merkus ressemblaient parfaitement à celles de l'Opéra pour l'élégance des costumes, avec cette différence qu'elles avaient lieu en plein air, à l'abri des palmiers et sous le ciel de l'équateur. On peut voir, pour de plus amples détails, la relation historique du Voyage.

Dans cet exposé rapide des peuples divers que nous avons vus, nous n'avons voulu parler que de leur organisation physique, pour contribuer autant qu'il est en nous à réunir quelques matériaux propres à éclaircir un jour l'histoire si obscure des variétés de l'espèce humaine. Il nous eût été bien facile de grossir cet aperçu; car peu de voyageurs ont été à portée de voir autant que nous les insulaires du Grand-Océan. Mais voulant nous en tenir à ce que nous avons observé nous-mêmes sur les deux principales races qui peuplent la mer du Sud, nous nous sommes bornés à de simples remarques zoologiques, que nous avons rendues plus sensibles en cherchant à parler aux yeux et en reproduisant un assez grand nombre de portraits faits sur les lieux par M. de Sainson. Si nous y avons quelquefois ajouté des détails de mœurs, c'est qu'ils se liaient naturellement à notre sujet.

CHAPITRE II.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES MAMMIFÈRES.

De toutes les parties de la Zoologie l'histoire des Mammifères est certainement la plus avancée sous le rapport de la connaissance des individus; quant à leurs mœurs il est une foule de détails que le temps seul peut faire connaître. Les voyages nautiques ne peuvent donc que découvrir çà et là et comme par hasard quelques espèces nouvelles. Ils peuvent, ce qui est presque aussi avantageux pour la science, déterminer avec précision la patrie de celles qui sont connues. C'est ainsi, par exemple, que nous pouvons dire que le Cynocéphale nègre vient des Moluques et qu'on le trouve sur la grande île de Célèbes. Nous avons rapporté vivant, en France, un de ces animaux, qui joignait à des mœurs douces une assez grande intelligence. Il n'a pu supporter le climat de Marseille, quoique notre arrivée ait eu lieu au commencement du printemps, et il est mort de convulsions. Cette espèce, dépourvue de queue, n'était encore

qu'assez incomplètement connue. Il n'y a point de Singes à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, ni dans les îles du Grand-Océan. Nous n'en avons point vu à la Nouvelle-Guinée, où il serait cependant étonnant qu'il n'y en eût pas.

La famille des Chéiroptères est sans contredit la plus répandue ; on peut même dire qu'à l'exception de l'Amérique on trouve partout entre les tropiques le genre Roussette. Il paraît exister aussi dans toutes les îles un peu considérables de la mer du Sud. Tonga-Tabou et Vanikoro nous en ont donné deux espèces nouvelles. La grande Roussette à tête cendrée (*Pteropus poliocephalus*, Temm.), dont on ne connaissait pas bien la patrie, vient évidemment de la Nouvelle-Hollande, mais de ses contrées chaudes sans doute, quoique notre individu nous ait été donné à Hobart-Town, sur la terre de Van-Diémen.

Les localités tempérées des montagnes de Célèbes nous ont fourni une petite espèce voisine de la Roussette Kiodote (*Pteropus minimus*, Geoff.), la vraie Céphalote de Pallas (*Cephalotes Pallasii*, Geoff.) et un Vespertilion. A Amboine, nous avons rencontré la Roussette amplexicaude (*Pteropus amplexicaudatus*, Geoff.) et une nouvelle espèce d'Hypoderme. Le Zibeth (*Viverra Zibetha*, Linn.) existe aussi dans la même île, d'où nous l'avons rapporté.

On sait que tout cet archipel des Moluques, de même que la Nouvelle-Guinée, l'île Vaigiou et la Nouvelle-Irlande, sont la patrie des Phalangers qui par le port, la forme de la tête et même un peu par les cou-

leurs, diffèrent de ceux qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande. Ces animaux, dont les espèces ont jusqu'à ce jour été mal déterminées, sont les seuls peut-être qui, à l'état sauvage, présentent autant de variété dans les couleurs du pelage. Ceux de la Nouvelle-Hollande sont assez uniformes dans leurs couleurs pour qu'on ne se méprenne point sur les espèces; nous sommes même certains que les Phalangers de ce grand continent ne se trouvent point dans l'archipel d'Asie. De fausses indications de localité auront fait confondre ces deux races d'animaux. L'âge apporte aussi de grands changemens dans les nuances de leur pelage. Nous avouons même que les figures que nous en donnons sont surtout destinées à servir un jour à l'histoire encore incomplète de ces Marsupiaux. Le Phalanger Oursin (*Phalangista ursina*, Temm.) nous paraît faire exception; les individus que nous avons vus ou obtenus à Célèbes avaient entre eux la plus parfaite ressemblance.

Nous avons constaté, sur la terre de la Nouvelle-Guinée, au port Dorey, non-seulement la présence du Kangaroo d'Aroé (*Didelphis Brunii*, Gm.) qu'on n'avait encore trouvé que dans les îles d'Aroé et de Solor, mais encore celle d'un Péramèle nouveau; ce qui joint aux Phalangers, aux Casoars, aux divers Perroquets, etc., établit des rapports zoologiques entre cette grande île et la Nouvelle-Hollande, qui jusqu'à ce jour avait offert des créations toutes particulières à elle seule. Cette Nouvelle-Guinée, que des circonstances malheureuses nous empêchè-

rent de visiter sur plusieurs points et dont nous ne pûmes faire que la géographie, est une véritable terre de promission pour les naturalistes. Que de choses nouvelles fournies à la science par le seul lieu où les navigateurs aient encore pu aborder avec sécurité !

Pour terminer ce qui est relatif aux Marsupiaux , nous dirons que le port du Roi-Georges nous a donné quelques jeunes Péramèles et une espèce nouvelle de petit Kangouroo à queue courte , à poil long et roide , que nous figurons sous le nom spécifique de *brachiurus*. Nous avons constaté au port Western la présence du Koala (*Phascolarctos*, Blainv.) qu'on n'avait encore rencontré que sur les bords de la rivière Vapaum. Un Echidné épineux (*Echidna hystrix*, G. Cuv.), que nous nous procurâmes à Hobart-Town, sur la terre de Van-Diémen, nous a permis d'ajouter quelques détails à ce que l'on connaît de ses mœurs et de son organisation anatomique.

Nous avons amené vivans, au Jardin du Roi, deux Babirossas, mâle et femelle, que nous devons à la générosité de M. Merkus, gouverneur des Moluques. Ils proviennent de l'île Célèbes. On n'avait eu jusqu'à ce jour que des idées assez imparfaites relativement à la forme de ces animaux qui ne diffèrent que fort peu des Cochons ; ils sont même plus bas sur jambes, et dans le jeune âge, avant que leurs défenses aient percé la peau du museau, on les confond avec les petits Cochons de la race dite de Siam, à tête alongée et presque sans poils. Ces animaux sont rares et très-recherchés dans les Moluques ; ils n'habitent, à l'état sauvage,

que quelques-unes des îles les plus considérables de cet archipel.

On voyait depuis quelque temps dans les collections la tête d'une Antilope à cornes droites et déprimées, sans connaître à quelle espèce on devait la rapporter, ni même le lieu d'où elle provenait. Nous avons déposé dans le Musée de Paris plusieurs de ces Antilopes que nous devons également à l'obligeance de M. Merkus : toutes ont été tuées dans la grande île de Célèbes.

Les Moluques abondent aussi en Cerfs, surtout l'île de Bourou, qui nous a fourni une nouvelle espèce d'Axis. Soit que cette particularité appartienne à l'espèce ou dépende du climat, les bois de ces animaux paraissent persister plusieurs années.

Nous avons pris à Java un Bœuf remarquable par sa grande taille et ses fesses blanches dont la couleur contraste avec le brun foncé de toutes les autres parties du corps. On suppose que cet animal est le produit de l'accouplement d'un Bœuf sauvage du pays avec un individu provenant d'Europe. Nous ne garantissons pas ce fait qu'il serait utile de vérifier pour chercher à multiplier une aussi belle espèce.

Si nous portons nos regards sur les Mammifères qui vivent alternativement à terre et dans l'eau, nous trouverons les Phoques dont la famille n'est pas encore bien connue malgré les recherches de divers naturalistes. Il est à craindre que ceux de l'hémisphère austral ne disparaissent avant qu'on en ait

caractérisé toutes les espèces ; cela tient à la guerre d'extermination qu'on leur a faite et qui se continue encore , quoique avec moins d'ardeur , sur les plages de la Nouvelle-Hollande. Chaque année des navires anglais ou américains déposent , dans les baies que fréquentent les Phoques , quelques hommes chargés de tuer ces animaux et d'en préparer les peaux, et ces mêmes navires viennent les recueillir après un an ou dix-huit mois. Il arrive même quelquefois que des circonstances imprévues empêchent les navires de venir prendre les pêcheurs qu'ils ont ainsi abandonnés momentanément. Leur position devient alors très-critique ; c'est ainsi qu'au port du Roi-Georges nous en reçûmes plusieurs sur la corvette pour les transporter à Port - Jackson. Les profits sont peu considérables dès qu'on ne recueille pas l'huile en même temps que les fourrures ; c'est pourquoi ce genre d'industrie déchoit tous les jours. Nous dûmes à ces pêcheurs deux Phoques que nous ferons connaître et que nous n'eussions pas pu nous procurer sans leur secours , parce que ces animaux habitent ordinairement les îlots et les rochers qui se trouvent en dehors des ports.

Notre Atlas possédera une bonne figure de Dugong (*Halicore dugong*), faite par un officier de la garnison d'Amboine. Ces animaux que l'on a pris pendant long-temps pour des Phoques ou des Lamantins sont devenus excessivement rares dans tout l'hémisphère austral. Ayant eu occasion d'en faire l'anatomie , nous donnerons sur leur organisation

quelques particularités qui ont pu échapper à nos devanciers.

Nous terminerons nos observations sur les Mammifères par la description de deux Dauphins que nous croyons encore inédits. Ces Cétacés sont assez difficiles à bien caractériser, surtout quand on est obligé de se servir de la couleur qui doit nécessairement varier selon l'âge et le sexe.



CHAPITRE III.

DESCRIPTION DES MAMMIFÈRES.

GENRE CYNOCÉPHALE. — *Cynocephalus*,
G. Cuvier.

CYNOCEPHALE NÈGRE, mâle.

Cynocephalus niger, Desmarest, Mammalogie, Supplément, p. 534. — Gray, *Spicilegia zoologica*, Icon., pl. 1, fig. 2. — *Simia nigra*, G. Cuvier, Règne Animal, 2^e édit., tom. I, p. 98. — *Macacus maurus*, Fréd. Cuvier, Mammif. lithog., pl. 40.

PLANCHES 6 ET 7.

Cynocephalus, *toto corpore nigro; capite elongato, cristâ compressâ longâ ornato; caudâ brevissimâ.*

Ce Singe, qui a des abajoues de moyenne grandeur, se distingue par un museau allongé. Sa face se rapproche de la forme d'un ovale irrégulier, plus élargi en haut par la saillie des os malaires; mais cette saillie n'est point choquante, et ne tient point de celle de la tête des Chiens par la manière verticale dont

ce Cynocéphale porte la sienne. Sa physionomie est au contraire agréable et intelligente. Cette remarque doit servir pour la manière dont on monte les individus de ce genre dans les collections. Le Singe que nous décrivons a le front avancé, les yeux ovales, bien faits et assez rapprochés, l'iris roux, le grand angle bien marqué. Le nez forme entre les yeux une arête arrondie qui s'efface bientôt complètement en devenant plus large ; elle se termine à quatre lignes de la lèvre par un cœur dont la pointe est en bas, et de chaque côté paraissent les ouvertures des narines, subovalaires avec un indice de séparation pour chacune d'elles, formé par le cartilage du nez. La bouche est médiocrement grande. La lèvre inférieure est arrondie : toutes deux sont pourvues de soies très-noires et rares. On en voit aussi, mais de plus longues, à l'arcade frontale. Le reste de la face est parfaitement lisse, noir et luisant. L'oreille est presque celle de l'espèce humaine, un peu plus aplatie ; les tragus sont plus saillans et le lobule est moins marqué.

Les membres supérieurs ne sont point disproportionnés dans leur longueur, et le train de derrière baisse peu lorsque l'animal marche à quatre pattes. Le pouce de la main dépasse un peu la moitié de la longueur de la première phalange de l'index. Il est aussi opposable que celui de l'homme, comme nous l'avons examiné plusieurs fois sur l'individu vivant. La main postérieure est grande et robuste. Le pouce atteint l'articulation de la première phalange du second doigt. Les ongles sont arrondis en dessus.

Tout le pelage est d'un noir assez pur, terne et non luisant. Les poils sont ondulés, plus clairs vers la peau qui est d'un blanc bleuâtre. Les joues sont garnies de poils plus courts, plus noirs et plus serrés, en forme de favoris; et toute la partie supérieure de la tête est ornée d'une crête de poils plus longs vers l'occiput. La muqueuse buccale est d'un rose pâle, et les callosités sont rouges. La queue est excessivement courte, ou plutôt ce n'est qu'un moignon arrondi. Un autre jeune individu provenant de Célèbes avait la queue plus longue de quelques lignes. Le pénis rentre dans le scrotum, et le gland est élargi.

Il avait seulement vingt-huit dents, et les canines étaient courtes, ce qui indique suffisamment qu'il était peu avancé en âge.

L'estomac était en forme de boule allongée vers le pylore, avec une bosselure à droite, près le cardia. Le canal intestinal avait, du pylore à l'anus, 8 pieds 6 pouces; savoir: du pylore au cœcum, 5 pieds 3 pouces; le cœcum seul, long de 3 pouces, n'avait point d'appendice vermiforme; du colon à l'anus, 3 pieds. Le foie avait sept lobes, dont quatre grands; cinq appartiennent au côté droit. La vésicule est profondément enfoncée dans le foie. Les reins étaient plus volumineux et plus arrondis que dans l'homme.

Ce Cynocéphale a l'angle facial de 45 à 50 degrés. Il habite quelques-unes des îles Moluques. Celui-ci provenait de Matchian. Son âge pouvait être de trois à quatre ans. Il était très-doux, intelligent, et jouait avec le premier venu, en ayant l'air de vouloir mor-

dre, mais sans jamais faire aucun mal. On nous dit que ces animaux sont très-sensibles aux reproches et aux coups, et qu'ils en meurent quelquefois.

Voici les dimensions que nous a offertes notre Cycnocéphale.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la crête occipitale, à l'origine de la callosité.	1	»	9
Circonférence prise au milieu du sternum.	»	11	9
Circonférence prise aux lombes.	»	8	»
De la crête occipitale au bout du museau, à la lèvre supérieure.	»	6	»
De la lèvre supérieure à l'arcade frontale.	»	2	3
Largeur de la face, aux yeux.	»	2	3
Circonférence du bout du museau, prise à l'extrémité du nez	»	4	4
Distance de l'œil au milieu de l'oreille.	»	2	3
Longueur de l'oreille.	»	1	2 1/2
Largeur en haut	»	»	10
Largeur en bas.	»	»	11
Distance des membres antérieurs aux postérieurs de dedans en dedans, l'animal marchant à quatre pattes	»	8	»
De la tête de l'humérus à l'extrémité de l'index.	»	11	10
Longueur du bras au coude.	»	4	»
Longueur de l'avant-bras.	»	5	7
Longueur du carpe et du métacarpe.	»	1	10
Longueur de la main.	»	2	»
Largeur de la main à l'extrémité du pouce	»	1	7
Circonférence du bras à sa partie supérieure	»	4	3

Circonférence de l'avant-bras à sa partie supérieure.	»	3	3
Circonférence du poignet.	»	2	9
Distance du bout du museau à l'extrémité de l'animal, marchant à quatre pattes et la tête verticale.	1	3	4
Hauteur latérale de la tête, de la crête pariétale au bout du museau	»	4	10
Longueur du membre postérieur très-étendu, mesure prise au niveau de la cavité cotyloïde	1	»	13
Longueur du membre postérieur, de la hanche au calcanéum.	»	9	6
Longueur de la cuisse.	»	5	»
Longueur de la jambe, à la malléole	»	5	7
Longueur du pied	»	5	»
Distance du calcanéum à la première phalange.	»	3	5
Longueur des doigts, prise sur le plus long.	»	2	1
Circonférence de la cuisse.	»	5	3
Circonférence de la jambe	»	4	»
Circonférence du métacarpe	»	3	3
Largeur de la main, à l'extrémité du pouce	»	1	9
Largeur de la callosité	»	2	6
Hauteur	»	1	6

Nous allons indiquer maintenant les différences que le jeune âge apporte dans la tête de ce Singe.

Sur un individu d'environ cinq à six ans, la tête plus arrondie dans son ensemble, le front plus bombé, les arcades sourcilières moins saillantes, la face moins longue, les maxillaires plus renflés, donnent à toute la

physionomie un air plus agréable, et l'éloignent de l'aspect que présente la tête des Chiens pour la rapprocher de celle des Singes qui ont le plus de rapport avec l'homme. A cet âge, la masse cérébrale nous paraît proportionnellement plus grande par la minceur des os et l'élévation médiane de leur centre. Une autre disposition propre aux Cynocéphales est le boursoufflement antérieur des maxillaires produit par plus de développement dans les sinus qui se rétrécissent à mesure que les longues racines des lanières se développent, et que la fosse canine se creuse. Les trous palatins antérieurs et le canal nasal sont excessivement larges. Cette facilité qu'auraient les larmes à s'écouler promptement par une aussi large voie, ne ferait-elle point qu'on ne les voit jamais tomber sur les joues lorsqu'on maltraite ces animaux, ou autrement que les Singes ne pleurent jamais?

Notre jeune individu n'avait encore que vingt-quatre dents. Les canines étaient peu développées, ce qui ne contribuait pas peu à donner plus de douceur à sa figure.

M. Gray (*Spicilegia zoologica*, Icon., pl. 1, fig. 2) a donné une assez mauvaise figure lithographiée du Cynocéphale nègre d'un âge un peu plus avancé que le nôtre, mais non encore adulte. La longueur du corps est de deux pieds; celle de la queue, d'un pouce. M. Gray l'indique comme provenant de l'Inde, ce qu'il faut sans doute rapporter aux Moluques. Il a vécu, dit-il, à la ménagerie de la Tour de Londres.

Notre individu est sans aucun doute le même que

celui qui est dans les galeries du Muséum, et dont la peau mal conservée n'a pas permis à M. Frédéric Cuvier d'en donner une bonne figure. En effet sa couleur, dans les planches de l'Histoire naturelle des Mammifères, est olivâtre au lieu d'être noire; il manque de la touffe de poils qui s'élève en crête sur la tête, et les oreilles et les mains n'ont pas pu être représentées avec exactitude.

D'après M. Frédéric Cuvier, ce serait un vrai Macaque. Il est vrai qu'il appartient à ce genre par la forme des narines, mais la forme de l'oreille et la saillie des malaires caractérisent les Cynocéphales. On pourrait peut-être en former un genre nouveau, intermédiaire entre les Macaques et les Cynocéphales, si la multiplication des genres n'avait pas un grand inconvénient en zoologie.

GENRE ROUSSETTE. — *Pteropus*, Brisson.

ROUSSETTE DE TONGA, femelle.

Pteropus tonganus, nob.

PÉKA, par les indigènes de Tonga-Tabou.

PLANCHE 8.

Pteropus, corpore suprâ nigro; collo, parteque posteriore capitis rufis; abdomine nigricante; membranis brunneis.

Varietas. Corpore toto subalbido; abdomine rufescente; unguibus et auriculis albis.

Cette espèce, de taille moyenne, a des rapports avec la Roussette Kéraudren des îles Mariannes, mais elle est beaucoup moins grande. Elle tient le milieu entre cette dernière et celle de Dussumier. Son collier fauve ne fait pas un tour complet en avant comme chez la Roussette Kéraudren. Le ventre a une teinte brune un peu rougeâtre plus régulière sans aucun mélange de poils blanchâtres. Les ailes sont plus claires. Le museau, différemment coloré, est plus pointu, ce qui donne à cet animal une physionomie méchante. Le derrière de la tête, depuis le cou jusqu'aux épaules, est d'un roux ardent qui forme un demi-collier en avant. Les joues et le museau sont d'un roux très-sombre devenant un peu plus noir sur le milieu

de la tête. Le dos est presque noir. Le ventre et la gorge sont d'un brun foncé avec quelques légers reflets rougeâtres. Le poil de la partie postérieure du corps est long, épais et bien fourni; celui de la nuque est un peu feutré, tandis que sur le dos il est soyeux et couché en arrière; celui du ventre est grossier et un peu laineux. Le museau, assez court, est noir ainsi que les narines qui sont bien divisées. Les oreilles sont noires, médiocres, légèrement pointues. Les poils des moustaches sont noirs ainsi que l'œil. Les bras et les cuisses sont recouverts de poils courts et assez rares. La membrane superbrachiale est couverte en devant de quelques poils rares et laineux; l'interfémorale, assez fortement échancrée, s'étend jusqu'au calcaneum. Le pouce et son ongle sont proportionnellement plus grands; celui de l'index est assez robuste et saillant: ils sont bruns ainsi que les ongles des pieds. Les membranes sont d'un brun un peu plus foncé dans les points où elles se fixent aux doigts.

Voilà quelle est la couleur naturelle de cette espèce de Roussette. Nous avons fait représenter en même temps une variété blanchâtre où l'on remarque la même disposition pour le poil du cou qui est feutré, et celui du dos qui est couché. Celui du ventre, d'un roux clair, est fort épais et grossier. Les oreilles, les ongles et les membranes sont d'un blanc sale tirant un peu sur le jaunâtre. Les deux individus qui ont servi pour la description étaient jeunes. La crête occipito-pariétale n'était point encore formée; et nous avons remarqué que les pariétaux emboîtaient consi-

dérablement les frontaux qui se prolongeaient en dessous par une suture écailleuse ou de juxta-position jusqu'à une arête fournie par les pariétaux. Pour observer ce mode d'articulation, il faut avoir de jeunes individus, car l'âge fait bientôt disparaître toutes les sutures.

Un de ces animaux avait 2 pieds moins 1 pouce d'envergure, et l'autre 2 pieds 2 pouces $\frac{1}{2}$. La longueur de la tête était de 2 pouces, et la distance de l'œil au bout du museau de 10 lignes. Longueur totale, 6 pouces.

Comme les rapports de cette espèce sont avec la Roussette Kéraudren, figurée dans la Zoologie du Voyage de *l'Uranie*, planche 3, nous avons cherché la différence que la tête osseuse pouvait fournir. Nous n'avons point de crânes d'individus complètement adultes et dans lesquels toutes les sutures soient oblitérées; mais dans celui qui présente l'ossification la plus avancée, on voit facilement que le museau est moins long et que la gouttière frontale, bien moins large, est sensiblement plus profonde. Ce caractère suffirait presque pour la détermination d'une espèce, si la couleur du pelage ne venait encore s'y joindre. Le manque de crête le long de la partie supérieure du crâne, le peu d'écartement et la faiblesse des arcades zygomatiques, et d'un autre côté le moins de profondeur de la fosse temporo-maxillaire tiennent au jeune âge, et ne doivent pas être pris en considération.

Les dents ne présentent d'autre différence que celle d'être moins usées. La première fausse molaire d'en

haut était déjà tombée, de sorte que le nombre total était, dans la Roussette la plus avancée en âge, de $\frac{1}{18}$ ou de 32 au lieu de 34.

Nous avons trouvé ces animaux en grand nombre au village de Moua et à celui de Hihifo, sur l'île de Tonga-Tabou, dans l'archipel des Amis. Ils se plaisent plus particulièrement sur les casuarinas où ils se réunissent par centaines. On les voit voler en plein jour et malgré l'intensité de la lumière, comme nous l'avions déjà remarqué aux îles Mariannes pour la Roussette Kéraudren.

—

ROUSSETTE DE VANIKORO, *mâle*.

Pteropus vanikorensis, nob.

LÉGUÉBÉ, par les indigènes de Vanikoro.

PLANCHE 9.

Pteropus, capite crasso, elevato; rostro brevi; parte posteriori capitis, collo, humerisque fulvis; gulâ rufescente; alis, dorso abdomineque brunneis.

Elle est de la taille de la Roussette Kéraudren avec laquelle elle a quelque ressemblance. Elle en diffère par son museau plus court. C'est surtout dans la tête osseuse que l'on apprécie bien cette différence. Son pelage est plus clair, moins soyeux; sa tête est moins noire, et son manteau, d'un roux fauve, descend plus bas sur

le dos. Cette Roussette a la tête grosse, le front bombé, le museau gros et cylindrique, les narines bien séparées, les oreilles assez longues, noires et pointues. Le museau et les joues sont d'un brun roux ; cette couleur devient plus foncée sur le sommet de la tête. L'occiput, le dessus et les côtés du cou, ainsi que les épaules, sont d'un roux jaunâtre, et tout le dos est d'un brun mêlé de gris. Les poils qui recouvrent cette dernière partie, à peu près de même longueur, sont dirigés en arrière : il y en a quelques-uns d'entièrement blanchâtres. Le trajet des bras et des avant-bras est marqué de poils fins et gris ; ceux des fesses sont roux. Tout le dessous du cou est d'un brun roux, c'est-à-dire que l'extrémité des poils est brune et leur base rousse. Le ventre est brun avec quelques reflets rougeâtres. Quelques poils plus longs que les autres sont blanchâtres. Ceux qui recouvrent les bras sont longs et lisses. Les avant-bras sont en partie recouverts d'une laine claire, rare, et d'un roux foncé. Les membranes sont d'un brun presque noir au bras et à l'avant-bras ; l'interfémorale est peu large et profondément échancrée. Les lignes musculaires sont simples et assez écartées les unes des autres. Les ongles sont d'un brun de corne ; celui du pouce est un peu plus noir. Ceux des pieds nous ont paru plus comprimés, et celui du pouce plus petit que dans la Roussette Kéraudren.

Un autre individu du même sexe avait le manteau d'un fauve plus clair, descendant plus bas sur les épaules et s'avancant davantage sur la tête. Les autres

teintes de la tête et des joues étaient aussi plus claires.

Cette Roussette habite l'île de Vanikoro, où elle est désignée par les naturels sous le nom de *Léguébé*. Nous n'en avons pas vu un très-grand nombre.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale	"	9	"
Envergure	2	7	"
Longueur de l'avant-bras.	"	4	9
Distance du nez au bord antérieur de l'œil	"	1	"
Longueur des oreilles.	"	"	8

Les dimensions du crâne sont les suivantes :

	pieds.	pouces.	lignes.
Des incisifs aux condyles de l'occipital.	"	2	6
Des incisifs à l'arcade sourcilière.	"	4	4
Longueur du maxillaire inférieur.	"	4	7

Le caractère distinctif de la tête osseuse de la Roussette de Vanikoro, adulte, est la brièveté. Elle est plus courte de 3 lignes $\frac{1}{2}$ que celle de la Roussette Kéraudren et de l'espèce de Tonga. Cette différence a principalement lieu aux dépens du museau, car le crâne, à peu près de même forme, est seulement un peu moins rétréci derrière les arcades sourcilières. Les arcades zygomatiques sont moins longues et moins écartées. Le maxillaire inférieur est proportionnellement plus robuste, et sa branche montante forme presque un angle droit avec l'horizontale. Les canines supérieures sont plus longues que dans les espèces

précédentes, et les deux incisives latérales d'en bas sont sensiblement plus larges et plus profondément échancrées que les autres. Le talon des molaires inférieures est également plus saillant.

Quelques Observations anatomiques sur les Roussettes, faites aux îles Mariannes sur la Roussette Kéraudren.

PLANCHE 10.

Viscères digestifs.

La langue, longue, lancéolée, présente trois lacunes en triangle à sa base ; sa surface supérieure est garnie de papilles cartilagineuses dirigées en arrière dont les moyennes, beaucoup plus considérables, sont munies de trois pointes cornées roussâtres.

L'œsophage se renfle à son entrée dans l'estomac. Ce dernier a un peu la forme de celui de l'homme ; il est seulement plus allongé du côté de sa grande courbure. Le duodénum est très-long ; il est toujours replié en anse de manière à toucher l'estomac afin d'être contenu dans un petit espace. Il était uni dans toute son étendue chez un individu, et renflé dans un autre à deux pouces et demi du pylore. L'intestin était rétréci à l'entrée et à la sortie du renflement bulleux. Trois pouces plus loin, il recevait les canaux cholédoque et pancréatique. Le reste du canal intestinal n'offre rien de remarquable. L'ensemble a un peu plus de sept fois la longueur du corps de l'animal. Il n'y a point de cœcum, et la forme du colon est peu diffé-

rente de celle des autres intestins. Le foie, volumineux, demi-sphérique, est formé de quatre principaux lobes dont un médian, profondément divisé, porte la vésicule biliaire sur son lobule gauche. La bile était d'un jaune clair.

La rate est petite, allongée, triangulaire et placée sous la grande courbure de l'estomac. Une foule de vaisseaux l'unissent à ce viscère. Faut-il considérer comme la terminaison du duodénum le point où s'insèrent les canaux cholédoque et pancréatique?

Cœur.

Cet organe est gros, arrondi ou subovalaire. Les oreillettes sont saillantes. Dans une femelle, la pointe du cœur était obtuse et un peu bifurquée, tandis que sur un mâle cet organe avait une forme conique. Le ventricule droit était lisse et le gauche n'avait qu'un petit nombre de colonnes charnues. Les tendons qui retiennent les valvules s'implantaient sur la membrane qui tapisse ces cavités.

Organes génito-urinaires mâles.

Le pénis est extérieur, énorme et long. Le prépuce laisse le gland à découvert. Ce dernier est allongé, subaplati, comme fendu assez profondément en travers, et forme deux languettes au milieu desquelles se trouve l'ouverture de l'urètre; la languette inférieure, plus étroite que la supérieure qui la recouvre,

porte des épines cornées, dirigées en arrière. Toutes ces parties sont noires. Les testicules, très-gros, arrondis, sont extérieurs, écartés l'un de l'autre, et placés à la base du pénis. Un de nos individus n'en avait qu'un seul au dehors. (*Voyez la planche 10.*)

En pénétrant à l'intérieur, on trouve une grosse prostate ayant quatre lobes dont les deux antérieurs, plus petits, embrassent le canal de l'urètre, et les deux postérieurs le col de la vessie. De chaque côté en arrière partent deux espèces de cornes qui s'entortillent aussitôt comme une anse d'intestin de la longueur d'un pouce. On doit les considérer comme des vésicules séminales. Elles contiennent une humeur blanche assez liquide. On peut les dérouler facilement, et alors elles dépassent les reins et le testicule, lorsqu'un de ces organes est contenu à l'intérieur. L'épididyme est long, tortueux et recourbé sur le testicule auquel il adhère un peu. Le canal déférent paraît plus ou moins long, selon que les testicules sont placés dans le scrotum ou contenus dans l'abdomen. Quoi qu'il en soit, les canaux déférens viennent s'ouvrir à la partie postérieure de la prostate, très-près des vésicules séminales.

Les reins sont volumineux et peu éloignés de la vessie. Chez tous les individus que nous avons ouverts, ils portaient à leur sommet une grande capsule. Les uretères, peu étendus, s'ouvrent un peu avant le col de la vessie. Ce dernier organe est pyriforme et d'une étendue médiocre.

Organes génito-urinaires femelles.

Le premier qui se présente est le clitoris en forme de feuille courte et élargie. Au-dessous est le méat urinaire, puis l'ouverture assez grande du vagin, et un peu plus bas l'anus. Toutes ces parties sont couvertes de poils jusque sur leurs bords.

Le vagin est court, mais excessivement large, et pouvant contenir le bout du doigt. Il est garni de larges plis; ce qui est nécessaire pour qu'il puisse donner passage au fœtus qui est très-gros relativement à l'animal. Il est cordiforme en arrière, disposition produite par le col de l'utérus qui s'insère dans cette partie en faisant une saillie à l'intérieur.

Dans l'état de vacuité, l'utérus est un peu triangulaire et rétréci. Il se divise en deux cornes aplaties, terminées par une petite palette arrondie dont le milieu est rempli par une membrane plus mince que celle des bords. L'oviducte, excessivement mince, prend en dessous et se porte sur l'ovaire. Nous devons avouer que nous n'avons pas pu bien voir la manière dont il s'y fixe. Cette glande est blanchâtre et formée de petits grumeaux accolés les uns aux autres. Le rectum passe sous le corps de l'utérus, et les organes urinaires n'offrent aucune particularité.

Ce n'est point dans le corps de l'utérus proprement dit que l'embryon s'implante au sortir des ovaires. C'est dans une des cornes. Nous disons une des cornes, parce que dans quatre femelles pleines nous n'avons

jamais trouvé qu'un seul fœtus. Nous figurons même une corne contenant un fœtus de quelques jours, puis une autre où la parturition va bientôt avoir lieu. On voit que toute la corne droite est pour ainsi dire effacée, tandis que la gauche, placée bien plus bas, est dans son état naturel. La première, contenant le jeune animal et ses enveloppes, est déviée à droite, et n'offre point dans son développement la régularité qu'aurait l'utérus s'il contenait le fœtus.

On sait que les jeunes Roussettes naissent les yeux fermés, et qu'elles se cramponnent à la mamelle de leur mère qui les porte ainsi dans ses bras ailés.

Un de ces animaux, tué au vol, présentait tous ses viscères abdominaux dans un état d'inflammation chronique qui les avait comme réunis en une seule masse. L'estomac était presque réduit à rien, et le foie était putréfié. Nous fûmes vraiment étonnés que la vie pût encore s'exécuter activement au milieu de tant de désordres.

Nous n'eûmes point le temps d'examiner le cerveau des Roussettes. Le seul que nous vîmes n'avait qu'une ou deux circonvolutions assez larges et peu profondes.

Les poumons sont singulièrement découpés, sans se ressembler, comme nous l'avons vu dans deux individus.

Un mâle avait sept lobes au poumon gauche et trois

ou quatre au poumon droit. Le lobe supérieur, dans ce dernier, était muni d'un assez long appendice.

Une femelle présentait sept lobes à droite, et de six à sept au côté gauche.

L'œil n'a point de tapis, et le cristallin est formé de deux lentilles égales en diamètre.

Les ailes ont de petits faisceaux de muscles transverses régulièrement espacés, lesquels (le bras étendu) se portent de haut en bas. L'extrémité inférieure est terminée en pointe; la supérieure s'épanouit en plusieurs tendons. Du biceps brachial se détache un petit muscle semblable, long et rond, qui se porte dans la membrane de l'aile pour la plisser. Ces muscles, de couleur rouge et comme placés dans des gâines, peuvent facilement avoir été pris pour des vaisseaux ou des nerfs.

—

GENRE HYPODERME. — *Hypoderma*, Geoffroy-Saint-Hilaire.

HYPODERME DES MOLUQUES, *femelle*.

Hypoderma moluccense, nob.

PLANCHE 11.

Hypoderma, capite elongato; auribus longis, acutis; collo suprâ et humeris griseis; corpore infrâ subfulvo; alis desuper brunneis; unguibus albidis.

Nous admettons le nouveau genre Hypoderme établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (Cours de l'Histoire naturelle des Mammifères, treizième leçon), parmi les Roussettes à queue, pour distinguer la Céphalote de Pallas de celle de Péron. En effet, les Hypodermes, ainsi nommés à cause de l'insertion tout-à-fait dorsale de leurs membranes alaires, ont assez de caractères spéciaux pour former un genre distinct.

L'Hypoderme des Moluques a beaucoup de rapports avec la Céphalote (*Hypoderme*) de Péron, décrite et figurée par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Toutefois, après un examen attentif de nos individus, comparés avec ceux du Muséum, nous ne croyons pas ces espèces identiques. La nôtre, beaucoup plus grande, a les oreilles plus longues, plus pointues et le pelage plus brun. Le museau est aussi beaucoup plus allongé que dans l'Hypoderme de Péron. Les

Hypodermes ont cela de particulier que leur corps, moins trapu et moins uniformément cylindrique que celui des autres Roussettes, est large par le haut et s'amincit rapidement vers le bas, caractère que nous avons saisi sur le vivant. De plus, notre individu a les narines saillantes et profondément divisées, et les moustaches assez longues. Derrière les narines, près des yeux, on remarque de petits bouquets de poils. Les oreilles sont longues, pointues, transversalement plissées en dedans par des fibres musculaires; elles sont entièrement nues, excepté à leur base.

La tête est d'un brun clair, plus foncé en arrière entre les oreilles et sur le bout du museau. Les oreilles sont brunes. Les poils qui recouvrent le cou et le haut des épaules, en forme de manteau, sont doux, assez longs, un peu feutrés et d'un joli gris roussâtre. La couleur rousse se manifeste davantage en les écartant. Le cou, la poitrine et le ventre ainsi que les extrémités sont grisâtres. Les poils en sont lisses, couchés, et plus rudes que ceux du cou. Ceux du milieu de la partie antérieure du corps et des membres tirent davantage sur le fauve. Les membranes, d'un brun marron en dessus, ont quelques poils rares sur le dos, plus épais et roussâtres sur le trajet de l'avant-bras et le long de la ligne où les membranes s'insèrent au dos ainsi qu'à la queue. La partie des membranes qui avoisine les flancs, le bras et l'avant-bras, est recouverte de poils blafards, longs, rares et soyeux. On en remarque également le long du bord des membranes fémorales, lesquelles sont larges et viennent s'insé-

rer au milieu de la longueur de la queue. Les stries musculaires des membranes des ailes sont très-bien marquées, et forment de vingt à vingt-cinq faisceaux.

Tous les ongles sont blanchâtres, de même que les doigts. On remarque à la base de l'intervalle qui sépare le quatrième du cinquième, un fort ligament obliquement placé entre les deux phalanges correspondantes qu'il unit.

Cet individu, sans être très-jeune, n'avait point encore atteint tout son développement, comme nous l'a montré sa tête osseuse qui n'avait que deux incisives à chaque mâchoire.

Cette espèce que nous avons recueillie à Amboine, habite les îles Moluques. Elle se nourrit de fruits qu'elle mange avec beaucoup d'avidité, comme nous nous en sommes assurés sur un individu que nous avons conservé vivant pendant plusieurs jours.

DIMENSIONS.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure	2	6	»
Longueur de la tête environ	»	2	3
Longueur de l'avant-bras.	»	4	7
Longueur du pouce, l'ongle compris.	»	2	1
Longueur de la queue	»	1	»

Nous avons rapporté de notre premier voyage un Hypoderme pris à Timor, qui est dans les galeries du Muséum, et qui semble différer de celui de Péron, quoique provenant du même lieu, par ses oreilles plus pointues et plus grêles, par ses ailes plus brunes et par son pelage d'un gris verdâtre sur le ventre.

GENRE OTARIE. — *Otaria*, Péron.

OTARIE CENDRÉE, *mâle*.

Otaria cinerea, Péron.

Voyage aux Terres australes, tome II, page 54.

PLANCHES 12, 13 ET 15.

Otaria, tota cinerea; membris nigricantibus; pilis capitis et colli rudibus et longis, subcoactis, fulvis.

Péron a nommé Otarie cendrée une espèce de Phoque prise à peu près dans les mêmes parages que notre individu. Il n'en a point donné de description qui puisse, à proprement parler, la faire reconnaître. Comme cette espèce, la même selon nous que celle qui nous occupe, a été admise dans les catalogues, nous lui laisserons le nom que lui a imposé le naturaliste que nous venons de citer.

Il paraît que l'Otarie cendrée est toujours de grande taille. Les individus qu'a observés Péron n'avaient pas moins de 9 à 10 pieds. Le nôtre, qui n'en a que 7, a la tête grosse, le front élevé, le museau court et carré, la lèvre supérieure se prolongeant sensiblement sur l'inférieure. A commencer de la tête, tout le corps augmente progressivement de volume, et forme un

cône dont la base est au milieu du tronc, à l'endroit où s'insèrent les membres antérieurs. La partie postérieure ayant une forme semblable, il en résulte qu'au premier aspect, lorsque ces animaux sont très-gras, ils ont la forme de deux cônes réunis par leur base.

Tout le pelage en dessus est uniformément grisâtre. Cette couleur devient plus claire sur le museau. Le menton, les aisselles, les côtés de la partie postérieure et inférieure du corps sont roux. Les côtés du cou sont d'un cendré tirant sur le blanchâtre, et les oreilles sont noirâtres à leur pointe. Les membres postérieurs sont presque noirs et les antérieurs d'un brun foncé tirant un peu sur le rougeâtre. Les poils de la tête et du cou sont longs, rudes et grossiers; ceux des autres parties sont plus courts et plus serrés. Leur couleur cendrée résulte du mélange de ces poils dont les uns sont d'un blanc jaunâtre et les autres noirâtres. En les écartant, on voit un feutre roux peu épais. Les poils qui recouvrent les membres sont très-fins et serrés. Les barbes sont fortes et jaunâtres. Les ongles des membres antérieurs sont à peine indiqués. Ceux des postérieurs sont étroits; les trois intermédiaires sont plus saillans, et l'extérieur n'est point apparent.

La pose de cette Otarie est celle qu'elle avait après sa mort, et c'est ainsi que l'a dessinée M. de Sainson.

Elle habite le port Western, à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Hollande, dans le détroit de Bass.

La tête osseuse diffère de celle de l'Otarie australe

par plus d'allongement et moins de largeur dans les pariétaux dont les crêtes latérales infiniment plus saillantes forment un angle rentrant très-prononcé. Les frontaux sont surtout très-rétrécis et arrondis derrière l'arcade orbitaire, et cet intervalle est plus allongé que dans les têtes de l'espèce suivante. L'espace compris entre les apophyses orbitaires est aussi moins large, et le chanfrein se recourbe beaucoup plus brusquement. Les os du nez s'avancent au niveau des maxillaires et forment un angle adouci. Les arcades zygomatiques sont larges et fortes. L'apophyse supérieure du malaire est très-proéminente. Le trou maxillaire supérieur est large et triangulaire.

Le crâne de l'Otarie cendrée a d'assez grands rapports avec celui du *Phoca ursina* de Linné; mais il en diffère par plus d'épaisseur dans le cylindre postorbitaire que forment les frontaux. Les os du nez sont plus courts et plus évasés. Le jugal est aussi plus large.

M. Gray, dans ses *Spicilegia zoologica*, premier cahier, planche 4, figure 2, a décrit sous le nom d'*Arctocephalus lobatus*, un Phoque dont le crâne a quelque ressemblance avec celui qui nous occupe. Il semble même tenir le milieu entre celui du *Phoca ursina* et de l'Otarie cendrée. Mais comme l'auteur anglais ne mentionne ni la forme de l'animal, ni la couleur de son pelage, nous ne pouvons étendre plus loin notre comparaison.

Dans notre Otarie, les dents sont à racines simples.

Voici la formule dentaire :

Incisives, $\frac{6}{4}$; canines, $\frac{2}{2}$; molaires, $\frac{12}{16}$.

En tout, 36.

Voici quelles sont ses dimensions :

	pieds	pouces.	lignes.
Longueur totale.	7	2	6
Longueur des membres antérieurs.	1	2	»
Largeur des mêmes.	»	6	6
Longueur des membres postérieurs.	1	2	»
Leur largeur vers le milieu.	»	6	»
Distance de l'œil au bout du museau.	»	4	»
Distance d'une oreille à l'autre, environ.	»	9	»
Distance du bout du museau à l'origine du bras.	3	»	»
Distance de l'aisselle à l'origine des mem- bres postérieurs.	2	6	»

Les dimensions qui suivent ont été prises sur les os :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, de l'épine nasale aux condyles de l'occipital.	»	10	4
Largeur d'un zygoma à l'autre.	»	6	»
Largeur du rétrécissement frontal.	»	1	6
Largeur de l'extrémité des frontaux arti- culés avec les maxillaires.	»	2	1
Longueur prise du trou maxillaire supé- rieur à la cavité glénoïde.	»	4	3
La plus grande largeur du malaire prise à son apophyse.	»	1	7

Largeur du crâne au milieu des parié- taux	▪	3	10
Distance de l'extrémité des frontaux à l'é- pine nasale des incisifs	▪	3	4
Largeur de la face aux maxillaires.	▪	2	2
Largeur des nasaux.	▪	1	9
Largeur de leur base.	▪	1	4
Largeur à leur sommet	▪	»	6 1/2
Diamètre transversal des narines.	▪	1	6
Diamètre vertical.	▪	1	9
Distance d'une apophyse mastoïde à l'autre	▪	4	»
Longueur du maxillaire inférieur.	▪	7	4
Sa largeur aux condyles	▪	5	6
Sa largeur au milieu de la branche.	▪	1	3
Longueur des canines supérieures.	▪	1	1
Longueur des canines inférieures.	▪	1	6
Atlas. . . {			
grand diamètre.	▪	3	6
grand diamètre de la fa- cette articulaire	▪	2	1
Omoplate {			
longueur.	▪	6	»
largeur.	▪	7	9
Humérus .			
longueur.	▪	5	4
Radius . . {			
longueur.	▪	5	9
largeur inférieure	▪	1	11
Cubitus. .			
longueur.	▪	7	3
Bassin. . . {			
longueur totale.	▪	6	8
largeur prise aux iskions.	▪	2	3
Fémur. . .			
longueur.	▪	3	1
Tibia . . .			
longueur.	▪	7	»
Péroné . .			
longueur.	▪	5	9

L'omoplate, prolongée en pointe en arrière, a quatre fosses profondes en dedans. Cet os, dans les Otaries, est plus large, plus bombé, plus pointu en arrière,

son épine est plus saillante et plus portée en arrière que dans les Phoques proprement dits.

Les jeunes individus de cette espèce sont tout noirs et ont les poils soyeux. Leur tête est arrondie, et leur museau conique. Les baleiniers anglais, jetés sur ces plages pour recueillir les peaux de ces animaux adultes, nous apportèrent de jeunes Phoques qu'ils avaient pris sur les rochers où leurs mères les allaitaient. Nous en nourrîmes un pendant plusieurs jours avec de la farine délayée dans de l'eau. Il se montrait déjà très-intelligent, et il suivait ceux qui l'appelaient; mais le chagrin d'avoir perdu ses parens lui faisait pousser des cris à peu près semblables à ceux d'un jeune veau, et ils étaient tellement répétés, qu'il ennuyait tout le monde; c'est ce qui fut cause de sa mort. Il mordait même quelquefois malgré ses faibles dents. Un coup peu fort sur le bout du nez suffit pour le tuer.

Il est à remarquer que la locomotion sur terre s'opère bien plus rapidement chez ces animaux lorsqu'ils sont très-jeunes que dans un âge plus avancé, ce qui tient à ce que les membres antérieurs ont à cette époque un développement proportionnel plus grand, et que leur distance d'avec ceux de derrière est aussi moindre qu'elle ne le sera par la suite. Le devant du corps s'élève aussi plus verticalement à cause de la souplesse des vertèbres cervicales et dorsales.

OTARIE AUSTRALE, *femelle*.*Otaria australis*, nob.

PLANCHES 14 ET 15.

Otaria, corpore suprà griseo, subtùs fulvo; collo crasso; artubus infrà nigricantibus.

Quoique cette Otarie fût jeune, elle était cependant sur le point de mettre bas le seul fœtus que son utérus contenait. Cette espèce, plus petite que la précédente, vit dans les mêmes parages, mais sur un autre point de la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande. Sa forme est courte et ne présente point en avant l'allongement conique que nous avons précédemment signalé. Sa tête est arrondie ainsi que le front qui se lie au museau par une pente insensible.

Tout le dessus du corps jusqu'à l'origine de la queue est d'un joli gris qui, sous un certain jour, a des reflets jaunâtres. Ce gris devient plus clair sur le cou, et passe au blanc sale sur la tête, les joues, l'œil et les côtés du museau. Le bout du nez est noirâtre. Les moustaches sont blanches, fortes et aplaties. Tout le dessous du corps est jaunâtre clair en avant, et d'un roux de veau en arrière. La ligne de démarcation entre cette teinte et la couleur grise qui occupe le dos, a lieu sur les flancs d'une manière tranchée. Les membres sont roux clair en dessus et presque noirs en dessous dans les deux tiers de leur étendue. Les anté-

rieurs se terminent un peu en pointe arrondie. Les digitations des postérieurs sont profondes et pourvues d'ongles bien marqués, surtout les trois du milieu qui sont fauves à leur pointe et noirs à la base. Les oreilles sont courtes, brusquement pointues et noires à leur extrémité.

Les poils sont courts, serrés, un peu rudes, ceux de la tête principalement. En les écartant, on voit qu'ils sont noirs et blancs : les noirs, qui sont luisans, dominant, et ils ont tous la pointe d'un jaune blanchâtre pour former la teinte extérieure grisâtre ; ceux qui recouvrent la partie postérieure des pieds sont longs, soyeux et d'un roux vif. La queue est également de couleur rousse en dessus. Ce qui distingue cette espèce, c'est qu'il n'y a nulle part de feutre à la base des poils.

Cette Otarie provient du port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. Ses dimensions sont les suivantes :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale	4	9	6
Circonférence de la tête.	1	8	6
Circonférence du corps en avant des membres antérieurs.	3	8	»
Circonférence du corps au milieu du ventre	3	8	»
Circonférence du corps en avant des membres postérieurs	4	8	»
Circonférence du cou.	2	»	»
Longueur des oreilles.	»	4	»
Distance entre l'œil et l'oreille.	»	2	10

Distance entre l'œil et la commissure des			
lèvres	»	3	»
Distance du bout du museau à l'œil. . .	»	3	10

Nous avons dit que le crâne était celui d'un jeune individu. Sur trois têtes de la même espèce, une seule était complètement adulte et avait même appartenu à un individu ayant 6 molaires au maxillaire supérieur, et dont les 4 incisives étaient tellement usées qu'elles n'offraient plus de sillon transverse. Il est vrai que sur la tête représentée ici, les incisives inférieures sont dans le même cas malgré l'âge peu avancé de l'animal.

Dans le crâne le plus adulte, les frontaux sont médiocrement rétrécis, bombés en avant, arrondis et décrivant avec les maxillaires et les intermaxillaires, une courbe adoucie qui se termine à l'épine nasale. L'occipital est élargi transversalement; ses crêtes latérales sont médiocres, arrondies et forment un angle rentrant à peine sensible. Les arcades zygomatiques sont droites, faibles, peu élargies. L'apophyse maxillaire supérieure est arrondie et à peine sensible. Les os du nez se prolongent sur les frontaux en une pointe longue, assez aiguë; mais ils sont dépassés par les maxillaires. Le trou maxillaire supérieur est arrondi. Les petites canines sont de la grandeur de celles de l'Otarie cendrée, ce qui les rend beaucoup plus grandes proportionnellement. Les molaires ne présentent rien de remarquable; leur implantation se fait d'une manière un peu oblique sur le maxillaire.

Toutes les parties que nous venons d'énumérer sont

celles qui diffèrent sensiblement des parties analogues de l'Otarie cendrée. Ainsi l'Otarie australe est bien une espèce distincte, établie sur les caractères invariables de l'organisation osseuse de la tête.

Dents à racines simples.

Incisives, $\frac{6}{4}$; canines, $\frac{2}{2}$; molaires, $\frac{12}{10}$.

Total, 36.

Dans un très-jeune individu, encore à la mamelle, les deux incisives moyennes inférieures sont trifurquées sur leur tranchant.

Malgré l'identité de forme que présentent les trois crânes pris dans le même lieu, nous avouons que dans la tête de l'individu que nous représentons, il n'y avait que cinq molaires supérieures de chaque côté; et la minceur de l'arcade maxillaire n'annonçait pas qu'une sixième dent dût survenir. Aussi en avons-nous cherché en vain le germe en faisant la section de l'os.

DIMENSIONS.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, de l'épine nasale à la crête occipitale transverse	»	8	9
Longueur des frontaux.	»	3	»
Largeur des frontaux aux arcades sourcilières.	»	2	6
Longueur des nasaux.	»	1	6
Largeur à leur base.	»	1	»
Largeur à leur sommet	»	»	6

Distance de la crête occipitale au trou occipital	"	2	2
Distance entre les arcades zygomatiques, prise seulement en avant	"	3	4
Longueur de l'arcade zygomatique, depuis le trou maxillaire jusqu'à la cavité glénoïde.	"	3	7
La plus grande largeur du jugal.	"	"	7
Longueur des incisifs.	"	2	5
Longueur des maxillaires supérieurs.	"	3	"
Largeur des mêmes os à leur base.	"	1	4
Largeur du crâne prise aux pariétaux.	"	3	6
Longueur du maxillaire inférieur.	"	6	4
Largeur du même os prise au milieu de la branche.	"	1	"

GENRE PÉRAMÈLE. — *Perameles*, Geoffroy.

PÉRAMÈLE DE DOREY, *mâle*.

Perameles Doreyanus, nob. *

KARAOU, par les Papous de Dorey.

PLANCHE 16, FIGURES 1—5.

Perameles, corpore crasso, suprâ brunneo, infrâ fulvo; rostro elongato; auribus latis, subrotundis; caudâ brevi, nudâ; pilis rugosis, lanceolatis, planis, subfulvis.

Jusqu'à présent on ne connaissait de Péramèles qu'à la Nouvelle-Hollande. Le séjour que nous avons fait au hâvre de Dorey nous a prouvé que la Nouvelle-Guinée en possédait aussi.

Cette espèce a la tête conique, le museau assez gros, quoique effilé en boutoir et se prolongeant beaucoup au-delà du maxillaire inférieur. Les narines, latérales et terminales, ont leur ouverture en forme de *c* couché. Les paupières sont étroites et alongées dans le sens du museau. Le globe de l'œil est très-petit et enfoncé. Les oreilles, larges et subarrondies, ont un pli sur le rebord postérieur, et au côté interne un tubercule limitant une petite cavité au-dessous de laquelle est un autre repli de la conque. La bouche est

grande; la langue épaisse, allongée, avec l'indice d'un frein très-prolongé en dessous.

Les membres sont courts, trapus. Les deux tubercules qui remplacent le pouce et le petit doigt dans les membres antérieurs, sont dépourvus d'ongles, assez allongés et coniques. Tous les ongles sont robustes, courts, un peu arqués, arrondis en dessus et en dessous et de couleur blanchâtre.

Le pelage est rude, d'un brun rougeâtre en dessus, ce qui tient à un mélange de poils brun noir gros et rudes avec d'autres plus fins, d'un roux doré. Les premiers, remarquables par leur forme aplatie et lancéolée, présentent une cannelure au milieu. L'extrémité qui s'implante dans la peau devient très-grêle.

Les flancs sont plus clairs. Le dessous du museau et du corps ainsi que la partie interne des membres sont d'un fauve clair. Les poils qui recouvrent ces parties sont très-fins et un peu feutrés. Il n'en existe point sur les doigts de devant et au bout du museau dont la couleur est jaunâtre : on voit seulement vers l'extrémité de ce dernier quelques soies fines, noires et peu longues. Derrière la commissure des lèvres, on remarque un petit bouquet de quatre soies assez longues. Les oreilles, qui sont jaunâtres, n'ont de poils qu'au bord antérieur. Les doigts postérieurs sont recouverts de poils très-fins de couleur blonde. La queue est courte, conique, et présente de petits poils soyeux, courts et rares.

Le scrotum, gros et arrondi, est supporté par un assez long pédicule.

Voici les dimensions de ce Péramèle.

	pieds.	pouces.	ligues.
Longueur totale	1	6	»
Longueur de la tête jusqu'au bout du museau	»	4	»
Circonférence de la tête.	»	4	11
Distance entre les oreilles.	»	1	2
Longueur des oreilles.	»	1	»
Largeur des oreilles.	»	»	9
Longueur des membres antérieurs, en- viron.	»	3	»
Longueur des membres postérieurs, en- viron.	»	5	4
Circonférence de la poitrine	»	9	6
Longueur de la queue	»	3	2

Cette espèce est évidemment nouvelle. Tout le train antérieur de cet animal a la forme de celui d'un petit Sanglier. Sa tête grosse, prolongée en boutoir, son corps arrondi, ses membres forts, la petitesse de sa queue et la couleur brune tirant sur le fauve de son pelage, sont autant de caractères qui le distinguent des Péramèles connus. Si par sa forme, et un peu par la disposition de ses couleurs, il se rapproche de l'*Obesula*, il s'en éloigne par le nombre de ses dents. C'est du *Nasuta* que la tête osseuse de notre Péramèle se rapproche le plus, mais le front est beaucoup moins large, et l'insertion des os du nez est moins prolongée dans les frontaux; les incisifs, moins allongés, plus élargis en avant, sont brusquement rétrécis en arrière. L'arcade zygomatique est plus étroite et plus

rapprochée, et les os qui la forment sont plus courts et plus robustes. Un autre caractère est celui de l'élargissement de l'apophyse montante du maxillaire supérieur dont l'angle est plus droit. L'ensemble des dents pourrait différer aussi si l'âge avancé de notre individu n'apportait pas des changemens qu'il est difficile de bien apprécier. Toutes les dents sont usées. Les canines supérieures sont très-petites. Les premières molaires d'en bas n'ont plus leur couronne, et les racines restantes semblent augmenter le nombre de ces dents, qui est en tout de 46, dont 8 incisives, 2 canines et 14 mâchelières à la mâchoire supérieure, 6 incisives, 2 canines et 14 mâchelières à l'os maxillaire inférieur.

Nous avons rapporté ce Péramèle dans l'esprit de vin. Il est déposé au cabinet d'anatomie comparée. Si le peintre l'eût représenté de grandeur naturelle, il ressemblerait bien moins à l'*Obesula*.

—

GENRE PHALANGER. — *Phalangista*, Geoffroy.

PHALANGER A FRONT CONCAVE, jeune âge.

Phalangista cavifrons, Temminck.

Didelphis orientalis, Linné. — *Phalangista alba et rufa*,
Geoffroy.

PLANCHES 17 ET 18.

Il n'y a pas d'animal qui, par l'empaillage, perde plus de sa physionomie que le Phalanger. En effet, la soustraction des muscles éleveurs de la mâchoire inférieure qui sont très-forts, donne à la tête qui est large naturellement, une forme pointue et allongée. Il en résulte qu'on n'a réellement de bonnes figures que celles qui ont été faites sur le vivant, car il n'est pas jusqu'au caractère de l'œil à fleur de tête et à pupille verticale qui n'influe sensiblement sur la physionomie de ces animaux. Il n'en est aucun dont il soit plus difficile de bien caractériser les espèces à cause de la variation de leur pelage suivant l'âge et le sexe.

Nous avons fait figurer les deux individus des planches 17 et 18, pour contribuer à éclaircir l'histoire des Phalangers, qui ne sont pas encore très-nombreux dans les collections. Nous croyons bien que ces deux jeunes individus appartiennent, par la forme de leur crâne, au *Phalangista cavifrons*. A peu près du

même âge, ils offrent dans leur pelage des teintes assez différentes. Celui de la planche 17 a 1 pied 5 pouces de longueur totale ; la queue courte n'a que 6 pouces. Il a le corps assez grêle, la tête élargie par le haut, les narines distinctes avec un sillon médian, les oreilles courtes, arrondies, couvertes de poils à l'extérieur et presque lisses en dedans. Le museau est brun, couvert de poils longs, nombreux et assez roides : on en voit de semblables au-dessus de l'œil et sur les joues. Les poils du dessus de la tête, du dos et de la queue, sont épais, feutrés et d'une couleur gris-roux plus vive à la base de la queue, sur le cou et le long des épaules, en descendant sur le bras. De tout le corps on voit sortir un grand nombre de poils assez longs, soyeux, droits, de couleur uniformément brune, dirigés en arrière et plus saillans sur la queue. Le feutre est cendré à sa base.

Une bande noire, très-légèrement ondulée, prend du chanfrein où elle est peu apparente, et s'étend jusqu'à l'origine de la queue : sur le dos elle est d'un noir très-foncé. La gorge, le ventre et les parties qui environnent le scrotum, sont d'un blanchâtre sale. Les poignets et les doigts sont bruns et recouverts de poils longs et soyeux. Les ongles sont blancs. La queue, assez grosse à son origine, est prenante et nue dans ses deux tiers postérieurs. Nous pensons que dans cet individu elle a été un peu tronquée.

Le Phalanger de la planche 18 est long d'un pied 7 pouces $\frac{1}{2}$. La longueur de la queue est d'environ 8 pouces. Sa forme générale est la même que celle du

précédent. Ses oreilles arrondies paraissent plus longues et moins recouvertes de poils en dehors ; elles sont lisses en dedans. Les poils de toute la partie supérieure du corps sont d'un feutré beaucoup plus lâche et un peu plus rude. Les poils soyeux sont moins longs, bruns seulement à leur milieu et d'un roux clair à la pointe. Tout le pelage est d'un roux beaucoup plus vif, surtout à la base de la queue et sur les épaules. Le dos ne présente pas de ligne noire. Le ventre est d'un roux beaucoup plus clair, tirant sur le jaunâtre. Les poignets sont également bruns et les ongles blanchâtres. La queue est prenante et nue dans ses deux tiers postérieurs.

Dans la tête, les saillies osseuses sont peu développées ; les dents, qui ne sont encore qu'au nombre de 16 à la mâchoire supérieure et de 14 à l'inférieure, sont celles de jeunes animaux, c'est-à-dire petites, pointues et non encore usées. Les incisives inférieures seules avaient acquis un assez grand développement.

Un jeune Phalanger mâle, que nous avons conservé dans l'esprit de vin, présente les caractères suivants : tête arrondie, museau court et obtus, nez marqué d'une rainure profonde à son extrémité, ayant des ouvertures larges en segment de cercle dont la convexité est en dehors. Le chanfrein est brun et dépourvu de poils. Les lèvres sont rosées ; l'inférieure, qui n'a qu'un très-petit nombre de poils, est plus reculée que la supérieure. Cette dernière présente quelques soies rares, noires et assez longues. On en voit un pinceau à la partie antérieure et supérieure de cha-

que orbite et un autre derrière l'œil. Les oreilles, larges et assez grandes, garnies de poils courts à la partie supérieure interne, offrent une glande saillante et arrondie à l'entrée du conduit auditif. Les doigts sont forts et courts et les ongles robustes.

Le pelage est généralement roux, sans aucune ligne noire sur le dos. La queue est nue dans un peu plus de sa moitié postérieure; elle est brune d'abord peu après la terminaison des poils, puis rougeâtre, lisse et sans écailles, ce qui tient probablement au jeune âge.

Voici ses principales dimensions :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale	1	8	6
Circonférence de la tête à la base des oreilles.	"	5	"
Circonférence du museau.	"	2	10
Distance entre les yeux	"	"	7
Distance des yeux au bout du nez. . . .	"	"	11
Circonférence du corps derrière les épaules.	"	6	6
Longueur des oreilles.	"	"	9
Leur largeur	"	"	7
Longueur de la queue	"	9	"
Circonférence de la queue au commen- cement de la partie nue.	"	1	1

Les Phalangers que nous venons de décrire proviennent du hâvre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

Remarques anatomiques sur le Phalanger à front concave, mâle, du hâvre Carteret, que les indigènes de la Nouvelle-Irlande désignent sous le nom de Kapoul.

Nous avons fait les remarques suivantes sur les organes digestifs, urinaires et génitaux d'un Phalanger à front concave, mâle, de la taille d'environ 2 pieds.

Le foie, volumineux, a cinq lobes distincts, dont le premier de droite est rétréci et divisé en deux ; celui qui vient après a neuf lobules ; l'avant-dernier de gauche a une échancrure. Le ligament suspenseur est placé à la partie médiane sous l'appendice xyphoïde, lequel est aplati et en palette. La vésicule du fiel sort du milieu du foie, entre les deux principaux lobes qu'elle dépasse beaucoup pour se montrer en avant : elle est oblongue et arrondie au bout ; la bile qu'elle contient est verte, et le canal qui la verse dans celui du foie s'ouvre à la partie supérieure de la vésicule.

L'estomac ressemble un peu à celui de l'homme, si ce n'est qu'il est renflé à son extrémité pylorique. La rate, qui a un pédicule court, est allongée et adossée à la partie postérieure de l'estomac, dans toute son étendue. Le duodénum sort du pylore par un petit pédicule, et, à un pouce de distance, il reçoit le canal excréteur du pancréas. Cette glande, médiocre, découpée en deux ou trois lobules, est blanchâtre ; le fluide qu'elle sécrète est jaune, ainsi que nous l'avons vu dans son conduit extérieur. Le duodénum est extrêmement court. L'intestin grêle, qui a 7 pieds 2

pouces de long , se rétrécit à l'endroit d'où sortent le cœcum d'un côté et le colon de l'autre. Le cœcum est aussi gros que le colon et un peu boursoufflé : il a 20 pouces de longueur, tandis que le colon a 5 pieds d'étendue jusqu'au rectum. Les excréments ont une forme oblongue et courbée.

Les reins, placés très-haut, touchent le foie et sont tant soit peu aplatis ; les uretères, très-longs, vont s'ouvrir à la partie supérieure du col de la vessie, au point où elle reçoit la glande prostate, immédiatement au-dessous de celui où viennent aboutir les canaux déférens sur cette glande, qui est grosse et embrasse la vessie. Celle-ci est oblongue, pyriforme et à col rétréci. Les canaux déférens, après avoir côtoyé les os marsupiaux, se portent aux testicules, dont la forme est ronde, et qui sont placés dans une bourse sous le ventre de l'animal. Le pénis se prolonge en arrière ; le prépuce est large, lâche, et à une petite distance de sa terminaison il est muni de chaque côté de deux gros paquets de glandes de Cowper, lesquelles sont divisées en deux parties de chaque côté. Trois ou quatre glandes agglomérées ensemble paraissent verser leur fluide par un seul canal ; plus bas est une autre glande très-grosse, saillante à l'intérieur, qui va s'ouvrir à la marge de l'anus : ce sont elles dont le fluide visqueux et jaunâtre exhale une odeur si forte. Le pénis est recouvert de villosités rudes dans toute sa partie saillante hors du prépuce : son extrémité est renflée et munie d'un petit ongle charnu.

Ce Phalanger nous a été apporté par les indigènes du hâvre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

Remarques anatomiques sur le Phalanger à front concave, mâle et femelle, d'Amboine, que les Malais de cette île nomment Kouskous.

Organes génitaux mâles.

Nous avons reconnu quelques différences entre ce Phalanger et celui de la Nouvelle-Irlande, dans la position des glandes. Il y avait de chaque côté du pénis, assez haut vers les ischions, et par conséquent loin du prépuce, un paquet de trois glandes à canaux presque sessiles, et allant s'ouvrir dans le canal de l'urètre; et, à la marge de l'anus, de chaque côté, deux glandes très-grosses faisant saillie à l'extérieur, dont une un peu plus petite, longuement pédiculée, allait s'ouvrir à la marge de l'anus. En les pressant, on faisait sortir de cette cavité le fluide visqueux et odorant que ces glandes sécrètent.

Organes génitaux femelles.

Ils sont formés d'un utérus cordiforme à deux divisions arrondies. Le bord supérieur des cornes de l'utérus présente deux petites pointes obtuses d'où part l'oviducte qui a la forme d'un cordon ondulé. Cet oviducte paraît évidemment continu avec les ovaires, dont la forme variait sur deux individus que nous avons observés. Dans celui qui est dessiné, c'était d'un côté

une seule grappe petite , et de l'autre deux grappes accolées , tandis que sur un autre individu il y avait plusieurs grappes ensemble. Les ovaires et leur conduit sont accolés et maintenus sur le corps de l'utérus par un large repli du péritoine qui embrasse en dessus, comme une draperie festonnée, les cornes de l'utérus. Le corps de cet organe s'allonge et donne bientôt naissance à deux conduits latéraux accessoires qui , comme on sait, appartiennent aux Marsupiaux. Ces conduits vont s'ouvrir dans le vagin.

Dans l'individu dessiné, les cornes de l'utérus étaient grosses, arrondies, spongieuses; leur intérieur était rempli de ramifications vasculaires qui indiquaient que la conception avait eu lieu. Nous croyons même que la petitesse et la flétrissure des ovaires tenaient à cette cause; car, sur un individu qui portait dans sa poche deux fœtus, les cornes de l'utérus étaient affaissées, et les grappes des ovaires plus grosses et plus nombreuses.

Quoi qu'il en soit, en ouvrant le corps de l'utérus, on voit que les cornes aboutissent séparément dans le vestibule commun par un petit trou muni d'une sorte de sphincter tuberculeux. A la réunion de l'ouverture des deux cornes, la fibre utérine forme comme un bourrelet.

Hors le temps de la gestation, le corps de l'utérus ne s'ouvre point immédiatement dans le vagin. La communication avec cet organe se fait par les deux tubes latéraux; mais nous croyons fortement qu'à l'instant de la gestation, les ovules ou les fœtus passent par le

grand conduit dont le diaphragme, fermé dans l'état ordinaire, paraît se rompre alors. Nous sommes portés à croire à cette disposition, parce que, dans la femelle qui a fourni le dessin, le bout d'un stilet porté dans ce conduit a pénétré dans le vagin sans le moindre effort, ce qui semblerait indiquer que la rupture de la cloison était prête à se faire, si déjà même elle n'était pas faite.

La vessie s'ouvre en dessous, sur le vagin, peu après l'insertion postérieure des conduits latéraux. A l'endroit où se fait cette ouverture, elle est munie d'un sphincter. Le vagin s'étend ensuite assez loin et s'ouvre dans un vrai cloaque, recevant le produit de trois ouvertures; il est séparé de l'anus par un petit promontoire.

L'anus, comme dans les mâles, reçoit à sa marge quatre grosses glandes qui versent un fluide plus odorant encore que dans ceux-ci; les deux plus grosses de ces glandes ont d'autres petites glandules accolées sur leur corps. Les uretères s'ouvrent dans la vessie, vers son col.

Il résulte de ces faits que, si nous avons bien vu, les ovaires seraient immédiatement liés à l'utérus, et qu'il ne serait pas nécessaire, à l'instant de la conception, que les cornes de ce dernier organe vissent les embrasser.

Il ne répugne point aussi de supposer que le produit de la conception passerait plutôt par le large canal de l'utérus qui s'ouvrirait alors, que par les deux canaux latéraux qui sont si étroits.

Enfin, on pourrait peut-être supposer encore que l'abondante liqueur, remarquée par M. D'Aboville à l'instant de la conception des Sarigues, est due à l'urine qui faciliterait la sortie des embryons.

Ces deux Phalangers, mâle et femelle, que nous avons obtenus pendant notre séjour à Amboine, ont été rapportés dans la liqueur.

Les Phalangers des Moluques paraissent varier tellement pour les couleurs et la disposition des taches, qu'il est vraiment difficile de bien caractériser les espèces.

GENRE KANGUROO. — *Kangurus*, Geoffroy.

Macropus, Shaw. — *Halmaturus*, Illiger.

KANGUROO A QUEUE COURTE, femelle.

Kangurus brachyurus, nob.

PLANCHE 19.

Kangurus, corpore suprâ brunneo, nigro variegato, infrâ rufo; pilis longis, rectis; auribus minimis, subrotundatis; caudâ brevissimâ.

Cette petite espèce, qui n'est pas plus grande que le Potoroo de White, tient le milieu, pour la taille, entre le Kanguroo élégant et le Kanguroo Thétis. Il a la tête grosse, courte, conique; le museau obtus, nu, brun et garni de quelques soies courtes; les oreilles arrondies et plus courtes que dans aucune autre espèce de Kanguroo; les extrémités peu longues et assez grêles; la queue proportionnellement très-courte et grêle. Tout le pelage du dessus du corps, des cuisses et des bras, est d'un roux jaunâtre avec des nuances noires plus marquées sur le dos et les flancs. Les poils qui recouvrent les oreilles sont brun-roux à l'extérieur et de couleur dorée en dedans de la conque. Le dessus de la tête et le haut du cou sont plus roux que toutes les autres parties; le mé-

lange de roux et de noir est plus régulier à la base de la queue. Les poils de cette dernière sont rares, droits, dirigés en arrière surtout à la pointe; la gorge et le ventre sont d'un jaunâtre clair; les poils du corps sont très-longs, lisses, brillans, assez roides et couchés les uns sur les autres sans se feutrer. Ils sont d'un joli gris à leur base et jaunes ou noirs à leur pointe pour former les nuances que nous venons d'indiquer. Les membres sont tous proportionnellement assez courts; les poignets et les tarses sont bruns, revêtus de poils rudes de la même couleur, couvrant en partie les ongles qui sont bruns aussi et blanchâtres à leur extrémité. Le grand ongle du milieu des pieds postérieurs est presque droit, un peu comprimé et couvert de poils jusqu'à sa pointe. La bourse qui enveloppe les mamelles paraît très-grande. Le Kangaroo à queue courte habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande; il était mort depuis peu de temps, probablement de maladie, lorsque nous le trouvâmes sans apparence de blessure.

Voici quelles sont ses principales dimensions :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale.	2	1	»
Longueur de la tête, du bout du museau au milieu de l'espace qui sépare les			
oreilles.	»	6	3
Longueur des membres antérieurs. . .	»	3	6
Longueur des membres postérieurs. . .	»	6	10
Longueur des tarses jusqu'au bout du long doigt.	»	3	10

Longueur de la queue.	»	7	6
Circonférence de la queue à sa base, environ.	»	1	6

—

KANGUROO D'AROÉ, *jeune mâle.*

Didelphis Brunii, Gmelin, Schreber, 153. — *Filander*, Valentyn, Amboine, t. III, p. 272. — Corneille Lebruyne, Voyage aux Indes, t. I, p. 347, fig. 213.

KOPENN, par les Papous de Dorey.

PÉLANDOC AROÉ ou *Lapin d'Aroé*, par les Malais d'Amboine.

PLANCHE 20.

Kangurus, *capite longo, obtuso; corpore supra fusco-griseo, infra griseo-fulvo; membris robustis; auribus minimis.*

Les Papous nous apportèrent ce jeune Kanguroo mâle, remarquable par la grosseur et la force de ses membres, et la longueur de sa tête qui est beaucoup plus obtuse que celle des autres Kanguroos. Il a les mains robustes ainsi que le train de derrière. Ses oreilles sont proportionnellement moins grandes que dans les autres espèces.

Le pelage est gris-brun en dessus et gris-fauve en dessous; le fauve est plus prononcé entre les jambes où se trouvent les testicules, qui ont cette couleur. Le

dessous des pattes est d'un rougeâtre léger et le bout du museau un peu plus rosé que le reste. Les yeux sont roux. La queue est un peu moins longue que le corps.

Voici quelques-unes des dimensions qu'il nous a offertes :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale du bout du museau à l'extrémité de la queue.	1	10	6
Longueur de la tête	»	2	10
Longueur du bout du museau à l'origine de la queue.	»	10	»
Longueur de la queue.	1	»	6
Longueur des oreilles.	»	1	3
Circonférence au milieu du corps.	»	7	6
Longueur des membres antérieurs.	»	4	»
Longueur des membres postérieurs.	»	8	»

Ce Kangaroo habite le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. On n'avait encore rapporté cette espèce que des îles du grand Archipel d'Asie.

GENRE ECHIDNÉ. — *Echidna*, G. Cuvier.

ECHIDNÉ SOYEUX, *mâle*.

Echidna setosa, G. Cuvier. — *Ornithorhynchus setosus*, Home, Trans. philos., 1802, pl. 13. — Bullet. Soc. philom., t. III, pl. 15.

PLANCHE 21.

Nous allons présenter quelques observations que nous avons eu occasion de faire sur les mœurs et l'anatomie de l'Echidné.

Cet animal, dont nous fîmes l'acquisition à Hobart-Town, capitale de la terre de Van-Diémen, vécut à bord de *l'Astrolabe*. Pendant le premier mois il ne prit aucune espèce de nourriture et maigrit sensiblement sans paraître en souffrir. Cet animal apathique, stupide, recherche l'obscurité, se blottit au grand jour et fuit l'éclat de la lumière ; il se ramasse en portant la tête entre ses jambes, mais sans pouvoir se rouler en boule comme le Hérisson, et il présente, ainsi que lui, de toutes parts, une masse de piquans à ses ennemis. Malgré le peu de mouvement que semble se donner l'Echidné, il paraît cependant aimer la liberté, car il faisait sans cesse des efforts pour sortir de la vaste cage dans laquelle nous le tenions enfermé. Il fouit avec une rapidité vraiment étonnante ; lorsque nous le mettions sur une grande caisse pleine de

terre qui contenait des plantes , en moins de deux minutes il parvenait au fond de la caisse. Son museau, quoique d'une sensibilité très-vive , aide, dans ce travail, ses pieds qui sont très-robustes.

Après un mois d'abstinence, il se mit d'abord à lécher , puis à manger un mélange liquide d'eau , de farine et de sucre, dont il consommait à peu près un demi-verre par jour. Nous pensons qu'il serait assez facile de transporter de ces animaux en Europe, sur un navire qui s'y rendrait directement; d'autant mieux qu'ils demeurent engourdis pour peu que le froid se fasse sentir. Notre Echidné mourut après avoir été lavé trop fortement ; cette mort arriva très-intempestivement pour les observations anatomiques que nous nous propositions de faire sur divers points de son organisation. Nous étions alors (mars 1828) sur l'île de Vanikoro où s'est perdu La Pérouse; malades nous-mêmes, nous avions beaucoup de malades à soigner; et, d'un autre côté, l'histoire naturelle de cette intéressante contrée réclamait toute notre attention. Nous n'avons donc pu recueillir, sur cet individu, que le petit nombre d'observations suivantes.

Les yeux de l'Echidné sont noirs, très-petits et convexes; les narines, constamment lubrifiées par un mucus liquide , sont très-sensibles et saignent par un contact un peu fort. Le derme est épais , particulièrement au dos ; il est dur et excessivement tenace ; les piquans, plus robustes que ceux des Hérissons , y tiennent au moins autant ; leur base ou racine présente un cône qui , embrassé par la peau , explique

pourquoi ils sont difficiles à arracher. Toute la face inférieure du derme est occupée par un peaucier assez mince qui est séparé du squelette par une couche de tissu cellulaire lâche. En fendant la peau sur le milieu du dos et en la renversant de chaque côté, on voit la disposition des nerfs costaux qui, après avoir percé les muscles de ce nom vers le milieu de chaque côté, vont se perdre dans la peau, en s'y ramifiant à l'infini. Deux paires de nerfs, épanouis en trois branches, recouvrent la partie postérieure et supérieure de la tête; d'autres se portent sur les omoplates.

Indépendamment du peaucier sousjacent au derme, il existe deux larges et minces faisceaux, qui prennent leur point d'attache au milieu du dos, le long des apophyses épineuses, et se portent en s'élargissant dans la partie antérieure et supérieure de la peau. On peut les nommer faisceaux peauciers antérieurs.

Les os du crâne ont à peu près la minceur de ceux d'un oiseau d'égale grosseur; ils ne sont cependant pas cellulux comme ceux des oiseaux. La dure-mère est excessivement mince et adhérente au crâne. Les hémisphères cérébraux sont grands et présentent de nombreuses et profondes circonvolutions empreintes à la partie interne de la boîte osseuse. Les lobes antérieurs, séparés par une lame osseuse, occupent chacun une fosse assez profonde; le cervelet est peu considérable. Il existe entre le trou occipital et l'atlas un large espace où la moelle allongée n'est protégée que par les faisceaux des muscles de la partie postérieure de la tête. Sur cet individu grand, fort et qui

paraissait adulte , le trou occipital offrait , en haut, une large échancrure triangulaire , complétée par une membrane.

Obligés de suspendre l'examen du cerveau , cet organe se trouva trop altéré lorsque nous voulûmes poursuivre nos recherches et pénétrer dans son intérieur.

On voit, dans la planche 21, la langue sortie, d'un rouge vif, et ses deux muscles rétracteurs qui vont se fixer vers le milieu du sternum fort avant dans la poitrine. Au-dessous d'eux sont les deux énormes glandes dont la matière sécrétée englue la langue, pour que cet organe puisse prendre les fourmis dont l'animal se nourrit en grande partie ; mais ce qu'il y a de remarquable , ce sont les conques auditives démesurément longues , s'ouvrant à la peau par un trou qui peut recevoir le doigt , sans aucune trace de cartilage extérieur. La nature de ce conduit ressemble parfaitement à un larynx d'oiseau ; il est cartilagineux , largement annelé et béant ; son évasement à l'extérieur est garni de poils fins ; le reste de la fourrure et des piquans le cachent assez pour qu'on ne puisse pas facilement l'apercevoir.

Le maxillaire supérieur est tapissé d'une muqueuse bleuâtre ayant de chaque côté des papilles allongées et au milieu huit râpes cartilagineuses plus ou moins arrondies , et dont les aspérités sont dirigées du côté de l'estomac ; elles correspondent à une plaque cartilagineuse œsophagienne , intérieure , présentant également sept à huit rangs rapprochés d'aspé-

rités. C'est là tout le système masticateur de cet animal. *Voyez* la Planche.

L'estomac est globuleux. Dans notre individu, il était distendu par des gaz et avait l'aspect d'une boule : ses ouvertures sont peu éloignées l'une de l'autre. Les circonvolutions intestinales ne sont pas très-nombreuses. La ligne de démarcation de l'intestin grêle d'avec le gros intestin, est indiquée par un cœcum d'une à deux lignes de longueur. Le foie forme une masse arrondie, composée de cinq lobes, dont un, placé au côté droit, est beaucoup plus petit. La vésicule biliaire est arrondie, et située entre le premier et le second lobe qui la cachent en partie. Son canal se joint à angle aigu à celui du foie, et tous deux réunis s'ouvrent dans la partie supérieure du pylore, près de l'estomac. Le pancréas, qui est alongé, embrasse par une de ses extrémités la partie opposée du pylore. La rate est un corps renflé à une de ses extrémités, se prolongeant par un pédicule divisé en T au bout opposé au renflement.

Il nous reste à parler de l'ergot dont les pieds postérieurs sont armés, et de la glande qui s'y rend.

A l'inspection seule de cet ergot *, comparé à celui de l'Ornithorhynque, nous jugeâmes *à priori* qu'une

* A notre arrivée en France nous avons vu que nous nous étions rencontrés avec le docteur Knox, d'Édimbourg, qui de son côté, et après notre départ d'Europe, a découvert cet organe à l'état rudimentaire chez la femelle de l'Échidné. Les observations de cet anatomiste ont été publiées dans le *Philosophical Journal* d'Édimbourg, numéro d'avril — juillet 1826, page 130.

glande devait y verser un fluide quelconque. Nous l'annonçâmes même aux personnes qui nous entouraient. En effet, après avoir enlevé la peau, nous la trouvâmes en partie cachée entre un des faisceaux profonds des muscles adducteurs de la cuisse et les muscles de la jambe, lesquels croisent les premiers presque à angle droit. Cette glande, dans les circonstances où nous l'examinâmes, avait à peine la grosseur d'un pois. Elle était globuleuse, lisse et rougeâtre; son canal extérieur, évasé à sa sortie, se rétrécissait pour s'élargir de nouveau, et former un petit réservoir ovalaire avant que d'entrer dans la partie postérieure de l'ergot. Ce canal est recouvert par une des principales divisions du nerf crural.

L'ergot est une sorte d'ongle cylindrique, recourbé, pointu, translucide, ayant dans son intérieur un canal qui s'ouvre près de la convexité de la pointe. Il est enveloppé, dans les deux tiers de sa base, par un cône également corné, brun, qu'on peut enlever sur l'animal vivant par une traction un peu forte. Cette arme est libre dans les chairs, et enveloppée à sa base par un tubercule spongieux dans lequel il se cache en partie. Son conduit interne nous paraît un vrai canal, et non point, comme dans la dent venimeuse des serpents, un simple repli de paroi.

Si cet appareil, propre à l'Échidné mâle, n'acquiert pas plus de développement à certaines époques de l'année, au temps des amours, par exemple, il faut le considérer comme rudimentaire et incapable de léser en aucune manière. En effet, dans trois

voyages que nous avons faits à la Nouvelle-Hollande ou à la terre de Van-Diémen , nous n'avons point entendu parler d'accident occasionné par cette piqure , et nous-mêmes nous avons touché , irrité cet Echidné sans qu'il ait jamais cherché à se servir de son arme , pas même lorsque nous exercions sur elle une assez forte pression.

GENRE COCHON. — *Sus*, Linné.

BABIROUSSA, *mâle et femelle adultes, et jeune mâle.*

Sus Babyrussa, Linné. — *Aper in Indiâ*, Pline., Hist. nat., VIII, chap. 52, Hardwin, chap. 78. — *Babiroesa*, Valentyn, Amboine, tom. III, p. 268, pl. c. — Bontius, Ind. Or., p. 61. — *Babiroesa seu Aper indicus orientalis*, Séba, Mus., I, p. 80, pl. 50, f. 2. — *Baby-Roussa seu Porcus Indicus*, Th. Bartholin, Histor. Anatom. rariorum, cent. 2, n. 96. — *Indian hog*, Pennant, Quad., p. 73, n. 57, t. II, f. 1. — *Babiroussa*, Buffon, Hist. nat., t. XII, p. 379, tab. 48, et Supplément, t. III, pl. 12.

PLANCHES 22 ET 23.

Sus, corpore crasso; rostro elongato, cylindraceo; auribus minimis, acutis; dentibus caninis superioribus longis, versùs frontem arcuatis; pilis raris; vittâ longitudinali fulvâ super dorsum; membris brevibus. (Mas.)

Le Babiroussa paraît avoir été connu de l'antiquité; mais on ne doit point attribuer à cet animal le mot que dit Ælien du *Tetracheros*, dans son *Histoire des Animaux* (Liv. XVII, chap. 10). Cette citation d'Ælien, copiée successivement par tous les auteurs, nous paraît plutôt devoir être appliquée au Sanglier d'Éthiopie, ou Phacochoère, armé de quatre énormes défenses, qu'au Babiroussa qu'on n'a point encore

trouvé en Afrique. Pline le désigne plus spécialement lorsqu'il dit qu'on trouve aux Indes des Sangliers dont le front est armé de deux cornes semblables à celles d'un veau, et qui ont en outre les défenses des sangliers communs. Cosme-le-Solitaire assure avoir vu cet animal et même en avoir mangé. Valentyn, Bontius, Séba, Thomas Bartholin, Buffon et Pennant l'ont décrit et figuré d'une manière plus ou moins inexacte. Cet animal est loin d'avoir les jambes hautes, comme on s'est plu généralement à le représenter dans d'assez mauvais dessins dont les premiers furent faits par des personnes peu exercées; il est bas sur jambes, et a tout le port des petits Cochons, surtout de ceux de l'Inde, à museau effilé.

La forme des Babiroussas est trapue et arrondie. Leur tête est petite; ils ont le museau très-pointu et plus allongé dans la femelle que dans le mâle; le boutoir assez peu évasé, les narines terminales larges et arrondies. La mâchoire inférieure, à cause du développement du boutoir, paraît moins avancée que la supérieure. L'œil est petit, son grand angle se prolonge en forme de larmier. L'iris est rougeâtre; la pupille est grande et arrondie, cependant nous l'avons trouvée un peu oblique sur un individu. Les oreilles sont écartées, petites, pointues, droites et dirigées en arrière. Les dents canines supérieures percent, comme on sait, la peau du museau, et se recourbent au point de s'enfoncer quelquefois dans les chairs du front. Les inférieures remontent verticalement en soulevant un peu la lèvre supérieure.

Le corps du mâle, dans un état complet d'embonpoint, est comme cylindrique ; celui de la femelle est plus effilé en avant. Ces animaux ont quelque chose du port du Rhinocéros. Les jambes, comprimées latéralement, sont proportionnellement courtes et peu fortes : les antérieures, qui offrent une légère torsion, s'amincissent assez brusquement au genou, en formant dans cette partie une espèce de saillie ; les postérieures sont peu fléchies. Les pieds sont un peu déjetés en dehors ; les ongles sont petits, arrondis, bien séparés ; ceux des doigts postérieurs ne portent pas ordinairement à terre. La queue, grêle, nue et munie d'un petit bouquet de poils terminal, ne se tortille point comme dans les Cochons.

La peau rude, épaisse, forme des plis dans plusieurs parties du corps, notamment entre les oreilles et sur les joues. Dans le mâle, le front est couvert de petits tubercules rapprochés. La tête est brune en dessus. Les oreilles sont couvertes, à leur base et dans tout l'intérieur de la conque, de petits poils fins et noirs. Tout le corps est parsemé de poils assez rares, très-courts, sortant de petits tubercules ou de plis qui contribuent à donner à la peau sa rudesse, et la font ressembler un peu à celle de l'Hippopotame ou de l'Eléphant. Tout le corps est d'un brun sale ; le dessous du cou, du ventre, l'intérieur des membres sont d'un rougeâtre assez vif. Une bande dorsale, blonde, large d'un pouce à son origine, prend au-dessus du cou et va se terminer près de la queue : elle est plus fournie de poils que les autres

parties du corps, et moins marquée chez la femelle que dans le mâle. Chez ce dernier, les testicules sont saillans, et rejetés en arrière comme dans les Cochons. Les canines de la femelle sont très-courtes et ne font seulement que percer la peau.

Voici les dimensions qu'il nous a été possible de donner : elles ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, à cause du mouvement continuel dans lequel étaient ces animaux. Elles ont été prises sur le mâle adulte qui se montra le plus traitable.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du bout du museau à la base de la queue.	3	2	6
Longueur de la queue.	»	10	9
Longueur de la tête.	»	10	6
Longueur des oreilles.	»	2	1
Largeur des oreilles.	»	3	»
Distance entre les yeux.	»	4	3
Distance entre les oreilles.	»	5	»
Distance entre les membres antérieurs et postérieurs, environ.	1	1	»
Circonférence du corps vers le milieu. . .	3	6	6
Hauteur du corps.	2	2	»
Longueur des membres antérieurs . . .	»	10	6
Longueur des membres postérieurs. . .	1	»	1

Grâce à la générosité de M. Merkus, gouverneur des Moluques, actuellement conseiller des Indes à Batavia, nous avons pu déposer au Jardin du Roi et faire connaître en Europe des animaux sur lesquels on n'avait encore que des données assez incertaines,

et surtout de bien mauvaises figures , dans lesquelles on voit combien l'on s'est éloigné de la vérité en leur donnant de longues jambes pour faire coïncider leur forme avec leur nom qui, en malais, signifie *Cochon-Cerf*. Ce nom vient probablement de ce que leurs canines supérieures ont été prises pour des cornes. Le mâle et la femelle que nous a donnés M. Merkus, étaient destinés depuis long-temps à ce gouverneur, et on les nourrissait avec soin au comptoir de Manado, sur l'île Célèbes. M. le capitaine d'Urville n'hésita point à se détourner de sa route de plus de cent lieues pour aller les chercher, et procurer ainsi au Muséum des animaux qu'on n'y avait point encore vus vivans, et dont on ne possédait même ni la peau ni le squelette. M. Merkus, arrivé à Manado où nous l'accompagnâmes, voulut bien encore ajouter à ces deux Babiroussas une femelle sauvage qu'on venait de prendre. Comme nous ne pouvions la conserver, elle fut tuée, et nous eûmes occasion de juger que la chair des Babiroussas est aussi bonne que celle du meilleur Sanglier.

Nous devons également des remerciemens à M. le capitaine Lang, directeur d'artillerie à Amboine, qui non-seulement nous fit cadeau d'un jeune Babiroussa, mais qui eut encore le soin de le nourrir et de le conserver pendant un an, espace de temps que nous mîmes à revenir dans les Moluques. Nous ne possédâmes pas long-temps ce jeune Babiroussa. Atteint d'une maladie chronique, qu'on suppose avoir été produite par un épuisement, résultat de fréquentes

copulations avec une femelle de Cochon ordinaire, il mourut aussitôt après son arrivée à bord. Nous l'avons conservé en entier dans l'esprit de vin.

Le procédé de M. Lang est d'autant plus généreux, qu'il n'était pas sûr que *l'Astrolabe* pût revenir aux Moluques, et qu'il n'a cédé à aucune des instances qui furent employées pendant notre absence, pour lui faire donner un animal qu'il nous avait promis.

Dans les Moluques, les Babiroussas sont à l'état sauvage. Ce n'est qu'en les prenant jeunes qu'on peut les réduire à l'état domestique, et qu'on parvient à affaiblir un peu leur rudesse. Dans le jeune âge, il est même assez difficile de les distinguer des autres petits Cochons, car celui de M. Lang lui avait été donné comme tel; et ce n'est que lorsqu'il vit pousser les défenses qu'il le reconnut pour un vrai Babiroussa. Ces animaux distinguent très-bien ceux qui les soignent; ils sont même susceptibles d'affection et de reconnaissance. C'est ainsi que nous avons vu notre jeune individu, presque mourant, venir caresser son maître, en agitant les oreilles et la queue. Célèbes est une des îles qui en contiennent le plus. Les Rayas en font grand cas comme objet de curiosité, et ils les nourrissent pour en faire des cadeaux. Nous estimons que les nôtres avaient, dans le pays même, la valeur de 3,000 francs.

Nos deux individus, qui sont actuellement dans la ménagerie du Muséum, s'aimaient beaucoup. La femelle a toujours conservé un caractère plus farou-

che que le mâle qu'elle caresse, taquine et mord quelquefois. Elle paraît en être jalouse, car lorsque, dans la loge intérieure de l'éléphant, nous prenions les dimensions du mâle, elle vint par derrière chercher à mordre et tirer nos vêtemens. Ces animaux exigèrent beaucoup de soins pour être transportés des Moluques en Europe. Lorsque nous doublâmes le cap de Bonne-Espérance, on les mit prudemment dans la cale du navire. Si la température s'abaissait, on les voyait frissonner et se tapir. En France, dans l'été même, ils cherchent à se mettre sous la paille. Lors de notre arrivée, nous les laissâmes à Marseille jusqu'à ce que la saison devint plus chaude. Nous craignons d'abord qu'ils ne multipliasent pas, à cause de leur excessif embonpoint et de l'âge du mâle qu'on suppose un peu vieux. Heureusement que nos craintes n'ont pas été fondées. Le 11 mars dernier, la femelle a mis bas un mâle dont la livrée est d'un brun presque noir. Depuis lors sa méchanceté a augmenté. Le prince de Salerne, qui accompagnait le roi de Naples à la ménagerie, fut attaqué par elle et eut une portion de son habit enlevée; et plus récemment encore l'un de nous a eu la main déchirée par cette femelle. Les Babiroussas se nourrissent des mêmes substances que les Cochons, c'est-à-dire qu'ils mangent de tout, même de la viande dont ils rongent les os en les tenant entre leurs pates comme font les Chiens. Mais ils préfèrent les pommes de terre et la farine délayée dans l'eau.

Leur grognement n'est pas tout-à-fait celui du Co-

chon. Il est moins fort et le plus ordinairement continu. Pour se défendre ou pour attaquer, ces animaux soulèvent brusquement et très-souvent le museau, comme pour se servir des défenses que la nature leur a données.

GENRE CERF. — *Cervus*, Linné.

CERF DES MOLUQUES, *adulte*.

Cervus moluccensis, nob.

ROUSSA, par les habitans des îles Moluques.

PLANCHE 24.

Cervus, corpore et capite crassis ; cornibus rugosis ; dorso fusco ; abdomine fulvo.

Ce Cerf adulte, de l'île Bourou, a les formes courtes, trapues et la tête grosse. Tous les Cerfs des pays chauds ont l'extrémité du bois très-polie et très-usée, ce qui prouve que sa chute n'a lieu qu'à de longs intervalles. Ces bois ont de grosses rugosités ; ils sont médiocres, divergens, assez grands, à couronne élevée au-dessus du crâne, plus dans les jeunes que dans les vieux, à deux andouillers ; le premier naissant de la meule, dirigé en avant et en haut ; le second, voisin de l'extrémité du merrain et se portant également en avant. Il y a des variétés à cet égard ; et, sur une autre tête, l'andouiller supérieur se portait en dedans. Les dents canines se montrent dès le jeune âge, car notre individu de la planche 25 en est déjà pourvu.

Dans les vieux le pelage est rude et plus brun. Les poils sont aplatis et ondulés latéralement. Le ventre

et l'intérieur des cuisses sont fauves , de même que l'extrémité des pieds ; les sabots sont bruns à leur base et de couleur de corne à la pointe.

Cet Axis , qui habite l'île Bourou , dans l'archipel des Moluques , diffère essentiellement de celui des Mariannes dont les bois sont parallèles et munis d'un gros tubercule en dedans du premier andouiller.

—

CERF DES MOLUQUES, *jeune âge.*

Cervus moluccensis, nob.

ROUSSA, par les Malais d'Amboine.

PLANCHE 24.

Cervus, corpore griseo fulvo obscuro ; capite gracili ; rostro elongato ; pilis longis ; cornibus valdè rugosis.

Ce Cerf a le pelage d'un gris fauve foncé , les poils très-rudes, longs , peu pressés et plus clairs sous le cou, le ventre et l'intérieur des cuisses. La tête est très-effilée et le museau pointu. Les dagues du jeune âge sont supportées par un pédoncule velu. Ce caractère existe, mais moins prononcé, dans l'adulte ; c'est déjà un commencement de ce qui arrive dans le Muntjac ou Chevreuil des Indes. Parmi les bois que nous avons vus (d'individus adultes de la plus grande

taille), il y en a qui pouvaient atteindre jusqu'à trois pieds de longueur. On ne remarquait jamais que trois andouillers : le premier, à la racine, dirigé en avant ; et les autres terminant chacune des cornes, dirigés à plat ; l'andouiller interne est plus considérable. Le bois est excessivement rugueux, et comme le couronnement de l'empaumure était parfait, et que les vaisseaux devaient être oblitérés, on peut supposer, quoique ces bois tinsent encore au crâne, qu'ils restent plusieurs années sans tomber : c'est aussi ce que nous ont dit plusieurs habitans d'Amboine.

Ce Cerf est commun dans les Moluques. Nous l'avons eu pendant notre relâche à Amboine.

GENRE ANTILOPE. — *Antilope*, Pallas.

ANTILOPE A CORNES DÉPRIMÉES.

Antilope depressicornis, Hamilton Smith.

Quoy et Gaimard, Ann. des Sc. nat., t. XVII, p. 423, pl. 20.

SAPI-OUTANG (Vache des bois) par les Malais.

PLANCHE 26.

Antilope, cornibus rectis, subulatis, nigris, basi depressis, rugosis; corpore crasso, nigro aut cinereo; pilis raris.

Cette espèce est remarquable par sa forme trapue, qui la fait ressembler à un jeune Buffle, par le peu de hauteur de ses jambes, et surtout par ses cornes qui sont courtes et droites. La tête est grosse, le front large, le muffle peu saillant. Les cornes, à peine divergentes, courtes, droites, aplaties d'avant en arrière et annelées à la base, se rétrécissent brusquement aux deux tiers supérieurs internes; elles sont lisses à l'extrémité, très-pointues et d'un beau noir. Elles présentent quelques différences qui tiennent probablement à l'âge : elles sont moins pointues, plus élargies en haut, et surtout plus rugueuses dans toute leur étendue. Les oreilles sont médiocres et peu

pointues. Il n'y a point de larmiers. Le cou gros et court est assez peu cambré. Les jambes, surtout celles de devant, sont légèrement torses comme celles des Bœufs. La queue courte, grosse à la base, est pourvue d'une touffe de poils noirs à l'extrémité. Il existe quatre tétines.

La couleur des individus diffère assez fortement. Le pelage d'un mâle était brun clair, plus foncé sur le dos que sous le ventre où cette couleur s'éclaircissait ; les membres étaient d'un brun de chocolat plus prononcé ; le poil était fin, rare et assez court, excepté sur les membres où il était plus fourni.

Un autre individu femelle, plus gros, plus trapu, à queue grêle, et encore plus bas sur jambes, était tout noir ; il avait beaucoup plus de rapports avec un jeune Buffle que le précédent.

Un jeune individu était brun ; un plus jeune encore avait une teinte moins foncée et tirant un peu sur le fauve.

Ces animaux vivent dans les bois et sont très-sauvages ; ils deviennent dangereux par les blessures qu'ils peuvent faire avec leurs cornes, mais ils sont d'ailleurs assez peu agiles.

Ils ont 26 côtes, 13 de chaque côté. La dentition complète se compose de 32 dents ; cependant sur quatre têtes que nous avons examinées, ce nombre variait de 28 à 30 et 32. Ce sont ordinairement les premières molaires inférieures qui manquent.

Dimensions de l'Antilope à cornes déprimées, mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale.	5	5	»
Distance du muscau à l'œil.	»	7	»
Longueur des cornes	»	10	»
Longueur de l'oreille.	»	6	6
Largeur de l'oreille.	»	3	»
Distance des membres antérieurs aux postérieurs.	2	7	»
Longueur des membres antérieurs, prise de l'articulation scapulo-humérale . .	1	8	6
Longueur des membres postérieurs. . .	2	»	»
Longueur de la queue.	»	11	6
Diamètre du bout du muscau.	»	10	»
Diamètre de la tête à l'œil	1	9	6
Diamètre du cou au milieu.	1	7	»

Dimensions de l'Antilope, femelle, variété noire.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale	5	10	6
Longueur des pieds de derrière, prise à l'articulation fémoro-tibiale.	2	1	»
Longueur des pieds de devant, prise à l'articulation scapulo-humérale. . . .	1	8	»
Longueur de la tête, du bout du muscau à l'origine de la corne	1	»	»
Largeur du front	»	4	8
Circonférence du bout du muscau. . . .	1	»	»
Circonférence de la tête, au-dessus de l'œil	2	»	»
Circonférence du cou, au milieu	1	10	»
Longueur de la queue.	»	11	»

Circonférence du corps, au milieu . . .	4	2	»
Distance des membres antérieurs aux pos- térieurs.	2	3	6
Longueur des cornes.	»	8	6
Grosseur à la base.	»	5	3
Longueur de l'oreille en arrière.	»	4	6
Largeur de l'oreille.	»	3	»

Cette espèce habite l'île de Célèbes, dans les Moluques.

Depuis long-temps la tête de cette Antilope était connue dans les collections, mais on ignorait sa patrie. M. le major Hamilton Smith est le premier qui ait donné une de ces têtes au trait dans la traduction anglaise du *Règne Animal* de M. Cuvier, tome IV, partie II, page 292, sous le nom d'*Anoa depressicornis*. Mais nous pouvons assurer qu'à Manado le nom d'*Anoa* ne s'applique point à cette Antilope. Nous tenons de M. Diard, naturaliste français, résidant à Java, qu'il avait indiqué cet animal plusieurs années avant la publication de M. Smith dans une note envoyée en Europe, et qui n'aurait point été imprimée. Il est vrai que la note de M. Diard ne mentionnait également que la tête de l'Antilope et non l'animal complet. Le nom donné par M. Smith est celui que les naturalistes doivent adopter.



GENRE BOEUF. — *Bos*, Linné.

BOEUF A FESSES BLANCHES.

Bos leucopymnus, nob.

Bos, corpore magno, fusco; clunibus albis; cornibus mediocribus; capite elongato.

Grande espèce à tête longue, élargie par le haut; à mufle peu gros; à cornes médiocres, s'écartant et se rapprochant sur le haut de la tête, et dont les pointes se regardent. Les oreilles sont grandes, bien détachées, comme pédiculées et pourvues de longs poils à leur bord interne. Le cou est court, mais un peu cambré comme dans les Cerfs, et pourvu d'un fanon mince et peu pendant. Les premières apophyses épineuses des vertèbres sont élevées et arrondissent le dos dans cette partie qui n'a cependant point de bosse; le reste du dos présente une surface plane. Les jambes sont déliées; la queue est longue et munie d'une petite crinière à l'extrémité. On remarque quatre tetines, dont les deux antérieures plus grosses et les deux postérieures plus rapprochées.

Le pelage est court, bien fourni, en général d'un brun tirant sur le noir avec quelques nuances rougeâtres ou fauves; les oreilles sont blanchâtres dans leur in-

térieur et sur le bord. La partie postérieure de chaque fesse est marquée d'une large tache blanchâtre qui commence à l'anus ; les quatre pieds ont aussi, au-dessus du sabot, de pareilles taches plus ou moins marquées suivant les individus. Le nôtre en offrait une semblable aux genoux. Les cornes sont noirâtres, blondes en quelques endroits et rugueuses à la base ; leur axe est creux. Les côtes sont au nombre de 26 , 13 de chaque côté. Les narines sont ovalaires et dans l'axe de la tête. Le museau présente à l'extrémité une rainure assez profonde, et de chaque côté la muqueuse est comme parquetée.

DIMENSIONS.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur de l'extrémité du pied de devant			
au dos	5	9	»
Hauteur de l'extrémité du pied de derrière	5	4	»
Longueur de l'extrémité de la fesse à l'extrémité de l'épaule	5	»	»
Hauteur de la tête	1	9	10
Largeur du front	»	9	4
Largeur latérale de la tête, prise aux yeux	1	»	»
Longueur des cornes	1	5	»
Circonférence à la base	»	9	8
Distance entre elles	»	7	3
Longueur de l'oreille	»	9	»
Largeur de l'oreille	»	4	6
Circonférence du corps, au sternum	6	7	»

Longueur de la jambe de devant, prise à l'extrémité de l'épaule	2	9	»
Longueur de celle de derrière, à l'articulation de la cuisse.	3	4	6
Circonférence de la jambe antérieure, à l'endroit le plus gros	1	4	6
Circonférence du canon antérieur.	»	8	3
Circonférence de la jambe postérieure.	1	5	6
Circonférence du canon postérieur	»	8	6
Longueur de la queue.	3	»	6
Longueur d'une des taches blanches des fesses.	1	6	»
Largeur de cette tache.	1	10	»

Cette belle espèce, remarquable par sa grande taille, sa couleur brune et ses fesses blanches, habite l'île de Java. Nous en avons fait l'acquisition pendant notre séjour à Batavia.

GENRE DUGONG. — *Halicore*, Illiger.

DUGONG DES INDES, *mâle adulte*.

Halicore dugong.

Fréd. Cuvier., Mammif. lithographiés, 27^e livraison. — *Trichechus Dugong*, Gmelin. *Dugong*, Renard, Poiss. des Indes, pl. 34, fig. 180.

PLANCHE 27, FIGURES 1 — 11.

Nous devons à l'obligeance de M. Paape, résident hollandais à Hila, village d'Amboine, un dessin bien fait de Dugong, mâle adulte. C'est celui que nous avons fait graver planche 27, figures 1 et 2. La tête, vue de profil, a quelques rapports avec celle d'un Lion, par l'effet de la saillie des défenses. L'œil, de forme ovale, est muni d'un demi-cercle de cils à sa partie supérieure. La queue est très-échancrée. Le pénis présente des différences avec celui d'un jeune Dugong, comme on peut le voir par la figure que nous donnons de cet organe dans la même planche et par la description que nous allons en faire plus bas.

Tout le dessus du corps, recouvert de poils moins rares que dans le jeune individu, est de couleur jaunâtre. Le ventre est, dans quelques points, d'une teinte rosée violacée qui est peut-être due à l'infiltration sanguine après la mort. Quoi qu'il en soit, on peut dire que ce dessin offre une exactitude remarquable,

bien qu'il ait été fait par une personne étrangère à l'histoire naturelle.

Nous eûmes occasion, pendant notre seconde relâche à Amboine, d'examiner un jeune Dugong; mais il était déjà dans un tel état de putréfaction que nous ne pûmes faire de longues recherches anatomiques. Le peu que nous avons à en dire servira à compléter ce que l'on connaît de cet animal.

Voici les principales dimensions qu'il nous a offertes :

	pieds.	pouces.	lignes
Longueur totale.	6	3	»
Distance du bout du museau à l'origine des bras.	4	»	»
Intervalle entre les bras en dessous . . .	»	11	»
Longueur du bras.	»	9	»
Largeur du bras.	»	4	6
Largeur de la queue	4	4	6
Longueur des intestins, l'estomac com- pris.	45	»	»

La tête, en se desséchant, s'est entièrement désarticulée, et le cartilage de la cloison des narines a disparu.

Mâchoire supérieure.	}	<i>Incisives</i> rudimentaires et point encore apparentes au dehors.	4
		<i>Molaires</i> *	8

* Les deux premières, très-petites; les deux qui suivent, à couronne usée; la cinquième et la sixième ont des demi-tubercules; les deux dernières sont dans l'alvéole et ont leurs deux tubercules intacts.

Mâchoire inférieure.	}	<i>Incisives</i> rudimentaires.	8
		<i>Molaires</i> *.	6
En tout.			<u>26</u>

Ce jeune animal, dont les défenses ne faisaient point encore de saillie à l'extérieur, avait été pris dans les pêcheries d'Hila.

La chair du Dugong est bonne à manger et même assez estimée des Malais. Lorsque ces peuples prennent un de ces animaux mâle adulte, ils lui coupent aussitôt le pénis, attachant à cet organe des idées de pudeur, parce qu'ils trouvent qu'il a des rapports avec celui de l'homme.

Après la mort, ce Cétacé avait le dos ardoisé clair, les flancs et le ventre d'un blanchâtre sale, les bras et le dessus de la queue d'un ardoisé plus foncé. Sur le corps étaient des poils rares ou plutôt les tubercules qui devaient les fournir. Le museau tronqué offrait une bosselure sur le nez où l'on voyait les ouvertures des narines assez rapprochées et formant un demi-cercle, dirigé en arrière, complété en avant par une petite dépression de la peau; la lèvre supérieure était grosse, renflée, dessinée en cœur; l'inférieure moins considérable, très-grosse et arrondie. Les intermaxillaires forment dans l'échancrure de la lèvre supérieure une saillie arrondie, que nous ne pouvons

* Les quatre premières molaires, à couronne usée; les deux qui suivent ont encore des tubercules mousses; et les deux dernières conservent leurs tubercules.

mieux comparer qu'à un bec de lièvre double, surtout dans le jeune âge où les défenses ne paraissent point encore. Ce tubercule était recouvert d'une plaque cartilagineuse parsemée d'aspérités ; une autre plaque semblable tapissait aussi la mâchoire inférieure. La plaque cornée d'en bas est fort épaisse et cordiforme ; elle recouvre la partie antérieure de son maxillaire, ainsi que les dents rudimentaires. On ne peut pas dire que ce soit proprement un cartilage ; c'est plutôt un amas de poils rudes, bien distincts sur les bords, moins dans le centre où ils forment des papilles cornées. La plaque qui recouvre le maxillaire supérieur en avant est plus rude ; les poils sont moins saillans, et au milieu les papilles sont beaucoup plus grosses et plus séparées. Il est probable que ces plaques ne servent que dans le jeune âge et tombent avec le temps, la supérieure surtout, lorsque les défenses poussent. Notre individu avait la langue petite, très-charnue et presque fixée dans toute son étendue ; les lèvres munies, sur leurs bords, de poils rudes et rares ; les yeux petits, ovalaires et très-saillans ; les nageoires peu grandes, lisses, offrant une dépression en arrière, près de l'extrémité. La nageoire de la queue est celle des Cétacés : il paraît que dans l'individu adulte elle est plus échancrée, et que ses lobes sont plus allongés que dans le jeune âge.

La peau dans l'intervalle des poils et sous le ventre est lisse et luisante comme celle des Dauphins * ; l'épi-

* Les Dugongs sortent-ils de l'eau ? vont-ils paître à terre ? Cette peau

derme était épais. Le chorion très-tenace, de plus de deux lignes d'épaisseur, recouvrait un lard blanc ou grisâtre.

Dans les mâles, le pénis paraît avoir quelques légères différences selon l'âge. Ainsi, celui de notre individu était rentré dans son fourreau; le prépuce formait un bourrelét séparé par une rainure en dessus. Le gland en sortait allongé et pointu; le méat urinaire se trouvait à l'extrémité de cette pointe: toutes ces parties étaient plissées transversalement. Nous n'avons pu voir où se fixait le corps caverneux, si c'était dans les chairs ou sur les os du bassin rudimentaire.

L'estomac avait la forme d'une outre arrondie. De l'endroit où commençait le petit intestin, on voyait partir de chaque côté deux autres petits estomacs semblables à des cœcums; le gauche un peu plus considérable. L'estomac semblait se continuer plus petit pendant quelques pouces, et le passage du pylore était à peine indiqué; puis l'intestin, d'une grosseur uniforme dans toute son étendue, continuait ses nombreuses circonvolutions. Arrivé au colon, qui n'avait pas plus de volume que l'intestin grêle, on voyait un cœcum court, cordiforme; les deux extrémités intestinales s'y inséraient à la base, près l'une de l'autre. Les estomacs et tout le tube intestinal

lisse ne semblerait-elle pas indiquer que non, et qu'ils mourraient, comme les autres Cétacés, s'ils se trouvaient long-temps dans l'air? C'est une conjecture que l'observation peut seule confirmer.

étaient remplis d'une grande quantité d'herbes à moitié digérées.

Le foie nous a paru avoir quatre lobes. Il fallait que les reins fussent bien peu volumineux, puisque nous n'avons pas pu les voir au premier abord.

Nous ignorons pourquoi on a dit que le larynx du Dugong était le même que celui des Dauphins; il n'offre point comme ce dernier un long sifflet d'anche formé par la glotte et l'épiglotte. L'épiglotte au contraire est courte, et son cartilage très-petit recouvre à peine la glotte. Ce recouvrement s'opère par une large membrane plissée, qui prolonge le cartilage thyroïde, lequel est large, épais, triangulaire, obtus à sa pointe; les cornes de l'os hyoïde vont, comme dans les autres mammifères, se fixer au crâne. La glotte est assez large; les cartilages arythénoïdes sont subarrondis et épais. Le cricoïde a son anneau très-épais, triangulaire en dessus, subarrondi en dessous; cependant le canal est presque cylindrique et tapissé d'une membrane plissée à petits plis qui a plutôt l'apparence musculaire que muqueuse.

Le vrai nom de cet animal est celui de *Douyong*. Dans les manuscrits de Renard, l'*y*, sans doute mal fait, aura été pris pour un *g*. C'est là l'origine du nom de *Dugong* qu'il a reçu depuis lors en Europe, et qui a été adopté par tous les naturalistes.

GENRE DAUPHIN. — *Delphinus*, G. Cuvier.

DAUPHIN DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, *femelle*.

Delphinus Novæ-Zelandiæ, nob.

PLANCHE 28.

Delphinus, corpore elongato, cylindraceo, suprâ nigricante; infrâ albo; lateribus sub-flavis; rostro longo; oculis nigro cinctis; dorsali pinnâ, pinnis pectoralibus mediocribus, recurvatis.

Ce Dauphin, dont la forme est alongée, arrondie en avant, a le museau cylindrique, subaplati de haut en bas, et pointu. Le maxillaire inférieur dépasse un peu le supérieur; le front s'abaisse insensiblement en s'arrondissant et vient former, sur le milieu du museau, une arête ou un promontoire très-saillant et coupé net. Les flancs sont bien arrondis; le lobe de la queue s'aplatit à mesure qu'on l'examine vers le bout où il est tout-à-fait comprimé, et où il offre une arête très-sensible, laquelle va joindre la nageoire dorsale. Celle-ci est grande, triangulaire, arrondie à la pointe; la caudale est petite, échancrée en cœur au milieu; les pectorales sont médiocres et falciformes.

La couleur en dessus est d'un brun noir qui ressemble beaucoup au cuir bouilli; le ventre ainsi que le bord de la mandibule supérieure et toute l'inférieure sont blanc mat. Une large bande jaune isa-

belle commence à l'œil et va se terminer , en s'amin-
cissant sur les flancs , au-dessous de la dorsale ; le
reste de la queue est ardoisé , devenant plus clair à
mesure qu'on l'examine plus inférieurement ; les pec-
torales sont blanc de plomb ainsi que le milieu de la
dorsale dont les contours sont noirs. Une ligne noi-
râtre prend au-dessus du museau et va en s'agrandis-
sant jusqu'à l'œil qu'elle entoure : elle est accompa-
gnée en haut et en bas d'une ligne blanche. L'œil,
assez grand, est noir. On remarque, sous la mâchoire
inférieure, des pores formant de petits anneaux ; et sur
le corps, de petites plaques de stries blanches assez
régulièrement contournées. Tout le corps est luisant.

Les dents , petites et pointues , sont au nombre de
43 en haut , de chaque côté ; et de 47 en bas , égale-
ment de chaque côté, ce qui porte le nombre total des
dents à 180.

Ce Dauphin a été pris le 4 février 1827, sur la
côte orientale de la Nouvelle-Zélande, près du cap
Gable, et non loin de la baie Tolaga.

Voici les principales dimensions qu'il nous a
offertes :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale.	5	10	»
Circonférence au milieu du corps.	2	11	»
Distance du bout du museau à l'évent.	1	1	»
Même distance à l'œil.	1	»	»
A la dorsale.	2	8	6
A la naissance des pectorales	1	5	»
A la commissure des lèvres.	»	10	6
A la première saillie ou arête	»	4	6

Distance du milieu de la dorsale à la caudale.	2	5	»
Distance de l'anus à la caudale	1	1	»
Largeur de la dorsale à sa base	»	6	6
Hauteur de la dorsale.	»	8	6
Longueur de la caudale.	1	2	6
Sa plus grande largeur	»	4	10
Longueur des pectorales	»	9	»
Leur plus grande largeur.	»	4	6

DAUPHIN OBSCUR, *variété.*

Delphinus obscurus.

Gray, *Spicilegia zoologica*, pl. 2, fig. 2, 3, 4 et 5.

PLANCHE 28.

Delphinus corpore lanceolato, desuper nigro; capite acuto; rostro obtuso; dorsali pinnâ triangulari; pectoralibus falcatis; labris abdomineque subalbidis; strigâ bifurcatâ laterali albâ.

Nous pensons que ce Dauphin est une variété de l'*obscurus* que l'on doit ajouter aux deux autres qu'a déjà fait connaître M. Gray. Ses formes sont les mêmes, et il provient du même lieu, le cap de Bonne-Espérance. Les différences ne portent que sur la disposition des couleurs. Ainsi, dans le nôtre, le museau a du blanc que n'ont point les deux individus figurés par le naturaliste anglais, et les deux lignes blanches des flancs sont autrement disposées. L'adulte n'au-

rait du blanc qu'à la gorge, au ventre et à la carène de la queue; mais un caractère plus important, qui pourrait peut-être tenir à l'âge, c'est que notre variété a les pectorales plus longues, plus en faux, et 27 dents à chaque maxillaire supérieur.

Le dos et le front de ce Dauphin vont en s'arrondissant jusqu'au museau, lequel est court et très-obtus; les mâchoires sont égales, la supérieure a 27 dents et l'inférieure 26. La dorsale est médiocrement longue et un peu pointue; les pectorales sont grandes et falciformes; la caudale est large et peu échancrée. Le bout du museau, la gorge, les joues et le dessous du ventre sont d'un blanc plus ou moins grisâtre; une large bande d'un blanc gris commence à la queue, se porte en devant, se divise en deux et finit au-dessous de la dorsale. La lèvre supérieure et le milieu de l'inférieure sont de couleur noire; tout le reste du corps est noir.

Ce Cétacé, préparé par M. Jules Verreaux, appartient au cabinet d'histoire naturelle de la ville du Cap où nous l'avons vu et dessiné.

Voici les principales dimensions qu'il nous a offertes :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale	5	1	»
Longueur du museau à la nageoire dorsale	2	1	»
Longueur du milieu de la dorsale à la queue	3	»	»
Largeur de la queue	1	2	»

Oiseaux.

CHAPITRE IV.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES OISEAUX.

Persuadés que pour contribuer aux progrès de l'Ornithologie, il ne suffit pas seulement de récolter, mais de bien déterminer les sexes et le jeune âge, afin d'éviter les doubles emplois comme espèces, nous nous sommes attachés, avec encore plus de soin, dans ce nouveau voyage, à distinguer anatomiquement le sexe par l'ouverture du corps de l'oiseau. Nous pouvons assurer que nos recherches ont éclairci des points douteux, qu'elles ont signalé comme femelles d'oiseaux connus des individus que l'on regardait comme des espèces distinctes, et fait reconnaître quelquefois que les deux sexes ne diffèrent pas.

Nous avons également porté notre attention sur un caractère du premier ordre, la forme du sternum ;

puis sur d'autres moins importants, par exemple la forme de la langue, la couleur des yeux, celle des caroncules charnues lorsque les oiseaux en étaient munis, leur genre de nourriture, etc. *. Enfin nous avons rapporté, dans l'esprit de vin, le plus grand nombre d'espèces qu'il nous a été possible; et dans les circonstances où l'on n'a pas le temps de les préparer, il est toujours bon de les mettre en entier dans la liqueur.

Les trois grandes terres, désignées sous les noms de Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Guinée, sont si peu connues que dans quelque point qu'abordent les voyageurs, ils se procureront toujours quelques espèces nouvelles d'oiseaux. La Nouvelle-Guinée promettrait en ce genre les récoltes les plus précieuses, s'il était facile de l'observer dans divers endroits de son littoral; car nous supposons qu'ainsi que nous l'avons vu au Brésil, les hautes montagnes de son intérieur, quoique boisées, ne doivent pas recéler proportionnellement autant d'oiseaux que les montagnes plus basses du bord de la mer. Sous ce rapport, la fécondité du port Dorey est prodigieuse. Le matin, à la naissance du jour, une foule d'oiseaux faisaient entendre leurs ramages divers. Celui des Cassicans et des Corbi-Calaos l'emportait sur tous les autres par sa force et sa durée. Le Cassican Kéraudren est surtout remarquable par son coup

* Dans la collection que nous avons remise au Muséum, tous ces détails étaient indiqués sur un morceau de parchemin que chaque individu portait attaché aux pattes.

de voix métallique qui ressemble au son d'un cornet. On sait, par les recherches de MM. Garnot et Lesson, qu'il doit cette faculté à la longueur de sa trachée-artère qui sort de la poitrine pour se replier en spirale sur les muscles pectoraux. Cet oiseau, de même que le grand Calybé, est un peu solitaire ; sans être farouche, il se tient tranquille au sommet des grands arbres, près le bord de la mer ; et le village du port Dorey est le lieu où nous en avons le plus entendu. Ses habitudes semblent indiquer qu'il ne doit pas être placé parmi les Cassicans.

Les grands bois qui couronnent les hauteurs de Dorey sont d'une beauté vraiment admirable et présentent l'un des plus magnifiques spectacles que nous ayons vus dans les régions équatoriales. Quoique les arbres se touchent par leurs cimes, ils sont assez écartés par la base pour qu'on puisse s'y promener et suivre les sentiers que les habitans y ont tracés. C'est dans ces lieux que se tiennent les Calaos, les Pigeons couronnés, la nombreuse famille des Perroquets, les Tourterelles en grand nombre, et surtout l'Oiseau de Paradis émeraude. Au mois d'août, époque à laquelle nous nous trouvions à Dorey, on voyait une grande quantité de jeunes mâles parmi les femelles avec lesquelles il est assez facile de les confondre parce qu'ils n'ont point encore ni leurs beaux paremens, ni la tête et le cou émeraude ; cependant ils sont un peu plus grands et plus élancés. Nous n'arrivâmes à la connaissance de ce fait qu'en vérifiant le sexe. On tua aussi plusieurs jeunes mâles qui n'avaient que les deux longs

brins. Nous remarquâmes que quelques-uns de ces brins ont d'un seul ou des deux côtés des barbules dans une certaine étendue, le plus souvent près de leur origine. C'est le contraire de ce qui a lieu dans les Drongos et les Engoulevens. Ces beaux Paradisiers, vifs, remuans, ne demeurent pas long-temps à la même place; les femelles font entendre à peu près le même cri que les mâles : *Ouake, ouake*, deux ou trois fois répété.

Le Paradisier grand émeraude nous paraît peu fréquenter cette partie de la Nouvelle-Guinée; c'est surtout des îles Arou qu'on le tire.

Parmi les espèces de Perroquets que l'on trouve à Dorey, nous citerons comme susceptible de former un sous-genre notre Psittacule pygmée, remarquable par son extrême petitesse, la forme de son bec et sa queue à plumes fortes et usées comme celles des Pics.

Les autres espèces, inconnues des naturalistes, que nous devons à la Nouvelle-Guinée, sont le Gobe-Mouche à gros bec, le Todier à tête bleue, le Drongo à gros bec, la Brève à tête noire, oiseau rare à Dorey, et que l'on retrouve à Manille, le Lorient strié, l'Hirondelle à bandeau, le Podarge papou, le Podarge ocellé, le Rollier d'Urville, la Perruche à dos bleu, et la Colombe à ventre roux.

Dans ces esquisses rapides et fort incomplètes sans doute, nous ne citons que les genres les plus remarquables, car il en est une foule d'autres qui se trouvent dans presque toutes ces îles de l'Archipel indien,

tels que les Loris, les Martins-Pêcheurs, les Martins-Chasseurs, les Gobe-Mouches, etc. Les Coucals sont également assez répandus. Les oiseaux sont si nombreux au port Dorey que tous les matelots qui savaient tirer un coup de fusil revenaient chaque jour chargés de gibier.

En définitive, beaucoup d'oiseaux de cette terre se retrouvent à la Nouvelle-Hollande, même à son extrémité méridionale, comme les Kakatoès, les Corbi-Calaos, les Cassicans, etc. Il est probable que les deux côtés du détroit de Torrès offrent encore plus de rapports entre eux.

Plusieurs oiseaux de la Nouvelle-Hollande ont, comme toutes les productions de cette terre, quelque chose de particulier qui les rend plus ou moins difficiles à placer dans les cadres adoptés. C'est aussi de ce pays que proviennent presque toutes les espèces avec lesquelles on a voulu, dans ces derniers temps, former cette multitude de subdivisions génériques bien plus propres à embarrasser l'ornithologie qu'à la rendre claire. C'est principalement la famille des Bec-Fins qui a déterminé ces innovations.

Si les voyageurs qui nous ont précédés au port du Roi-Georges n'ont trouvé que très-peu d'oiseaux, c'est qu'ils ont borné leurs courses au contour de la baie qui, en effet, en offre peu; mais dans les forêts qui bordent les rivières nommées des Français et des Anglais, on en trouve un assez bon nombre et de variés parmi les Perroquets et les Philédons. La Nouvelle-Hollande est pour ainsi dire la patrie de ces

derniers ; mais toutes les espèces du littoral jusqu'à Port-Jackson sont à peu près connues. Cette contrée nous a donné, en espèces nouvelles, trois Gobe-Mouches, un Philédon, quatre Traquets, un Sénégal, un Pitpit et deux Perruches.

La Nouvelle-Zélande qui s'étend par une latitude plus froide que la Nouvelle-Hollande a cependant encore des Perroquets et des Philédons. Un terrain en général aride, couvert de fougères, peu boisé près du littoral surtout, et contenant peu d'insectes, n'est pas propre à nourrir beaucoup d'oiseaux ; mais s'ils y sont peu nombreux, ils méritent de fixer l'attention comme appartenant à des genres qui contiennent peu d'espèces, tels que les Glaucopes, les Synallaxes, les Sittines, etc. On y trouve aussi quelques Mouche-rolles, des Merles, des Colombes et un Troupiale (*Sturnus carunculatus*, Lath.), la seule espèce que nous ayons vue, dans toutes ces mers, d'une famille qui semble plus spécialement appartenir à l'Amérique. Au nombre des oiseaux non décrits par les naturalistes, que nous rapportons de la Nouvelle-Zélande, nous citerons un Dentirostre voisin des Tangaras, une Mésange, une Chevêche, une Caille, une Fauvette, un Grimpereau, une Sittelle, un Synallaxe et un Stourne. Il nous a été impossible de nous procurer le singulier oiseau qu'a figuré Shaw sous le nom d'*Apteria australis*, dont les plumes tiennent de celles du Casoar. Nous avons rapporté le manteau d'un chef qui était recouvert des plumes de cet oiseau, que les Zélandais de la baie Tolaga connaissent sous le nom

de *Kiwi*. Ils nous dirent qu'il était commun aux environs du mont Ikou-Rangui.

Nous indiquerons comme un de nos oiseaux les plus remarquables le Grimpereau hétéroclite qui joint à un bec de Gobe-Mouche les pieds forts et la queue des Grimpereaux.

La terre de Van-Diémen nous a fourni le Gobe-Mouche aux ailes d'or, l'Hirondelle à gorge rayée, et le Canard à pendeloques.

Tonga-Tabou est une île basse, madréporique, ayant quelques portions de forêts naturelles, beaucoup de cocotiers sur ses rivages, et l'intérieur dégarni de bois, mais bien cultivé. Les oiseaux que l'on y trouve et que nous avons vus et rapportés sont le Balbuzard, la Colombe océanique, en grande quantité, une variété de la Colombe Kurukuru, le Martin-Chasseur à tête verte, l'Echenilleur Karou de MM. Garnot et Lesson, un Stourne, un Philédon, un Traquet, une Effraie, une Pie-Grièche, le Pluvier doré, quelques Hirondelles de mer, le Fou à bec et à pattes rouges et quelques autres Echassiers.

La Nouvelle-Irlande a plusieurs genres d'oiseaux qui lui sont communs avec la Nouvelle-Guinée dont elle est si voisine. Le hâvre Carteret où nous séjournâmes est tellement rétréci, les montagnes qui l'entourent sont tellement abruptes et boisées, que la chasse y était extrêmement difficile. Nous parvînmes cependant à nous procurer l'Aigle de Pondichéry, la Chevêche bariolée, le Lori papou, le Pigeon de Nicobar aux plumes du cou effilées, le Moucherolle noir

et blanc, le Moucherolle à longues soies, les Gobe-Mouches ornoir et à tête d'acier, un Stourne, le Martin-Pêcheur sacré, une très-belle espèce de Coucal que nous nommons violet, le Colombi-Galline Goura, la Colombe de Carteret et la Colombe muscadivore, dont le tubercule du bec, au lieu d'être noir, est ici de couleur cerise.

Les Moluques présentent d'assez grandes variations pour les oiseaux. L'île de Bourou, ainsi que son nom l'indique *, est celle qui en contient le plus; ce qui tient très-probablement au petit nombre de ses habitans et à la vaste plaine boisée qu'on rencontre avant que d'arriver aux montagnes. Nous n'avons à citer de ce lieu qu'une nouvelle espèce de Philédon que nous décrirons sous le nom de Philédon de Bourou.

Amboine, quoique très-voisine de Bourou, est un lieu pauvre en oiseaux, ce qui paraît tenir au genre de culture de cette île. Les espèces les plus répandues, telles que les Loris et les Kakatoès, viennent en partie de Céram ou de Timor.

N'ayant relâché que sur un point de Célèbes, au comptoir de Manado, situé à l'extrémité nord-est de l'île, nous nous bornerons à dire que cette terre offre une assez grande variété d'oiseaux. Là, comme ailleurs, c'est toujours dans les bois de la plaine et près des habitations qu'on en trouve le plus. En général, ils sont attirés par les plantations qui

* *Bourou* ou *Bourong* signifie *Oiseau* en malais.

contribuent plus ou moins à leur nourriture. Dans les dix ou douze lieues de l'intérieur que nous parcourûmes en gravissant des montagnes, nous ne vîmes que fort peu d'oiseaux. Ces endroits solitaires en ont cependant qui leur sont propres; c'est ainsi qu'au sommet où se trouve le village de Tondano, nous vîmes le Pigeon noir et blanc, et des vols de Langrayens à ventre blanc qui se posent au faite des édifices, comme le font chez nous les Hirondelles, avec lesquelles ils ont des rapports bien connus d'ailleurs des ornithologistes.

Le lac qui couronne ces hauteurs nourrit des Hérons, des Poules d'eau, des Sarcelles. Des parties boisées du bord de la mer proviennent la belle Colombe luctuose et plusieurs espèces nouvelles que nous avons nommées Colombes à queue rayée, mentonnière et de Manado; le Pic à ventre fauve, le Coucal de Célèbes, la Chevêche pointillée, le Scops de Manado, l'Aigle leucogastre, l'Échenilleur à ventre blanc, le Gobe-Mouche de Manado, un Lorient, un Merle, un Philédon, le Rolle à gorge bleue, la Pie de la Nouvelle-Calédonie, le Calao à casque ciselé, le Malkoha à bec peint, plusieurs espèces de Coucous, le Perroquet à gros bec et le Mégapode à pieds rouges.

L'île de Vanikoro a fort peu d'oiseaux. Trois espèces de Colombes, l'Océanique, le Turvert et une variété de la Kurukuru qui se distingue par la vivacité de ses couleurs et le violet de son ventre, un Merle qui tient des Fourmiliers, et la Poule sultane à tête

noire, sont ceux que nous rencontrions le plus fréquemment. Nous devons indiquer aussi le Souïmanga rouge et gris, un Martin-Chasseur, l'Hirondelle et le Platyrrhynque de Vanikoro, le Moucherolle à queue en éventail et le Grimpereau rouge et noir. Ces deux dernières espèces se retrouvent aussi aux îles Mariannes.

Les îles Viti nous ont fourni une nouvelle espèce de Colombe à longue queue.

OISEAUX DE MER ET DE RIVAGE.

Il est si difficile de se procurer des Oiseaux de mer, que ce que nous aurions à en dire tiendrait plus aux localités géographiques des genres Pétrel et Albatros qu'aux espèces proprement dites, que nous ne pourrions qu'indiquer vaguement, et seulement après les avoir vus suivre notre navire pendant des semaines entières.

Dans les mers orageuses qui séparent le cap de Bonne-Espérance du continent de la Nouvelle-Hollande, nous vîmes l'Albatros fuligineux et le Pétrel damier. On prenait souvent de ces oiseaux qui mordaient à l'hameçon, mais qui le plus souvent s'embarassaient par les ailes dans les fils en crin des lignes de pêche, à force de passer et de repasser sous la poupe du navire. Un caractère qui leur est commun, c'est que dès qu'on les a mis sur le pont ils ne cherchent plus à s'envoler. Ils paraissent tout étonnés et

ils rendent les alimens ou l'humeur huileuse et nauséabonde qu'ils ont dans l'estomac. Un petit Pétrel noir existe, en grand nombre, sur les îlots du port du Roi-Georges. Les femmes des naturels, qui vivaient avec les Anglais pêcheurs de Phoques, nous en apportaient chaque jour une grande quantité; elles les prenaient, disaient-elles, dans des trous, et, chose remarquable, c'étaient tous des mâles. Couvaient-ils à cette époque, qui était le mois d'octobre; et, dans ce cas, pourquoi les mâles étaient-ils seuls? Nous ne pouvions pas nous méprendre sur le sexe, parce qu'on nous les apportait plumés et vidés. Il ne restait que les organes génitaux qui étaient même très-développés. La chair de ces oiseaux servait plutôt à nourrir les chiens que les hommes.

Ces contrées australes sont aussi le refuge des Goëlands, des Mouettes, des Hirondelles de mer et des Pélicans. L'îlot du Jardin semble être leur lieu de prédilection, et des myriades de ces oiseaux venaient s'y ranger à la file. Nous y trouvions aussi des Huîtres et des Cygnes noirs, et non loin de là, au port Western, dans le détroit de Bass, beaucoup de Cormorans et de Canards.

La Nouvelle-Zélande possède le Sphénisque nain et le grand Cormoran à ventre blanc qui, par une singularité bien remarquable, fait son nid sur des arbres assez élevés. Nous avons vu plusieurs de ces oiseaux qui occupaient le même arbre. Cet instinct chez eux n'est cependant pas le résultat de la crainte de voir leur progéniture détruite par des animaux carnas-

siers; car, si on en excepte le Chien, nous n'en connaissons aucun.

C'est à la Nouvelle-Zélande que nous fûmes témoins de l'attachement des Huitriers pour leurs petits. Ils les déposent sur le rivage parmi les débris que laisse la mer. Les cris et la sollicitude du père et de la mère annoncent la présence des jeunes avant qu'on puisse les voir, car ils sont dans l'habitude de se tapir, et à cet âge ils sont presque de la couleur des objets qui les environnent. Un des parens venait s'exposer à nos coups; dès qu'on l'avait tiré, sans qu'il fût blessé, on le voyait rester en place, et lorsque nous voulions le prendre, il s'enfuyait doucement en boitant et en se traînant sur une aile. Nous fûmes pris d'abord à ce stratagème que nous ne savions pas être employé par cette espèce d'oiseau.

Nous trouvâmes encore à la Nouvelle-Zélande, dans la baie de Chouraki (rivière Tamise de Cook), un petit Oiseau de rivage très-curieux par son bec tordu et recourbé un peu à la manière des Avocettes. Il forme un genre très-remarquable que nous avons établi sous le nom d'Anarhynque.

Dès que nous eûmes laissé la zone tempérée pour les tropiques, nous ne fûmes plus accompagnés par les Palmipèdes grands voiliers, et les îles que nous visitâmes, petites pour la plupart, ne nous offrirent que des Hérons et quelques Chevaliers.

L'île de Tikopia avait, dans un petit étang salé, un assez grand nombre de Canards à sourcils blancs dont les naturels ne semblaient pas faire grand cas.

CHAPITRE V.

DESCRIPTION DES OISEAUX.

GENRE CHEVÈCHE. — *Noctua*, Savigny.

CHEVÈCHE POINTILLÉE.

Noctua punctulata, nob.

PLANCHE 1, FIGURE 1.

Noctua, corpore desuper fusco albido irrorato; gulâ, abdomine pedibusque albis; pectore brunneo zonato.

Cette espèce, dont la longueur totale n'est que de huit pouces et demi, a la tête grosse, le bec fort, court, presque entièrement recouvert de soies rudes et noires dirigées en avant. Les sourcils sont blancs; l'œil est grand, d'un beau jaune, et les plumes effilées qui l'entourent sont assez roides. Le bec est de couleur de corne et blanc à sa pointe. Sous la mandibule inférieure existe un bouquet de soies rudes disposées en rayons. La tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un brun foncé, couvert de petites

taches jaunâtres; celles de la queue sont plus larges, transversales, et ont cela de particulier que sur chaque plume elles sont parallèles et placées de chaque côté de la tige. La gorge, d'un blanc pur, présente une bande brune transversale; la poitrine est d'un brun mélangé de fauve tirant au roux sur les flanes; le ventre est blanc ainsi que les cuisses et le long duvet serré et moelleux qui recouvre les tarsi, dont les poils se dirigent en arrière. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc jaunâtre dégénérant en larges taches vers le milieu des plumes qui sont d'un brun clair à leur extrémité; les pieds sont jaunes, recouverts de soies rudes et claires; les ongles sont de couleur de corne.

Cette Chevêche, qui a des rapports avec la Chouette-Brama de Temminck (Pl. coloriées, 68) habite l'île de Célèbes; nous la devons à l'obligeance de M. Merkus, gouverneur des Moluques.

—

CHEVÊCHE BARIOLÉE.

Noctua variegata, nob.

PLANCHE 1, FIGURE 2.

Noctua, corpore supernè rufo albo punctato; pectore abdomineque albo et fulvo striatis; caudâ vittatâ.

Assez grande espèce, à queue longue, dépassant les ailes, à plumage roussâtre, tacheté de poils blancs

sur la tête , le dos , le croupion et les ailes ; ces taches deviennent plus grandes sur les couvertures alaires. L'œil est jaune ; le bec assez effilé , très-recourbé , est jaune pâle ; les plumes qui en entourent la base sont médiocrement fournies , roides comme des poils et dirigées verticalement : leur tige est noire et leurs barbulles sont blanches. La gorge est d'un roux assez vif ; la poitrine , le ventre et les plumes qui recouvrent les jambes sont rayés transversalement et assez régulièrement de roux et de blanc. Chaque plume , examinée séparément , est blanche et marquée de deux barres rousses. Les grandes pennes des ailes en dessus et en dessous présentent de larges bandes brunes sur un fond roux. Les couvertures inférieures sont finement striées de roux et de blanc ; la queue est marquée en dessus de neuf larges bandes brun clair sur un fond roux et plus claires en dessous. Le duvet qui recouvre les tarses est très-fourni et roux ; les doigts sont jaunes et couverts de soies rudes et clairsemées ; les ongles sont noirs.

Cet oiseau , dont la longueur est de 10 pouces , habite le havre Carteret , à la Nouvelle-Irlande.

CHEVÈCHE DE LA NOUVELLE-ZELANDE.

Noctua zelandica, nob.

Eou-Hou, par les indigènes de la baie Tasman,
à la Nouvelle-Zélande.

PLANCHE 2, FIGURE 2.

*Noctua, corpore suprâ brunneo fulvo lunulato ;
remigibus reetricibusque brunneo striatis ; genis al-
bis ; pectore abdomineque fulvis brunneo maculatis.*

Cette Chevêche a le dessus de la tête, du dos et des ailes, d'un brun marron clair couvert de taches rousses arrondies; le bec est petit, très-recourbé, pointu, marbré de noir et de blanchâtre; les soies qui l'entourent ont leur extrémité noire ainsi que le reste de leur tige dont les barbules sont blanches à la base. Les joues et la partie antérieure du front près de l'œil sont blanchâtres; la poitrine et le ventre sont fauves et ornés de flammes d'un joli brun; les grandes pennes et la queue ont des bandes transversales brunes: on en compte environ neuf sur cette dernière qui est fort longue et légèrement arrondie. Les ailes, assez longues et pointues, arrivent au milieu de la queue; les couvertures alaires inférieures sont d'un roux vif et les grandes pennes ont de larges taches blanches sur un fond grisâtre; les plumes des tarses et celles qui soutiennent la queue sont d'un

roux vif ; les pieds sont forts , les ongles grands et noirs.

Cette espèce est un peu plus petite que la Chevêche Maugé avec laquelle elle a quelques rapports , mais elle en diffère par les taches du dos qui sont plus nombreuses et plus régulières ; sa longueur totale est de 11 pouces.

Elle habite la baie Tasman , dans le détroit de Cook , à la Nouvelle-Zélande.

—

GENRE SCOPS. — *Scops*, Savigny.

SCOPS DE MANADO, *femelle*.

Scops manadensis, nob.

PLANCHE 2, FIGURE 2.

Scops, corpore supra griseo nigro et albo striato; remigibus lunulatis; gula subalbidâ; abdomine albo, nigro et fulvo striato.

Petite espèce, de 7 pouces de long, ayant les ailes aussi longues que la queue et les aigrettes à peine sensibles ; le bec est court, recourbé sur lui-même et noirâtre ; les soies qui l'entourent sont d'un roux clair ; les narines sont renflées et percées vers le sommet. Tout le dessus de la tête et du corps est d'un roux foncé pointillé et strié de noir avec des taches blanches arrondies sur la tête ; les grandes plumes sont d'un roussâtre finement strié de noirâtre et présentant des taches d'un fauve clair qui tendent à former des bandes bordées de noir. La gorge est rousse et chaque plume a sa tige largement marquée de noir ; le ventre est agréablement mélangé de taches fauves, noires et blanchâtres ; les tarses sont couverts de plumes rousses et noires ; les pieds et les ongles sont noirâtres ; la queue est arrondie.

Nous avons rapporté ce Scops du district de Ma-

nado, sur l'île Célèbes; il paraît être le même qu'un individu provenant de Java, que l'on voit dans les galeries du Muséum. Le plumage de ces oiseaux a, en général, beaucoup de rapports avec celui des Podarges.

Parmi les individus que nous a offerts l'île Célèbes, nous avons remarqué quelques variétés dans le plumage qui est plus clair ou plus foncé et dont les stries noires du dos sont plus ou moins bien indiquées, de même que les taches du rebord des grandes plumes alaires qui sont ou plus rapprochées ou plus fauves.

GENRE GOBE-MOUCHE. — *Muscicapa*,
G. Cuvier.

GOBE-MOUCHE A GROS BEC.

Muscicapa megarhyncha, nob.

PLANCHE 3, FIGURE 1.

Muscicapa, rostro crasso et recto ; corpore supra rufescente ; pectore abdomineque rufis.

Cette espèce, dont la longueur totale est de 6 pouces et demi, est remarquable par son bec fort, droit, long, arrondi en dessus, très-peu recourbé à la pointe et pourvu d'une assez forte dent. Les soies de la base du bec sont peu longues ; les ailes sont arrondies ; les plumes primaires ne sont presque pas plus fortes que les secondaires ; la queue est assez longue et carrée.

Le bec est roux ; tout le corps de cet oiseau en dessus est d'un roux foncé passant au brun sur la tête dont les plumes tendent à se relever un peu. Tout le dessous du corps est d'un roux vif, à l'exception de la gorge où cette teinte devient plus claire ; le dessous des ailes est d'un brun clair tirant sur le rougâtre, et les barbes internes des plumes sont fauves ; les pieds sont assez grands, robustes et jaunâtres.

Ce Gobe-Mouche habite le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

GOBE-MOUCHE A BANDE.

Muscicapa vittata, nob.

PLANCHE 3, FIGURE 2.

Muscicapa, rostro longo, recurvato; corpore suprâ brunneo, infrâ subalbido; alis vittâ albâ notatis; caudâ apice albâ.

Ce Gobe-Mouche a le bec long, fort, très-recourbé à la pointe, sans presque aucun indice de dentelure; les narines sont libres, et les soies qui entourent la base du bec peu nombreuses et peu longues. Les ailes atteignent presque l'extrémité de la queue. Les jambes sont longues et les pieds forts.

Son plumage est sombre. Il est grisâtre en dessus, à reflets rougeâtres. Les plumes du front sont grivelées; la gorge et le ventre d'un blanchâtre cendré. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun cendré: les premières traversées par une bande blanche plus marquée en dessous qu'en dessus; les secondes ont une petite ligne blanche à leur extrémité, et les deux plus externes sont blanches dans toute leur longueur. Les couvertures alaires inférieures sont blanches, et le bord de l'aile a une ligne

de cette même couleur. Les pieds sont noirs ainsi que les ongles et le bec.

Sa longueur totale est de 5 pouces et demi. Il habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

—

GOBE-MOUCHE DE MANADO.

Muscicapa manadensis, nob.

PLANCHE 3, FIGURE 3.

Muscicapa, corpore suprâ pectoreque kalybeis ;
rostrò nigro-cæruleo ; abdomine albo.

Cette espèce, dont la longueur totale est de 5 pouces 1 ligne, a le bec gros, assez court, un peu bombé en dessus et de couleur bleuâtre. Les soies qui l'entourent à sa base se dirigent sur les côtés. Tout le dessus du corps et la tête sont d'un noir bleu d'acier, plus marqué sur cette dernière dont les plumes sont serrées comme du velours, particulièrement sur le front. La gorge est également d'un beau noir bronzé. Le ventre, les plumes et les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc mat ainsi que la queue qui est excessivement longue et très-légèrement arrondie. Les pieds sont noirs.

Sa patrie est le district de Manado sur l'île Célèbes.

—

GOBE-MOUCHE GÉORGIEN.

Muscicapa georgiana, nob.

PLANCHE 3, FIGURE 4.

Muscicapa, corpore suprà cinereo, infrà albido, alis subtùs et basi albis; caudá apice albá.

Cette espèce, longue de cinq pouces, est de la taille du Gobe-Mouche véloce (Temminck, Planches coloriées, 119). Son bec est noir, fort, carené en dessus et à pointe recourbée. Toutes ses plumes sont lâches; celles de la tête, du dos et du croupion, sont d'un cendré foncé. Tout le corps en dessous et les flancs sont blancs. La queue, médiocre, presque carrée, est brune en dessus ainsi que les ailes dont le dessous est traversé par une bande blanche. Le pli de l'aile est également taché de blanc. Les pennes inférieures de la queue sont blanches à la pointe. Les tarses sont longs et grêles.

Ce Gobe-Mouche a reçu son nom spécifique du lieu qu'il habite, le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

GOBE-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

Muscicapa gularis, nob.

PLANCHE 4, FIGURE 1.

Muscicapa, capite et dorso cinereis; gulá albá; uropygio et abdomine flavis; alis subtùs et caudæ extremitate subalbidis.

Cet Oiseau a des rapports avec le *Motacilla australis*, qui est figuré dans le Voyage de White à la Nouvelle-Galles du Sud, mais ce n'est pas la même espèce. Il a la forme courte et ramassée; la tête très-grosse, à plumes très-fournies et susceptibles de se hérissier; le bec médiocre, fort, assez large à sa base, carené, un peu recourbé à sa pointe et muni de soies courtes. Les ailes sont longues, les jambes ont une longueur moyenne, les pieds sont grêles, et la queue, médiocre, est très-peu arrondie.

La tête, le dessus du dos et des ailes sont d'un cendré foncé : les plumes en sont lâches. La gorge, le pli de l'aile et l'extrémité des penes de la queue sont blancs. Une bande blanche traverse l'aile en dessous. Le ventre et le croupion sont jaunes. Une bande brune sépare le blanc de la gorge du jaune du ventre.

Longueur totale, 4 pouces 10 lignes.

Ce Gobe-Mouche habite le continent de la Nouvelle-

Hollande. Nous l'avons rapporté du port du Roi-Georges.

—

GOBE-MOUCHE AUX AILES D'OR, *mâle*.

Muscicapa chrysoptera, nob.

PLANCHE 4, FIGURE 2.

Muscicapa, capite corporeque suprâ rubescen-
tibus, albo striatis; abdomine albedo, alis vittâ au-
rantiâ ornatis; caudâ nigrâ et albâ.

Cette espèce a le bec un peu aplati à sa base et orné de soies assez longues, dirigées en avant. Le dessus de la tête, le dos et le croupion sont d'un brun rougeâtre, marqué sur la tige de chaque plume de stries fines, longitudinales et blanches. La gorge et la poitrine sont piquetées d'un brun rougeâtre qui s'éclaircit sous le ventre, lequel devient presque blanc. Les ailes, grandes et d'un beau brun foncé, présentent chacune deux bandes transversales d'un roux jaunâtre dont l'inférieure est la moins étendue. Le dessous des ailes a seulement une demi-bande blanche. Dans un de nos individus mâles, les couvertures alaires inférieures étaient de couleur rousse. La queue, qui est un peu échancrée, est d'un brun noir en dessus, grisâtre en dessous, et les deux pennes externes sont blanches dans la moitié de leur longueur. Toutes les

plumes de la partie supérieure du corps de cet Oiseau sont très-lâches, et l'écartement de leurs barbules est très-grand.

Sa longueur totale est de 4 pouces et demi.

Il habite les environs d'Hobart-Town, à la terre de Van-Diémen.

—

GOBE-MOUCHE PLATYRHYNQUE, *mâle*.

Muscicapa platyrhyncha, nob.

PLANCHE 11, FIGURE 1.

Muscicapa, rostrò recto; corpore suprâ cinereo, subtùs albo; caudâ desuper nigrâ, infrâ albâ.

Cette espèce qui, par son bec très-aplati, pourrait jusqu'à un certain point être placée dans le genre *Platyrhynque*, est remarquable par la longueur de ses ailes qui sont pointues et qui atteignent presque jusqu'à l'extrémité de la queue. Le bec et les pieds sont médiocrement longs. Les soies qui sont à la base du bec sont médiocres et de couleur noire ainsi que l'œil. La tête et le dessus du corps sont d'un brun clair ainsi que les pennes moyennes des ailes qui offrent à leur pointe un très-petit liséré blanc. Le dessous des ailes est blanchâtre. La gorge, la poitrine et le ventre sont blancs de même que les pennes inférieures de la queue qui est d'un brun foncé en dessus.

La femelle ne diffère pas sensiblement du mâle.

La longueur de ce Gobe-Mouche est de 4 pouces et demi. Sa patrie est la baie Jervis, à la Nouvelle-Hollande, non loin de Port-Jackson.

—

GENRE MOUCHEROLLE. — *Muscipeta*,
G. Cuvier.

MOUCHEROLLE NOIR ET BLANC, *femelle*.

Muscipeta melaleuca, nob.

PLANCHE 4, FIGURE 3.

Muscipeta, corpore supernè et gulá nigris; superciliis, pectore abdomineque albis; femoribus nigroalbidis.

Assez grande espèce, longue de près de 7 pouces, paraissant être la même, quoique son bec soit plus long et plus fort, que celle qui, dans les galeries du Muséum, porte le nom de Gobe-Mouche à sourcils blancs, et qui n'est point le *Muscicapa superciliosa* de Latham.

Le bec de cet oiseau est noir, long, fort, très-large et aplati à la base, carené et recourbé à son extrémité. Les soies qui le recouvrent à la base sont peu considérables. La tête et tout le corps en dessus, ainsi que la gorge et le milieu de la poitrine, sont d'un noir bleu foncé. Les grandes plumes des ailes et de la queue sont d'un noir moins intense. Les sourcils, le bas de la poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur. On remarque quelques petits points bleus sur la gorge et les cou-

vertures inférieures des ailes. Les grandes plumes alaires sont en dessous d'un gris satiné. La queue est longue, large et arrondie à son extrémité. Les jambes sont longues ; les pieds robustes et noirs. Les plumes de la jambe sont noires et ont une petite couronne blanche près du tarse.

Ce Moucherolle habite le hâvre Carteret , à la Nouvelle-Irlande.

—

MOUCHEROLLE A LONGUES SOIES , *male*.

Muscipeta setosa , nob.

PLANCHE 4 , FIGURE 4.

Muscipeta , corpore suprâ brunneo ; superciliis , gulâ , abdomine caudâque extremitate albidis ; mystacibus longissimis , recurvatis , nigris.

Cette espèce offre quelque ressemblance avec la précédente. Elle a la tête noire ; le bec noir, long, caréné, recourbé à son extrémité, large à sa base où il est recouvert de longues soies dont quelques-unes se dirigent en arrière et forment comme une sorte de moustache. Les sourcils et le ventre sont blancs. Un plastron de la même couleur se fait remarquer sur la gorge. Tout le dessus du corps est d'un gris noirâtre uniforme. La queue est très-longue, large, presque carrée et de couleur noire ; les deux plumes inférieures

sont blanches à leur extrémité, et le long de leur barbe externe. Les plumes secondaires sont d'un brun liséré de blanc. Les pieds sont noirs et plus courts de la moitié que ceux de l'espèce précédente.

Longueur totale, 6 pouces $\frac{1}{2}$. Longueur de la queue, 3 pouces $\frac{1}{2}$.

Sa patrie est le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

Les deux Moucherolles que nous venons de décrire pourraient à la rigueur rentrer dans le genre *Platy-rhynque*, quoique leur bec soit alongé en pointe à l'extrémité.

—

GENRE PLATYRRHYNQUE. — *Platyrhynchos*,
Desmarest.

PLATYRRHYNQUE DE VANIKORO, *mâle*.

Platyrhynchos vanikorensis, nob.

PLANCHE 5, FIGURE 1.

Platyrhynchos, corpore supernè nigro; rostro, capite, gulâ pectoreque kalybeis; abdomine rufo.

Ce petit Oiseau, gros et court, a la tête très-grosse, le bec médiocre, en cœur, à pointe recourbée, de couleur bleu d'acier, et recouvert à la base par d'assez longues soies dirigées en avant. L'œil est noir. Les plumes de la tête et de la gorge sont lisses, serrées et d'un bleu foncé d'acier bruni. Le dos est d'un noir bleuâtre : les plumes en sont lâches. Le ventre est d'un roux assez vif. Les ailes et la queue sont d'un noir mat. Cette dernière est médiocre et arrondie. Les jambes, médiocrement longues, sont très-grêles.

Sa longueur totale est de 4 pouces $\frac{1}{2}$. Il provient de l'île Vanikoro.

GENRE DRONGO. — *Edolius*, G. Cuvier.

DRONGO A GROS BEC.

Edolius megarhynchus, nob.

PLANCHE 6.

Edolius, rostro crasso; rectricibus externis longissimis, integris et contortis; corpore nigro viridi metallico.

Cet Oiseau a le bec gros, triangulaire, arqué, un peu obtus à la pointe et garni à la base de soies assez longues dirigées en avant. Son plumage d'un noir assez intense présente des reflets métalliques vert foncé. Le ventre est d'un noir mat, et les extrémités des ailes sont d'un noir tirant sur le brun et sans reflets. La queue, longue et fourchue, est composée de dix pennes. Les deux externes, qui dépassent toutes les autres, se contournent toujours en dedans vers leur extrémité; dans toute leur étendue elles ont des barbes qui sont très-courtes sur le bord externe. Le bec et les pieds sont noirs. Ces derniers sont médiocres en longueur et en grosseur. Le pouce seul est très-développé ainsi que l'ongle qui le termine.

Sa longueur totale est de 18 pouces; celle des longues pennes de la queue est de 11 pouces.

Sa patrie est le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

Tous les Drongos se ressemblent autant par leur port que par leur couleur sombre, et l'individu que nous venons de décrire, et que nous considérons comme une espèce particulière, a les plus grands rapports avec le Drongo à raquettes (*Lanius malabaricus*, Latham). Quelques personnes même ont pensé que ce pourrait bien être la même espèce, malgré la différence que présentent les deux longues pennes extérieures de la queue, différence qui ne tiendrait qu'à un certain âge de l'individu où la tige serait libre et ébarbée jusqu'à son extrémité pour former les palettes qui le caractérisent. Nous aurions partagé cette opinion, si nous avions pu trouver des états intermédiaires; mais non-seulement tous les individus que nous avons tués, tous ceux que nous avons pu voir avaient leurs longues pennes entières; mais de plus, ce qui est important à noter, les indigènes de la Nouvelle-Guinée portaient des panaches entièrement formés de ces plumes naturellement tordues à leur extrémité. Or, s'il existait des états intermédiaires entre la forme de ces plumes, nous en eussions trouvé sans aucun doute dans leurs ornemens. Ce sont ces motifs qui nous font considérer le Drongo que nous venons de décrire comme une espèce particulière. Nous avouons d'ailleurs que, pour le reste, il est difficile d'y joindre d'autre caractère spécifique, si ce n'est la grosseur du bec.

—

GENRE TANGARA. — *Tanagra*, Linné.

TANGARA GRIVE, *mâle*.

Tanagra macularia, nob.

KOROPIO et KOKO-ÉOU, par les indigènes de la baie Tasman.

PLANCHE 7, FIGURE 1.

Tanagra, *rostro basi crasso*; *corpore supra brunneo viridescente*; *gula, pectore abdomineque maculis albis et brunneis*; *caudâ longâ, cynamomeâ*.

C'est des Tangaras que nous rapprochons cet Oiseau nouveau, bien qu'il ait quelques caractères qui l'en éloignent, comme par exemple d'avoir une dentelure bien plus prononcée à la mandibule supérieure. Il est de la grosseur des Grives dont il a le port et même la couleur, à tel point que nos chasseurs lui en donnaient le nom. Son bec est court, conique, arrondi en dessus, légèrement courbé, muni d'une petite arête à la pointe, et de quelques soies rares et vertes à sa base. Les narines sont ovalaires, obliques, assez grandes, ouvertes et cachées en partie par les plumes du front. Les ailes, d'une médiocre étendue, ne dépassent que de très-peu le croupion. La queue est longue, presque carrée et composée de 12 pennes. Les pattes sont médiocrement longues; les doigts interne et externe sont

de même longueur. L'ongle du pouce est peu arqué et assez grand.

La tête, le dos, les ailes sont d'un brun olivâtre. La gorge, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont marqués de larges taches blanches et brunes, ovalaires et pressées, chaque plume ayant son milieu blanc et ses bords bruns. Sous la gorge et les joues ces taches sont rousses. Les couvertures supérieures et inférieures des ailes ont quelques plumes également rousses. La queue est d'une vive couleur de cannelle à l'exception des deux pennes moyennes qui sont un peu plus brunes. Le bec et les pieds sont noirs. L'œil est jaune clair. La langue, charnue, triangulaire, est munie de deux cirrhes à son extrémité.

Longueur totale, 8 pouces $\frac{1}{2}$. Longueur de la queue, 4 pouces $\frac{1}{2}$.

Il habite la baie Tasman et la baie des Courans, sur l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande, où les indigènes le connaissent sous les noms de *Koropio* et de *Koko-Éou*. L'individu que nous représentons a été tué par l'un de nous dans les bois épais des hauteurs de la *Passé des Français*. Nous l'avons aussi rencontré au milieu des touffes de mimosa, mais toujours sur les montagnes. Son vol est de peu d'étendue.

—

GENRE MERLE. — *Turdus*, Linné.

MERLE DE VANIKORO, *femelle*.

Turdus vanikorensis, nob.

PLANCHE 7, FIGURE 2.

Turdus, corpore nigro; tectricibus inferioribus caudæ brunneis et albis; rostro crasso; pedibus longis et fulvis.

Cet Oiseau tient des Merles et des Fourmiliers, et semble faire le passage entre ces deux genres. Il a le bec et les longues pattes des Fourmiliers. Ses mœurs sont celles des Merles, et il ne vit que rarement à terre. Il est de petite taille, d'un noir peu intense et uniforme dans toutes ses parties, excepté sur la queue où cette couleur est un peu plus foncée, et à la gorge et au ventre où elle est plus claire. Le bec est jaune, arqué en dessus, à échancrure à peine indiquée. La mandibule inférieure remonte vers la pointe. Les narines sont presque rondes; les plumes du front qui les recouvrent sont lâches et ont de la tendance à se relever. Les soies de la base du bec sont courtes. Les ailes sont assez longues. La queue, assez courte et carrée, a les tectrices inférieures bariolées de blanc. Les pattes sont très-déliées, à tarses très-longs et de couleur

jaune ainsi que l'ongle du pouce qui est le plus long et le plus recourbé.

Le mâle ne diffère presque pas de la femelle; seulement sa couleur est un peu plus foncée.

Sa longueur est de 6 pouces $\frac{1}{2}$.

Il habite les forêts de l'île Vanikoro.

—

GENRE STOURNE. — *Lamprotornis*, Temminck.

STOURNE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Lamprotornis zelandicus, nob.

PLANCHE 9, FIGURE 1.

Lamprotornis, corpore suprâ griseo, subtùs flavescente ; alis, uropygio caudâque rufis.

Cet Oiseau , long de 6 pouces , a le bec assez gros , bombé en dessus , arrondi à la pointe avec une légère échancrure. Les narines sont libres et arrondies. La tête, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun olivâtre. Les plumes du front sont courtes et serrées , celles de la tête sont lâches et légèrement effilées. La gorge est d'un cendré assez foncé ainsi que le ventre qui tire au jaunâtre vers sa partie postérieure. Les grandes pennes des ailes , le croupion et la queue sont d'un roux assez vif. Le dessous des ailes et de la queue est roux. Les ailes arrivent presque au bout de la queue. Celle-ci est courte , carrée , et ses plumes sont un peu pointues à l'extrémité. Le bec et les pieds sont noirâtres.

Il habite la baie Tasman , à la Nouvelle-Zélande.

—

GENRE PHILÉDON. — *Philedon*, G. Cuvier.

PHILÉDON A GORGE NOIRE, *femelle*.

Philedon melanodera, nob.

PLANCHE 8, FIGURE 1.

Philedon, capite cinereo; genis albis; gula pectoraque nigris; abdomine fulvo.

Petite espèce, longue de 6 pouces, remarquable par son bec court, assez gros, élargi à la base, par le dessus de sa tête dont les plumes cendré bleuâtre sont rayées de noir, par sa gorge et la moitié de sa poitrine, qui sont noirs, et par les deux oreillons blancs qui occupent la partie postérieure et inférieure de l'œil. Le dos est d'un vert d'olive clair ainsi que le dessus des ailes. Le ventre est jaune et le dedans des ailes roux clair. La barbe externe des grandes plumes alaires est d'un jaune verdâtre, ce qui forme autant de lignes de cette couleur. L'extrémité des ailes et le dessus de la queue sont d'un brun mélangé de verdâtre. Cette dernière est assez longue, arrondie, et toutes ses plumes ont leur extrémité d'un blanc jaunâtre. Une de ces plumes était tout entière de cette couleur. Le bec et les pieds sont noirs.

Ce Philédon provient du port Western, dans le dé-

troit de Bass, à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Hollande.

—

PHILÉDON DE BOUROU.

Philedon bouroensis, nob.

PLANCHE 8, FIGURE 2.

Philedon, rostro recto, elongato; capite et gula striatis; dorso, caudá alisque brunneis; abdomine fulvo.

Ce Philédon, un peu plus petit que le Corbicalao (*Merops corniculatus*, Lath.), a 9 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur. Son bec est fort, presque droit, triangulaire, à mandibule supérieure arquée seulement à la pointe avec une légère arête, sans protubérance à sa base. La mandibule inférieure est droite. Le cou et la tête sont garnis de plumes courtes blanchâtres et rayées de brun. Toute la partie supérieure du corps, les ailes et la queue sont d'un brun roussâtre. Cette teinte est plus marquée sur la barbe extérieure des grandes pennes. La poitrine et le ventre sont d'un fauve sale. La queue est longue, droite, et très-légèrement arrondie; toutes les plumes, à leur extrémité, sont marquées de roux. Les grandes pennes à leur extrémité sont rousses et puis brun clair, comme au-dessous de la queue. Les pieds sont médiocres, les doigts assez grêles, à l'exception du postérieur qui est le plus

long, et dont l'ongle est plus fort et plus recourbé. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que le contour de l'œil qui est un peu dégarni de plumes.

Cet oiseau ne saurait être pris pour le jeune âge ou la femelle du Philédon moine ou du Corbi-Calao. Nous avons eu occasion de voir un grand nombre de ces derniers dans leurs différens âges, et leurs caractères ne permettaient pas de les confondre avec l'espèce que nous venons de décrire.

Sa patrie est l'île de Bourou ou Boero, l'une des Moluques. Nous le devons à M. Adolphe Lesson.

Le Philédon moine (*Merops monachus*, Lath.), des îles de l'Archipel d'Asie, et principalement celui de la Nouvelle-Guinée, ne sont pas identiquement les mêmes que ceux de la Nouvelle-Hollande. Leur plumage est plus terne, plus cendré; leur cou est moins dénué de plumes; et, ce qu'ils ont surtout de remarquable, ce sont les plumes du cou et de la gorge qui sont bien moins longues et moins effilées que dans l'espèce de la Nouvelle-Hollande. Le ventre est aussi plus clair; enfin les excroissances du bec sont moins élevées. Tout nous indique que c'est une espèce différente qu'il serait difficile de parfaitement caractériser, mais que l'on reconnaît bien lorsqu'on a vu et rapproché un certain nombre de ces oiseaux. Le mâle ne diffère en rien de la femelle pour le plumage: seulement dans deux individus que nous avons rapportés, dont les sexes ont été vérifiés, le mâle a le bec un peu plus fort à la pointe et sa caroncule plus élevée.

Nous avons dit, dans la Zoologie du *Voyage de l'Uranie*, en étudiant les mœurs du Philédon Corbi-Calao et du Philédon moine, que, par la forme de leur langue, leurs habitudes et leur nourriture toute végétale, ces deux espèces ne doivent pas être considérées comme de vrais Philédons. Notre opinion vient d'être confirmée par celle de M. G. Cuvier qui, dans la 2^e édition de son *Règne animal*, a placé ces oiseaux dans le genre Goulin. En effet, ils n'ont point la langue ciliée des Philédons : cet organe, chez eux, est court, large et simplement bifurqué. Ils ne vont point comme les premiers chercher dans le nectaire des fleurs le miel et les insectes qui s'y trouvent.

L'espèce nouvelle que nous faisons connaître appartient jusqu'à un certain point au genre Goulin, par ses couleurs, la forme de ses pattes, et un peu par celle de son bec qui est cependant moins long, moins arqué et moins pointu, et dont la base n'offre point de protubérance.

GENRE LORIOT. — *Oriolus*, Linné.LORIOT STRIÉ, *mâle*.*Oriolus striatus*, nob.

PLANCHE 9, FIGURE 2.

Oriolus, rostro crasso, triangulari, subrecurvato ; capite et gulâ brunneis, nigro striatis ; oculis rubris ; abdomine fulvo.

Cette espèce, assez grande, a près de 10 pouces de longueur totale. Son bec, très-fort, légèrement arqué avec une échancrure à la pointe, a sa base un peu recouverte par les plumes du front. La mandibule inférieure est très-légèrement arquée. Les narines sont grandes, ovalaires, dégarnies de plumes. Les pieds sont courts, grêles; les ongles médiocres, si ce n'est celui du pouce qui est fort et recourbé. Tous les doigts sont inégaux. Les ailes sont grandes; la queue est longue, carrée, pourvue probablement de douze plumes, quoique notre individu n'en ait que onze. Nous sommes entrés dans ces détails parce que cet oiseau s'éloigne un peu des vrais Loriots par la forme de son bec.

Les plumes de la tête, du cou et de la gorge, sont étroites, serrées, brunes, rayées de noir dans leur longueur; celles du ventre sont fauves avec des stries

brunes. Le dos, le dessus des ailes et de la queue sont brun clair ; les plumes du dos ont des taches un peu plus brunes. Le dessous des grandes plumes alaires est roux ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les extrémités des plumes de cette dernière sont également rousses. L'œil est rouge, le bec d'un rougeâtre foncé, et les pieds sont noirs.

Cet oiseau habite le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

—
GENRE TRAQUET. — *Saxicola*, Bechstein.

TRAQUET RESPLENDISSANT, *mâle*.

Saxicola splendens, nob.

PLANCHE 10, FIGURE 1^{re}.

Saxicola, toto corpore cœruleo; collo pectoreque nigro cinctis; alis apice subnigris.

Ce Traquet a la taille, le port et beaucoup des brillantes couleurs du *Motacilla cyanea*, Gmel., qui provient, ainsi que le nôtre, de la Nouvelle-Hollande. Il a le bec noir, assez long, très-peu courbé, gros à la pointe. La tête, le dos, les couvertures de la queue sont d'un beau bleu d'outremer luisant; la gorge et le ventre de la même couleur passant au violet. Le front et les plumes en forme de moustaches, sont bleus d'outremer mat. Un collier d'un noir foncé entoure la gorge et le cou, et envoie de chaque côté un prolongement vers l'œil. La queue et les couvertures des ailes sont d'un bleu verdâtre peu éclatant. L'extrémité de l'aile est brune. La queue, très-longue, est carrée. Les pates sont très-longues aussi, grêles et noires.

Sa longueur, de l'extrémité du bec à celle des ailes, est de 3 pouces 2 lignes; la queue a 2 pouces 7 lignes d'étendue.

Ses habitudes sont celles du Traquet bleu. Il porte comme lui la queue élevée, et il est sans cesse en mouvement sur les petits arbrisseaux au milieu desquels il habite. Nous avons pris ce beau Traquet au port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

—

TRAQUET A CROUPION JAUNE.

Saxicola chrysorrhoa, nob.

PLANCHE 10, FIGURE 2.

Saxicola, corpore suprâ olivaceo, subtis albicanti; uropygio croceo; caudâ nigra apice albida.

Cette espèce, longue de près de 4 pouces, a le bec noir, long, droit, comprimé à la pointe; la tête brune, piquetée de blanc sale sur le front; les épaules olivâtres; le croupion et les plumes qui recouvrent la queue d'un jaune pur. Les plumes de la queue sont jaunes à leur origine, noires dans le reste de leur étendue, et d'un blanc enfumé à leur pointe. Les grandes plumes alaires sont d'un brun clair. Le dessous de la gorge et les joues sont d'un blanc piqueté de brun. Les ailes en dessous sont d'un joli gris marqué de stries blanchâtres. Le ventre est d'un blanc fauve, et les plumes qui soutiennent la queue sont blanches. Les pieds sont très-longs, grêles et noirs.

Sa patrie est la Nouvelle-Hollande.

—

TRAQUET GRIVELÉ, *mâle*.*Saxicola macularia*, nob.

PLANCHE 10, FIGURE 3.

Saxicola, corpore suprâ fusco; fronte fulvo punctulato; gulâ pectoreque albis nigro punctulatis; caudâ fulvâ nigro transversim vittatâ.

Petite espèce de 3 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur, d'un brun roux en dessus, à plumes du front lâches et relevées en avant, couvrant la base du bec, et de couleur rousse avec des taches blanchâtres. Le bec est brun, droit et peu courbé à la pointe. La gorge, la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale grivelé de brun. La queue, légèrement arrondie, d'un roux uniforme, est ornée près de la pointe d'une large bande transversale. Les pieds sont longs, grêles et bruns ainsi que les doigts.

La femelle ou le jeune mâle joint aux caractères généraux que nous venons d'énumérer, tout le ventre fauve sans grivelure.

Ces oiseaux habitent le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

TRAQUET A LONG BEC, *mâle*.*Saxicola longirostris*, nob.

PLANCHE 10, FIGURE 4.

Saxicola, rostro elongato, recto; corpore suprâ rufescente; gulâ striatâ; abdomine fulvo.

Il a beaucoup de rapports avec le grivelé, si ce n'est que son bec est beaucoup plus long, que sa gorge n'est point ponctuée, et qu'il manque de bandes noires à la queue. Son bec est long, grêle, à carène obtuse en dessus, recourbé à la pointe et roussâtre. L'œil est blanc. Le dessus de la tête et du corps est d'un roux passant au cendré. Dans trois individus, le front était piqué de blanc; et dans un autre, bien reconnu mâle, le lorum était noir. La gorge est blanchâtre, la poitrine fauve, et le ventre d'un jaunâtre passant au roux. Les ailes, d'un brun roussâtre, sont marquées vers le pli de quelques petites taches blanches. Le miroir, dont les plumes sont très-serrées, forme comme une tache presque noire à l'origine des grandes plumes. Les pieds sont longs et rougeâtres. Les plumes de cet oiseau sont très-lâches, longues et ardoisées à leur origine.

Sa longueur totale est de 4 pouces $\frac{1}{2}$.

Il se nourrit de graines et de petits insectes et habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

—

GENRE FAUVETTE. — *Curruca*, Bechstein.

FAUVETTE IGATA.

Curruca igata, nob.

IGATA, par les indigènes de la baie Tasman.

PLANCHE 11, FIGURE 2.

Curruca, palpebris albis ; corpore suprâ viridescente ; subtùs albo luteo ; caudâ nigrâ, apice albâ.

Très-petite espèce de 3 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur. Elle a le bec droit et de couleur brune. Sa mandibule inférieure a de la tendance à se porter en haut comme celle des Sittelles. Les soies sont noires et dirigées sur les côtés. L'œil est noir et entouré d'un cercle blanc. La tête et tout le dessus du corps sont olivâtres. Le croupion est roux. La gorge, le ventre et les couvertures inférieures de la queue de même que celles des ailes sont d'un blanc mélangé de jaunâtre, avec quelques teintes verdâtres sur les côtés de la poitrine. Les ailes, brunes, ont leurs pennes entourées d'un liséré blanc jaunâtre. La queue est noire et présente à l'extrémité des pennes une lunule blanche bordée de noir d'un côté. Les pieds sont longs, grêles et bruns.

Cette Fauvette habite la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

GENRE THRYOTHORE. — *Thryothorus*, Vieillot.

THRYOTHORE ROSSIGNOL, mâle.

Thryothorus luscinius, nob.

GAPPO, par les habitans de l'île Guam, aux Mariannes.

PLANCHE 5, FIGURE 2.

Thryothorus, toto corpore supernè brunneo olivaceo; uropygio fulvò; pectore, abdomine alisque subtùs flavis; pedibus nigris.

Dans notre précédent voyage aux îles Mariannes, nous nous procurâmes tous les oiseaux de l'île Guam, même cette espèce qui est fort rare. Mais le seul individu que nous possédions était en si mauvais état qu'il nous fut impossible de le décrire.

Sa longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de 7 pouces. Le bec est brun en dessus, jaune en dessous et long de 14 lignes. La langue est longue et un peu pointue. L'œil est noir; tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un roux verdâtre. Le croupion est jaunâtre. Les joues, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un jaunâtre pâle. La queue, assez longue, un peu arrondie, présente, sous un certain jour, des bandes transverses peu marquées, propres au genre Troglodite. Les ailes sont

courtes et dépassent à peine l'origine de la queue; le dessous est fauve clair, et les grandes plumes ont leurs barbes externes de couleur rousse. Les pieds sont noirs, grands et forts. L'ongle du pouce surtout est très-grand.

Cet oiseau, que nous devons à M. Gressien, officier de *l'Astrolabe*, a beaucoup de rapports au premier aspect avec le *Souïmanga* modeste.

Il habite les endroits marécageux, le long des rivières, constamment caché dans les roseaux ou dans les bambous, ce qui l'a fait nommer par les Mariannais *Oiseau de bambou*. C'est de cette retraite qu'il fait entendre son chant qui est très-fort, et qui ressemble beaucoup aux préludes de celui du Rossignol. C'est le seul oiseau qui, dans toute la mer du Sud, nous ait offert un chant aussi agréable. Nous ne l'avons trouvé qu'à Umata, sur l'île Guam, dans l'archipel des Mariannes.

GENRE HIRONDELLE. — *Hirundo*, G. Cuvier.

HIRONDELLE A BANDEAU, mâle.

Hirundo frontalis, nob.

PLANCHE 12, FIGURE 1.

Hirundo, corpore suprâ nigricante cœruleo; galâ pectoreque ferrugineis; abdomine subalbido; caudâ albo lunulatâ.

Cette espèce, longue de 5 pouces, a le bec fort, assez long, très-large à sa base; le front et presque toute la moitié de la tête, la gorge et la poitrine d'un roux ferrugineux; le ventre blanc maculé de grisâtre; la partie postérieure de la tête, le dos et les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un bleu noir à reflets. Les extrémités des grandes plumes alaires et caudales sont noires. La queue est échancrée; les deux plumes externes sont les plus longues: toutes, excepté la moyenne, ont une lunule blanche. Les pieds sont petits.

Sa patrie est le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

HIRONDELLE A GORGE RAYÉE, *femelle*.

Hirundo nigricans, Vieillot, Dict. d'Hist. nat. de Dét.,
2^e édit., t. XIV, p. 523.

PLANCHE 12, FIGURE 2.

*Hirundo, corpore nigricante; fronte uropygioque
fulvis; gula, pectore et abdomine fulvis, brunneo
striatis.*

Cette espèce, connue mais non figurée, a de l'extrémité du bec à celle des ailes 5 pouces et demi. Sa queue est à peine fourchue. La tête et le dessus du corps sont d'un bleu foncé à reflets. Le front est roux. Tout le croupion est marqué d'une large bande d'un brun fauve strié de brun. Les stries n'existent que sur la tige de chaque plume. Les ailes et le dessous de la queue sont d'un brun presque noir. La gorge et la poitrine sont fauves avec des stries brunes plus rapprochées sous la gorge. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un fauve clair. Les couvertures inférieures des ailes sont rougeâtres. Le bec est large et assez grand. Les pieds sont grands. Cette description a été prise sur une femelle.

Habite Hobart-Town, à la terre de Van-Diémen.

HIRONDELLE DE VANIKORO, *femelle.**Hirundo vanikorensis*, nob.

PLANCHE 12, FIGURE 3.

Hirundo, toto corpore nigro; rostro minimo, recurvato; gulâ brunneâ; caudâ longâ, subfurcatâ.

Petite espèce, longue de 5 pouces, remarquable par la longueur de sa queue et la petitesse de son bec; toute noire en dessus, d'un brun grisâtre sous la gorge et enfumé sous le ventre. Le bec, quoique petit, est fort; la queue est légèrement échancrée.

Cet oiseau provient de l'île Vanikoro.

—

GENRE PODARGE. — *Podargus*, G. Cuvier.

PODARGE PAPOU.

Podargus papuensis, nob.

PLANCHE 13.

Podargus maximus; *caudá annulata*; *oculis supra albis*; *alis basi lunulis albis*.

Il est assez difficile de bien déterminer les couleurs du plumage de cet oiseau, tant elles sont fausses et mélangées. Tout le dessus du corps est d'un gris ferrugineux mélangé de stries noires et blanches. Cette couleur est aussi celle du dessus des ailes dont les couvertures supérieures présentent des lunules d'un blanc jaunâtre à demi cerclées de noir. Les grandes plumes, sur un fond brun, ont leur barbe extérieure marquée de taches jaunes assez régulières. La queue en dessus et en dessous, sur un fond rougeâtre piqueté de noir, présente onze bandes transversales brisées d'un jaunâtre maculé de brun. Elle est légèrement étagée. Ses plumes sont pointues; la supérieure, qui dépasse toutes les autres, l'est davantage. Les plumes des sourcils sont d'un jaunâtre mélangé de blanc et de roux avec des bandes transverses noires. Les plumes des narines roides, droites et couchées sur le bec, sont rousses et noires. La gorge et le

ventre sont tachetés de roux, de blanc et de noirâtre. La base de toutes les plumes est d'un brun presque noir, surtout de celles du ventre. Le bec est jaune sale. Les pieds sont d'un jaune bleuâtre.

Cette grande espèce a 1 pied 7 pouces de longueur totale. La queue est longue de 10 pouces. Le bec a 2 pouces 3 lignes de largeur à sa base.

Elle habite le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

—

PODARGE OCELLÉ, *mâle*.

Podargus ocellatus, nob.

PLANCHE 14.

Podargus, corpore toto rufo; capite nigro punctato; alis albo lunulatis; pectore abdomineque rufis albo maculatis.

Cette petite espèce a le bec d'un roux tirant sur le rougeâtre, et la mandibule supérieure très-recourbée. Les plumes très-rigides, qui occupent le devant des narines, sont relevées, et les poils sont rabattus de chaque côté du bec. Les plumes des sourcils sont d'un jaune blanchâtre. Tout le corps en dessus est d'un roux assez régulier; la tête et le cou sont piquetés de petites taches noires et rousses. Sur le dos ces taches deviennent beaucoup plus larges. La gorge et le ventre sont mélangés de roux, de brun et de blanc avec des

taches blanches irrégulières. Les pieds sont jaunâtres. Les couvertures des ailes ont deux ou trois bandes obliques de lunules blanches marquées d'un demi-cercle noir. Quelques-unes de ces lunules sont tachetées de roussâtre. Les grandes plumes, sur un fond roux, sont piquetées de noir, et les plus extérieures ont des taches alternativement jaunes et brunes. La queue, qui est pointue, a des bandes brunes sur un fond roux.

Cet oiseau a 11 pouces de longueur totale. Le bec a 1 pouce 9 lignes de largeur à sa base.

Il habite le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

GENRE MÉSANGE. — *Parus*, Linné.

MÉSANGE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Parus zelandicus, nob.

MOMO-HOUA, par les indigènes de la baie Tasman.

°PLANCHE 11, FIGURE 3.

Parus, corpore suprà cinereo-fusco; pectore abdomineque fulvis; caudá rufá nigro oculatá.

Petite espèce de 4 pouces de longueur totale. Tout le corps est d'un brun rougeâtre en dessus, mêlé de cendré. Le front, la gorge et le ventre sont d'un joli fauve. La queue, étagée, arrondie, est formée de douze pennes rousses, sur le milieu desquelles on remarque une large tache brune en demi-cercle. Les pieds sont longs et bruns; le bec est court, arrondi, de couleur rousse. Les ailes sont médiocres.

Habite la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

—

GENRE FRINGILLE. — *Fringilla*, Linné.

SÉNÉGALI OCULÉ.

Fringilla oculata, nob.

PLANCHE 18, FIGURE 2.

Fringilla, rostro, genis et uropygio rubris; dorso, pectore caudáque brunneis fulvo striatis; abdomine oculato.

Ce petit oiseau, long de 4 pouces et demi, a des rapports avec le *Fringilla temporalis* de Latham par son bec gros, court et pointu, par son croupion rouge et la tache également rouge qu'il a derrière l'œil; mais il en diffère par la nuance de son plumage d'un joli gris sur tout le dessus du corps avec des stries transversales noires très-fines. La queue, qui est longue et arrondie, est également traversée par des bandes plus larges et plus espacées : on en remarque aussi sur les ailes où elles sont un peu moins apparentes. La gorge et la poitrine sont d'un gris blanchâtre avec des bandes noires. Enfin le ventre et les couvertures inférieures de la queue ont des lunules blanches entourées d'un cercle noir. Deux stries rouges descendent du croupion vers l'extrémité de la queue. Le bec est rouge. Le lorum est d'un noir pur, et les pieds sont jaunâtres.

Cet oiseau habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. Il y est rare.

GENRE CAROUGE. — *Xanthornus*, G. Cuvier.

CAROUGE A CARONCULES, jeune âge.

Xanthornus carunculatus.

Sturnus carunculatus, Lath. index Ornith., t. I, p. 324, n. 6.
 Synop., t. III, p. 9, pl. 36. Gmel., Syst. 4, p. 805. —
Troupiale rounoir, *Icterus rufus ater*, *Icterus Novæ-*
Zelandiæ, Less. et Garnot, Zool. de la Coq., pl 23, fig. 4.
 — *Carouge rounoir*, Lesson, Manuel d'Ornith., p. 355.

TIÉKÉ, par les indigènes de la baie Tasman,
 à la Nouvelle-Zélande.

PLANCHE 12.

Xanthornus, *niger*, *dorso*, *uropygio tectrici-*
busque alarum et caudæ ferrugineis; ad basin man-
dibulæ inferioris paleâ duplici carunculatâ luteâ.

Pensant qu'il est plus important peut-être de mieux faire connaître une espèce que d'en créer une nouvelle, nous allons compléter ce qui a été dit de cet oiseau par Latham, Gmelin, MM. Garnot et Lesson, en joignant une figure du jeune âge à celle de l'adulte, qui a été publiée par nos collègues de l'expédition de *la Coquille*. Nous avons trouvé ce Carouge dans la Nouvelle-Zélande méridionale comme l'indique Latham.

Le soin que nous avons toujours eu de caractériser les sexes par l'examen des parties génitales nous a fourni l'occasion de voir, chose assez singulière, que la femelle ne diffère presque pas du mâle ; qu'elle est ornée comme lui des mêmes couleurs, et porte à la commissure du bec les deux caroncules caractéristiques. Il paraîtrait que ces ornemens sont temporaires, et qu'ils croissent assez rapidement à une certaine époque, car l'individu bien adulte qu'ont figuré MM. Garnot et Lesson n'avait point de pendeloques. Nous possédons un jeune individu dans lequel nous n'avons pas pu découvrir la nature du sexe, ce qui arrive assez souvent à cet âge. Il fut tué à la même époque que le mâle et la femelle que nous avons déposés au Muséum. Il manquait de caroncules, et avait les commissures du bec un peu jaunes comme on le remarque chez les jeunes oiseaux. Ses couleurs n'étaient point aussi tranchées que celles des adultes. La tête, le dos, la gorge et le ventre sont d'un roux foncé uniforme avec des reflets un peu rougeâtres. Le croupion et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un roux ferrugineux assez vif. Le bec est noir et son arête supérieure est aplatie. L'œil est jaune. Cette couleur est aussi celle des caroncules quand elles existent. Les pattes sont assez grandes, fortes, noires, à doigts robustes, et l'ongle du pouce est très-fort et très-recourbé.

Des deux individus adultes que nous avons tués, le mâle a sur le fond noir de son cou et de son ventre,

des taches blanches irrégulières que ne présente pas la femelle. Le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, et les couvertures inférieures de cette dernière, sont d'un rouge cannelle vif, comme l'ont figuré les naturalistes de *la Coquille*.

L'individu que Latham indique comme la femelle nous semble plutôt devoir être le jeune âge.

Cet oiseau habite les grands bois de la baie Tasman, où il paraît vivre solitaire. Les indigènes de l'anse de l'Astrolabe le nomment *Tiéké*.

—

GENRE PIT-PIT. — *Dacnis*, G. Cuvier.

PIT-PIT DE WESTERN.

Dacnis westernensis, nob.

PLANCHE 11, FIGURE 4.

Dacnis, rostro conico, acutissimo; palpebris albis; gulâ genisque flavis; capite, uropygio et alis virescentibus; dorso cinereo; abdomine flavo.

Beaucoup d'Oiseaux de la Nouvelle-Hollande, semblables à un grand nombre de productions de ce singulier pays, s'éloignent des formes communes, et se refusent plus ou moins à entrer dans les classifications. C'est ainsi que l'oiseau que nous allons décrire a la forme et les couleurs d'un Figuier et le bec d'un Pit-Pit. Il a la tête grosse; le bec conique, très-pointu, un peu déprimé à sa base avec une arête; la langue ciliée; les narines libres et ovalaires. Les ailes atteignent presque l'extrémité de la queue qui est carrée.

L'iris est jaune; le contour de l'œil a un cercle blanc. Les plumes de la tête sont lâches, d'un vert jaunâtre ainsi que celles du croupion. Le dos est cendré. Les couvertures des ailes sont d'un vert jaunâtre, et chacune des grandes plumes offre une ligne de cette couleur sur son bord externe: leur extrémité est brune comme les plumes de la queue. Le dessous

des ailes est blanc. La gorge est jaune; la poitrine cendrée et le ventre blanchâtre, mélangé de roux. Le bec et les pieds sont bruns.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Ce petit oiseau, long de 3 pouces et demi, habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande. Il se nourrit d'insectes.

GENRE GLAUCOPE. — *Glaucopis*, Forster.

GLAUCOPE CENDRÉ, *mâle*.

Glaucopis cinerea, Gmelin. — *Callæas cinerea*, Latham,
Syn. I, pl. 14. Daudin, Ornith., pl. 21.

PLANCHE 15.

Glaucopis, corpore toto cinereo-fusco; capistro
loroque aterrimis; carunculis cœruleo-rubris; caudâ
apice nigrâ.

Cet oiseau n'ayant jamais été bien représenté, nous en donnons une bonne figure de grandeur naturelle. Les Glaucopes sont encore rares dans les collections, surtout cette espèce qui a été long-temps unique dans le genre, et qui jusqu'à présent n'a été trouvée qu'à la Nouvelle-Zélande. Nous ne l'avons même rencontrée que sur l'île du Sud; il est probable cependant qu'elle traverse le détroit de Cook, et qu'elle doit habiter aussi l'île septentrionale.

Le Glaucope cendré, gros et à formes arrondies, a la tête grosse, le bec court, robuste, arrondi en dessus avec deux petites cannelures latérales, un peu renflé vers le milieu et formant un angle prolongé dans les plumes du front. La mandibule inférieure, recourbée, est moins longue que la supérieure sous laquelle elle s'emboîte. Les narines sont larges et sub-

ovulaires. Les caroncules, qui pendent sous la base du bec, sont épaisses, arrondies, d'un beau bleu de ciel à la base et d'un rouge vif dans le reste de leur étendue. La queue est longue, recourbée et assez grêle; les rectrices sont terminées en pointe comme si on les avait coupées avec des ciseaux. Les ailes n'atteignent que la base de la queue. Les rémiges sont successivement croissantes depuis la première jusqu'à la sixième qui est la plus longue de toutes.

Tout le plumage de cet oiseau est d'un cendré sombre tirant sur le noir. Les grandes penes des ailes et de la queue sont plus foncées à leur pointe qui est lisse, tandis que toutes les plumes du corps sont d'un cendré mat, et ont leurs barbules très-écartées. Les plumes du lorum et celles qui recouvrent les racines sont un peu serrées, comme en velours et d'un noir mat. Le bec est noir. La langue est épaisse, cornée, noire, largement échancrée à sa pointe avec de légères laciniures. Les pieds sont noirs, longs et robustes. Les écailles de la partie antérieure du tarse sont lisses et ne paraissent point séparées. Celles des doigts sont très-marquées sur les articulations surtout. Le doigt du milieu dépasse de beaucoup les deux autres qui sont presque égaux. Le postérieur est le plus robuste, et son ongle le plus fort de tous et le plus recourbé. Tous les ongles sont noirs et cannelés en dedans.

La longueur totale de l'individu que nous figurons est de 1 pied 3 pouces. La queue a 6 pouces 9 lignes de long, le bec 1 pouce et 20 lignes de circonférence à sa base. Le tarse est long de 2 pouces 6 lignes.

La femelle ne paraît pas différer du mâle et porte comme lui des caroncules.

Ce qui frappe le plus dans le squelette du Glaucope, qui appartient à la famille des Corbeaux, c'est la longueur de ses tarses, la petitesse des bras coïncidant avec le peu de grandeur du sternum et l'exiguïté de la fourchette, caractères qui indiquent un oiseau peu susceptible de voler. Son sternum se rapproche de celui des Pies, mais il est plus petit, plus étroit, et sa carène médiane surtout est beaucoup moins saillante. L'omoplate est aussi plus grêle et plus alongée.

Cet oiseau aime les bois, et nous l'avons toujours trouvé perché. Forster semble indiquer le contraire, ce qui a fait même que dans les dessins on l'a représenté par terre. Il est vrai que la petitesse de ses ailes, la longueur de sa queue et les formes de son squelette indiquent un oiseau peu capable de fournir un long vol. Aussi s'échappe-t-il en glissant à travers les branches sans aller bien loin. Son cri est une espèce de gloussement. Il se nourrit de fruits.

GENRE ROLLIER. — *Coracias*, Linné.

ROLLIER D'URVILLE.

Coracias papuensis, nob.

PLANCHE 16.

Coracias, capite uropygique cyaneis; alis et caudâ cæruleis; pectore abdomineque violaceis.

Cette espèce, à queue carrée et très-légèrement arrondie, a quelques rapports éloignés avec le Rollier varié des Moluques. Leur taille est à peu près la même. Le nôtre a le bec noir, fort, la tête et le croupion d'un beau bleu d'aigue-marine. Le dos est olive clair avec des reflets. La gorge et la poitrine sont d'un gris violet marqué de stries bleuâtres sur la tige des plumes. Le ventre est d'un violet grisâtre. Les grandes plumes et les couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu tirant sur le violet. La queue en dessus et en dessous est de cette même couleur, à l'exception de deux moyennes qui sont verdâtres. Les deux plus externes ont à leur extrémité une tache bleue d'outremer. Le dessous des ailes est violacé, et leur bord interne est d'un beau bleu d'azur tirant un peu sur le violet. Le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, 1 pied.

Ce Rollier habite le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Il porte le nom du chef de l'expédition de l'*Astrolabe*.

—

GENRE SITTELLE. — *Sitta*, Linné.

SITTELLE PONCTUEE.

Sitta punctata, nob.

PLANCHE 18, FIGURE 1.

*Sitta, minima, capite et collo brunneo punctatis ;
uropygio flavo-viridi ; caudá apice luteá.*

Très-petite espèce, longue de 2 pouces 9 lignes. Son bec est plus droit et sa mandibule inférieure moins renflée que dans les espèces connues. Ses pieds sont forts et très-grands proportionnellement à sa taille. Le dessus de la tête est grivelé de noir et de fauve. Les plumes du front ont de la disposition à se relever en avant. La gorge et la poitrine sont d'un blanc tacheté de brun. Le ventre est fauve clair ; le dos olive et le croupion jaune un peu verdâtre. Les ailes larges, arrondies, bombées, ne dépassent que légèrement la queue. Toutes les grandes plumes sont noires avec un joli liséré vert olive sur leur bord externe. Les couvertures inférieures sont d'un blanc un peu jaunâtre. Quelques plumes secondaires ont une ligne blanche. La queue est courte, arrondie, vert foncé et d'un jaunâtre sale à la pointe.

Cette Sittelle a des rapports avec la *Sitta Chloris*

du cap de Bonne-Espérance, figurée par Sparmann dans le *Museum calsonianum*, fasc. 2, tab. 33 ; mais ce n'est pas la même.

Elle provient de la Nouvelle-Zélande.

GENRE GRIMPEREAU. — *Certhia*, Linné.

GRIMPEREAU HÉTÉROCLITE, femelle.

Certhia heteroclites, nob.

МОХОУА-НОУА, par les indigènes de la baie Tasman.

PLANCHE 17, FIGURE 1.

Certhia, rostro muscicaparum; caudâ pedibusque validis; capite, pectore abdomineque flavis; dorso olivaceo; alis brunneis, luteo ornatis.

Nous laissons aux méthodistes à déterminer la place que doit occuper cet oiseau susceptible de former un genre par ses caractères qui le font tenir des Gobe-Mouches par la forme du bec, et des Grimpereaux par la force, la longueur des pates et la rudesse de la queue dont l'extrémité des plumes est usée.

Cette espèce, longue de 5 pouces, a le bec assez gros, pointu, courbé, à peine infléchi à sa pointe qui est légèrement arrondie et pourvue d'une très-petite dentelure. Les narines sont libres et occupent le milieu du bec. La mandibule inférieure est droite; la supérieure légèrement carenée. Leur commissure est pourvue de poils roides et assez longs comme dans les Gobe-Mouches. La langue est ciliée. Les ailes sont grandes et s'étendent jusqu'au milieu de la queue

qui est arquée et dont les pennes, au nombre de douze, ont la tige forte et usée à la pointe. Le tarse, très-gros, a 1 pouce de longueur. Les doigts sont robustes; l'externe et celui du milieu sont de même grandeur; l'interne est plus court. Le pouce est fort. Tous les ongles sont peu courbés.

Cet oiseau a la tête jaune verdâtre, l'œil noir, la gorge et la poitrine jaune serin, le ventre olivâtre et le dos vert jaunâtre. Les ailes sont d'un brun verdâtre en dessus avec des lignes jaunes sur la longueur de leur bande interne. Le bec et les pieds sont noirs.

Par son organisation, cet oiseau doit grimper le long des arbres pour y prendre des insectes; cependant nous n'avons trouvé dans son estomac que de petites graines. Il habite la baie Tasman, où il est connu des Nouveaux-Zélandais sous le nom de *Mohoua-Houa*.

C'est probablement le genre *Orthonyx* de M. Temminck.

—

GENRE SOUI-MANGA. — *Cynniris*, G. Cuvier.

SOUI-MANGA DE MADAGASCAR.

Cynniris madagascariensis, nob.

PLANCHE 5, FIGURE 3.

Cynniris, rostro longo, recurvato; toto corpore desuper metallico virescenti; gula chalybeo splendenti; caudâ abdomineque nigerrimis.

De la grandeur du Souï-Manga éclatant avec lequel il a des rapports de forme, et dont il se rapproche même un peu par la couleur. Le bec est grand, fort, très-recourbé; la corde de son arc a un pouce de longueur. Le dessus de la tête, le dos, les couvertures supérieures des ailes, le croupion, la gorge et une partie de la poitrine sont d'un beau vert à reflets métalliques. Les plumes du dos sont larges, lâches et métalliques seulement dans le tiers inférieur qui est apparent. La partie qui est cachée est de couleur noire. La gorge présente une zone d'acier bronzé. Le ventre est d'un noir mat. Les grandes plumes alaires en dessus et en dessous et l'extrémité de la queue, qui est large et carrée, sont d'un noir luisant. Le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, 5 pouces et demi; longueur du bec, 1 pouce.

Cette espèce diffère de l'Éclatant en ce que ce dernier a des reflets rougeâtres sur la tête, la poitrine d'un rouge de sang, et sur l'abdomen deux taches jaunes très-caractéristiques et qui paraissent exister dans tous les individus.

Elle habite l'île Sainte-Marie de Madagascar. Nous la devons à M. Ackermann, chirurgien-major de l'établissement français.

—

GENRE TODIER. — *Todus*, Linné.

TODIER A TÊTE BLEUE, *femelle*.

Todus cyanocephalus, nob.

PLANCHE 5, FIGURE 4.

Todus, capite gulâque cœruleis ; genis nigris ; pectore, caudâ apice albis ; dorso et alis rufis.

Cet oiseau, long de 5 pouces, a les formes effilées, les tarses très-longs, le bec long, un peu courbé et muni d'une arête à son milieu. Les soies de sa base sont longues, noires et assez rares. La queue est longue, un peu étagée et arrondie. Les doigts sont longs; l'ongle du doigt postérieur est grand et recourbé.

Le dessus de la tête présente une calotte d'un beau bleu de ciel; la gorge est aussi de cette couleur, mais tirant sur le violet; les joues et les côtés de la tête sont noirs. La poitrine et une partie du ventre sont d'un beau blanc. Le dos, les couvertures des ailes et les flancs sont d'un roux vif. La pointe des rémiges est brun clair. La queue, d'un noir bleuâtre en dessus, a l'extrémité des pennes blanche. Les pieds sont blanchâtres. Le bec est noir ainsi que les yeux.

Le Todier habite le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

—

GENRE PIC. — *Picus*, Linné.

PIC A VENTRE FAUVE.

Picus fulvus, nob.

PLANCHE 17, FIGURE 2.

Picus, *fronte genisque rubris; capite et collo brunneis albo punctatis; corpore suprâ brunneo; pectore abdomineque fulvis.*

Grande espèce ayant 1 pied 4 pouces du bout du bec à l'extrémité de la queue, à bec grand, fort, un peu bombé en dessus, à queue pointue, dont les plumes moyennes sont très-fortes et disposées en gouttière. Le front, les côtés du bec et le contour de l'œil sont d'un rouge cramoisi. La tête et le cou en dessus, sur un fond d'un joli brun ardoisé, sont couverts de très-petits points blancs qui occupent l'extrémité de chaque plume. Le dos et les ailes sont d'un beau brun un peu clair. La gorge et le devant du cou sont fauves avec des points blancs comme ceux de la tête. La poitrine et le ventre sont d'un fauve uniforme. Le dessus et le dessous de la queue sont d'un brun jaunâtre sale; les pieds sont très-forts, de couleur noire ainsi que le bec.

Ce Pic habite l'île Célèbes.

—

GENRE COUCAL. — *Centropus*, Illiger.

COUCAL VIOLET.

Centropus violaceus, nob.

PLANCHE 19.

Centropus, toto corpore violaceo brunneo metallico; orbita rosea; rostro nigro; pedibus flavicantibus.

C'est une des plus grandes espèces connues. Sa longueur totale est de 2 pieds 2 pouces ; la longueur de la queue est de 1 pied 2 pouces, et la distance qui sépare l'œil de l'extrémité du bec est de 2 pouces et demi.

Cet oiseau, au premier aspect, paraît presque noir ; ce n'est qu'en l'examinant au jour qu'on voit qu'il est d'un violet rougeâtre avec des reflets métalliques dans toutes ses parties, mais plus saillans sur le cou et la poitrine. Les plumes de la tête, du cou et de la gorge, sont roides, un peu arquées, effilées, à barbes lâches, même écartées. La tige est très-marquée. Les autres plumes du corps sont lisses et soyeuses. Les yeux, qui sont bruns, ont le contour nu ; les paupières ont les soies très-noires et roides. Le bec est lisse et d'un beau noir de corne. Les ailes sont courtes et arrondies. Les plumes de la queue sont très-larges et

un peu étagées en dessous. Les deux inférieures sont sensiblement plus courtes. On en compte neuf en tout. Les plumes qui recouvrent les jambes sont plutôt noires que violettes. Les pieds sont forts, couverts de larges et longues écailles de couleur jaunâtre. Les ongles sont ou noirâtres ou jaunâtres. L'ongle du pouce a tous les caractères du genre, c'est-à-dire qu'il est long et presque droit.

Ce Coucal habite la Nouvelle-Irlande. Il a été tué au hâvre Carteret. Malgré sa grande taille, il paraît que c'est un jeune âge, car nous n'avons pu en distinguer le sexe. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que les tiges des grandes plumes des ailes étaient lâches et remplies de suc.

COUCAL DE CÉLÈBES, *femelle*.

Centropus celebensis, nob.

KOUN-KOUN, par les indigènes de Célèbes.

PLANCHE 20.

Centropus, corpore suprâ, alis abdomineque rufescentibus; pectore fulvo; rostro pedibusque nigris.

Cet oiseau est de moyenne grandeur. Sa longueur totale est de 1 pied 5 pouces et demi; la longueur de

la queue est de 10 pouces, et la distance qui existe entre l'œil et l'extrémité du bec est de 20 lignes.

Il a le bec noir ; le lorum presque nu et de la même couleur ; le dessus de la tête et le dos d'un joli marron clair qui devient plus brillant à mesure qu'on se rapproche de la queue. Les ailes, le ventre et la queue sont de cette belle couleur marron clair. La gorge et la poitrine sont d'un fauve clair. Les plumes en sont lâches, rudes, effilées, et leur tige est d'un blanc jaunâtre. Les pieds sont robustes, d'une longueur médiocre et noirs ainsi que les ongles. La queue est large, à pennes fortes et étagées. Les ailes, comme dans tous ces oiseaux, sont courtes et arrondies. Les couvertures alaires inférieures sont très-courtes, soyeuses, et laissent à nu la tige des premières rémiges.

Nous avons rapporté cette espèce du comptoir de Manado, sur l'île Célèbes.

GENRE PERROQUET. — *Psittacus*, Linné.

PERRUCHE PYGMÉE, mâle et femelle.

Psittacus (Psittacula) pygmeus, nob.

PLANCHE 21, FIGURES 1 et 2.

Psittacus minimus, rostro crasso fortiter emarginato; caudâ brevi, rigidâ, acuminatâ; pede posteriore exteriori longissimo; capite abdominique subflavis; dorso viridi; caudâ subcæruleâ, croceo marginatâ.

Cette Perruche, la plus petite de toutes les espèces connues, que nous rangeons dans la division des Psittacules, serait susceptible de former un genre distinct. En effet, cet individu, outre son excessive petitesse qui ne dépasse pas trois pouces de longueur totale, a le bec gros et court. La mandibule supérieure est profondément échancrée, arrondie et terminée par une pointe aiguë; l'inférieure présente aussi une échancrure profonde, et sa pointe relevée verticalement s'emboîte assez en arrière de la mandibule inférieure. La queue courte, large, très-légèrement arrondie, tient de celle des Grimpereaux par la force de ses plumes, leur courbure, leur extrémité usée et pointue. Les pieds ont aussi quelques caractères distinctifs : ils sont assez longs; les doigts sont grêles et très-

alongés, le postérieur externe surtout qui dépasse de beaucoup les autres et qui est pourvu d'un ongle très-fort. Du reste, le port de cet oiseau est celui des Psittacules. Ses ailes sont grandes et arrivent presque à l'extrémité de la queue. La tête est d'un jaune sale avec de légères stries rougeâtres sur le front. Le dos est vert de même que les grandes et les petites couvertures des ailes. Ces dernières sont tachées de noirâtre. Les grandes pennes sont noires et bordées de vert. Le dessous de l'aile est brun clair. Les pennes de la queue sont au nombre de dix dans les deux individus; les deux moyennes, très-larges, sont d'un beau bleu de ciel foncé avec une tache noire à leur extrémité. Les autres plumes sont noires, quelques-unes ont du vert, et la plupart une lunule jaune à leur extrémité. Les couvertures supérieures, d'un beau vert, s'avancent presque jusqu'au bout de la queue; les inférieures sont jaunes. La gorge, la poitrine et le ventre sont d'un jaune verdâtre. Les plumes qui recouvrent les joues et s'avancent sur le bec sont rougeâtres. Cette couleur est un peu plus intense chez le mâle. Le bec est couleur de corne et les pieds sont jaunâtres. Nous avons perdu la note relative à la couleur de l'œil et à la forme de la langue qui doit être ciliée comme dans presque toutes les Psittacules de l'Océanie.

Ces deux oiseaux proviennent du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Ils sont parfaitement adultes; et leurs organes génitaux étaient très-bien développés. Ils furent tués par hasard par un de nos chasseurs qui tirait sur un autre oiseau; ils tombèrent en même

temps, de sorte qu'on pourrait même présumer que c'était l'époque de leurs amours.

Dans le dessin, le mâle est à gauche et la femelle à droite.

—

PERRUCHE A DOS BLEU, *mâle*.

Psittacus (Platycercus) dorsalis, nob.

PLANCHE 21, FIGURE 3.

Psittacus capite, collo corporeque subtus rutulantibus; dorso uropygioque cæruleis; caudâ cyaneo-subnigrâ; alis suprâ viridibus, basi et infrâ cæruleis.

Cette Perruche a des rapports avec la Laticaude de Tonga-Tabou (*Psittacus tabuensis*, Lath.), et celle à collier et croupion bleus (*Psittacus scapulatus*, Bechst.), figurées plus en grand par Levaillant, et dernièrement par M. Swainson. On pourrait bien la confondre avec l'une et l'autre des ces espèces, en se bornant à une simple description; mais si l'on fait attention à la taille de notre individu qui ne dépasse pas ordinairement 13 pouces, et à sa patrie, la Nouvelle-Guinée, on reconnaîtra que les caractères que nous allons indiquer sont suffisans pour former une espèce bien distincte.

Toute la tête, le cou, le ventre et les cuisses sont d'un rouge foncé brillant. Tout le dos et le croupion sont d'un beau bleu foncé luisant, mais dans aucun

des individus que nous possédons il n'existe de demi-collier de cette teinte sur le cou. Les ailes sont d'un beau vert ; leur pli et les couvertures inférieures sont d'un beau bleu de ciel tirant sur le violet ; les flancs sont également bleus, et les plumes du dessous de la queue sont d'un rouge foncé taché de bleu sombre. La queue, qui est très-large, longue, étagée, est d'un bleu très-sombre. L'œil est jaune rougeâtre. Le bec, jaune encore à sa base, est noir à sa pointe. La mandibule inférieure, également noire, ne présente qu'une petite bande de couleur aurore. Les pieds sont noirs.

Une variété a le dos tout vert comme les ailes, avec quelques taches bleues seulement au-dessous du cou.

Ces deux sexes ont les mêmes couleurs et sont également brillans.

Sa patrie est le hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

—

PERRUCHE A TÊTE POURPRE, mâle.

Psittacus (Platycercus) purpureocephalus, nob.

PLANCHE 22.

Psittacus, rostro elongato, gracili, recurvato; capite suprâ, femoribus et caudæ tectricibus inferioribus purpureis; reatricibus apice albidis; genis uropygioque flavis; abdomine cæruleo; corpore suprâ viridi.

Cette belle Perruche a les formes sveltes et élégantes, le bec fort, la mandibule supérieure très-

longue, très-recourbée, pointue et munie d'une forte dent au milieu de chacun de ses bords. La mandibule inférieure, reculée en arrière, présente dans l'un de nos individus deux cannelures longitudinales sur le bord antérieur. Les ailes s'étendent jusqu'à 5 pouces de l'extrémité de la queue. Les deuxième, troisième et quatrième pennes alaires sont les plus longues. La première et la cinquième, plus courtes, sont de même longueur entre elles. Les autres diminuent successivement. La queue, composée de 12 pennes, est très-longue et étagée. Les pieds sont assez grêles et les ongles forts.

Les couleurs de cet oiseau sont assez variées. La tête a une calotte d'un rouge de pourpre qui s'étend jusqu'à la base du bec, et descend un peu sur les côtés des yeux au devant desquels on voit une petite tache gorge de pigeon. Les joues et les côtés du cou sont d'un jaune verdâtre ; les plumes en sont lâches et susceptibles de former une cravate. Cette couleur jaune forme plus d'un demi-collier. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un jaune plus clair. Tout le dos, la partie postérieure du cou et les couvertures des ailes sont d'un vert clair. Le pli de l'aile est bleu de ciel. Les grandes pennes alaires sont bleu de roi foncé passant au noir vers l'extrémité. L'aile en dessous est bleu de ciel à son origine, et brune dans le reste de son étendue. La poitrine et le ventre sont d'un bleu de ciel clair un peu cendré, chaque plume ayant son limbe bleu de ciel et sa base un peu cendrée, ce qui forme un mélange de taches

ondulées de ces deux couleurs. Les tectrices inférieures de la queue et les plumes qui recouvrent les cuisses sont mélangées de rouge et de jaune ; il y en a même quelques-unes qui ont ces deux teintes réunies : le jaune se fait surtout remarquer entre les cuisses et les tectrices inférieures de la queue. Celle-ci est très-longue et étagée ; les rectrices, au nombre de douze, sont un peu usées à leur extrémité : les moyennes sont d'un beau vert en dessus, et noirâtres en dessous ; les latérales, vertes à la base, deviennent insensiblement bleu de ciel, et blanches à leur extrémité. Le bec, noir à sa base, est blanc dans le reste de son étendue. Les pieds sont assez grêles et noirs. Les ongles sont forts.

Longueur totale, 1 pied ; longueur de la queue, 7 pouces et demi.

Cette Perruche habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

—

PERRUCHE A DEMI-COLLIER, *mâle?*

Psittacus semitorquatus, nob.

PLANCHE 23.

Psittacus, capite brunneo ; fronte rubro ; collo luteo semitorquato ; pectore, abdomine uropygioque viridibus ; alis subtis albo notatis.

Cette espèce, remarquable par une queue très-longue, pointue, étagée, a le corps élancé, le bec

très-gros , arrondi , camard , obtus à l'extrémité , ce qui peut tenir à l'âge. Il est noirâtre à la base et blanc à la pointe. La mandibule inférieure est de couleur de corne.

La tête et le haut du cou ainsi que les joues sont d'un brun marron foncé. Le front est tacheté d'un rouge de sang un peu sale. Le dessous de la gorge est bleu. Un demi-collier jaune plus étroit au milieu limite la couleur brune de la tête , et le vert clair qui recouvre tout le dos ainsi que les grandes couvertures des ailes. Les scapulaires sont d'un assez beau vert clair. Les couvertures inférieures de l'aile sont vert d'aigue-marine , et les rémiges d'un beau bleu foncé excepté vers leur pointe qui est noire. Lorsque l'oiseau vole , on aperçoit au-dessous de l'aile une bande blanche jaunâtre formée par la réunion des taches qui existent sur toutes les plumes alaires à l'exception des trois premières. La poitrine , le ventre et le croupion sont d'un vert brillant. La jambe est recouverte de plumes d'un vert jaunâtre ; les tectrices inférieures de la queue ont la même couleur. Les rectrices moyennes et le bord externe supérieur des latérales sont d'un beau vert sombre en dessus et noir en dessous ; les latérales , d'un beau clair près de leur pointe , finissent par être d'un blanc bleuâtre et de brun.

Longueur totale , 14 pouces et demi ; longueur de la queue , 7 pouces.

Cette Perruche habite la Nouvelle-Hollande. Nous l'avons trouvée au port du Roi-Georges.

GENRE MÉGAPODE. — *Megapodius*, Quoy
et Gaimard.

MÉGAPODE A PIEDS ROUGES? *jeune âge.*

Megapodius rubripes? Temminck.

MALÉO, par les indigènes de Célèbes.

PLANCHE 25.

Pendant notre séjour à Célèbes, dans le district de Manado, nous reçûmes de M. le gouverneur Merkus une couvée de jeunes Mégapodes. Ils étaient au nombre de dix, tous semblables, et nous nous assurâmes que c'étaient des jeunes de l'individu adulte que nous possédions, nommé *Maléo* à Célèbes, et qui nous a paru être le même que le Mégapode à pieds rouges de M. Temminck (Planches coloriées, 411). Il était facile de reconnaître que ces individus étaient tous jeunes à la non apparence du sexe, à leur état ostéologique, et à leurs habitudes semblables à celles des jeunes Gallinacés. Nous nous sommes attachés à toutes ces circonstances pour ne pas former une espèce nouvelle de ce qui n'est en effet que le jeune âge d'un Mégapode. Nous le rapportons cependant avec quelque doute à l'espèce à pieds rouges, malgré ce que nous ont dit les habitans de Célèbes, car le bec du nôtre, qui est très-haut, comprimé

et carené supérieurement avec des narines basales, ne ressemble aucunement à celui du *Rubripes*, qui est assez grêle, courbé à la pointe, arrondi en dessus, et dont l'ouverture des narines est bien plus antérieure. Quoi qu'il en soit, ces jeunes oiseaux avaient près de 8 pouces de hauteur dans leur attitude naturelle. Leurs jambes sont bien loin d'être aussi longues qu'elles doivent le devenir un jour. La tête, les joues, le dessous du cou, le ventre, les plumes des cuisses et les couvertures inférieures des ailes sont d'un fauve vif. Les plumes de l'occiput qui, dans l'adulte, se relèvent en huppe, sont courtes et grises. Tout le dessus du corps, les ailes et la poitrine sont d'un brun foncé tirant sur le verdâtre en dessus du cou. Quelques plumes du croupion ont leurs barbes très-écartées, ce qui est un des caractères du jeune âge dans ces oiseaux. Le bec et les pieds sont jaunes; les ongles médiocres; les doigts antérieurs sont réunis à leur jonction par une assez large membrane. Le duvet du croupion est jaune. Quelques individus avaient des plumes blanches au ventre.

Ces Mégapodes vécurent assez long-temps à bord de l'*Astrolabe*. On les nourrissait avec du riz. De temps à autre ils faisaient entendre un petit et court roucoulement. Leur attitude la plus ordinaire est celle des Cailles.

Les divers squelettes que nous avons rapportés montrent bien évidemment que ces oiseaux doivent être rangés dans les Gallinacés, de même que le genre Talégalle de MM. Garnot et Lesson.

Le sternum des Mégapodes est celui des Gallinacés en général, mais surtout du Pénélope à huppe blanche (*Penelope leucolophos*, Merrem). Il ressemble tellement à ce dernier qu'il faut y regarder de près pour en saisir les différences. Les échancrures latérales sont moins prononcées que dans toute la famille, à l'exception toutefois du Pénélope que nous venons de citer. A côté du sternum du Mégapode, nous avons fait figurer celui du Talégalle pour montrer que ce dernier genre appartient aux Mégapodes, seulement avec de plus grandes dimensions. La partie disposée en hache, que l'on voit sur les côtés du sternum, offre plus de largeur, ce qui rend l'échancrure antérieure moins grande et moins profonde.

GENRE CAILLE. — *Coturnix*, G. Cuvier.

CAILLE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, femelle.

Coturnix Novæ-Zelandiæ, nob.

PLANCHE 24, FIGURE 1.

Coturnix, corpore suprâ fulvo nigro maculato, cum lineis albis; pectore abdomineque fulvis, lunulis brunneis sparsis; femoribus albidis; alis apice brunneis.

Cette Caille, plus grosse que la Caille commune, a le bec large, fort et bombé en dessus. Tout le dessus du corps est mélangé de roux, et d'un noir velouté par plaques, agréablement varié avec la couleur précédente. Chaque plume a une ligne étroite de couleur fauve qui prend toute sa tige. Les grandes plumes seules sont uniformément brunes en dessus, et gris de lin en dessous. La gorge est d'un fauve piqueté de noir; la poitrine et le ventre ont des lunules d'un beau brun foncé sur un fond fauve. La tige de chaque plume est blanche. Les flancs ont de très-longues plumes fauves avec des lignes concentriques brunes et la tige blanche, ce qui forme un joli effet. L'intervalle qui sépare les cuisses est blanchâtre, et les plumes qui les recouvrent sont de couleur fauve nuancée de brun. Les

pieds sont jaunes et le bec couleur de corne. La longueur totale de cet oiseau est de sept pouces.

Il habite la baie Chouraki (rivière Tamise de Cook), à la Nouvelle-Zélande. Nous n'avons pas pu nous procurer un seul mâle. Une variété femelle avait toutes les teintes que nous venons d'indiquer beaucoup plus grisâtres, et les tiges des plumes du ventre d'un blanc beaucoup moins marqué.

GENRE COLOMBE. — *Columba*, Linné.

COLOMBE A QUEUE RAYÉE.

Columba radiata, nob.

PLANCHE 26.

Columba, capite, pectore, abdomineque cinereis; dorso æneo-violaceo; alis æneis subrubris; caudâ cuprosâ, vittatâ.

Assez grande espèce, longue de près d'un pied, à tête, cou, poitrine et ventre d'un cendré bleuâtre; la gorge tirant davantage sur le blanc. Le dos est d'un violet rougeâtre métallique passant au vert cuivré sur le croupion. Toutes les ailes sont cuivrées avec des reflets rougeâtres. Les extrémités des plumes sont d'un verdâtre sombre. Une large bande d'un noir bleuâtre luisant sépare le cendré du cou du violet du dos. La queue, formée de quatorze plumes, est grande, large, carrée, cuivrée en dessus avec une large bande d'un joli gris clair, qui se répète en dessous sur un fond brun. Les couvertures inférieures de la queue et les plumes qui recouvrent les jambes sont d'un roux vif. Le bec est grêle et noir; les pieds sont rouges, à doigts longs; celui du milieu est surtout remarquable par la longueur de son ongle. Cette Colombe provient de Manado, comptoir hollandais dans l'île Célèbes.

COLOMBE A VENTRE ROUX, *mâle*.*Columba rufigaster*, nob.

PLANCHE 27.

Columba, capite vinoso; collo cinereo; pectore abdomineque fulvis; dorso alisque rubro-viridibus; uropygio violaceo.

Cet oiseau, dont la longueur totale est de 11 pouces, a la tête et la gorge de couleur vineuse ; le dessous du cou d'un joli cendré en forme de canail ; la poitrine , le ventre et les cuisses d'un beau roux vif, passant au café au lait sur les couvertures inférieures de la queue. Le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un vert rougeâtre changeant ; les pennes secondaires sont vert cuivré sans beaucoup de reflets, et les grandes plumes ont une teinte noire avec des nuances de verdâtre. Le croupion et la queue, jusqu'à un pouce et demi de son extrémité, qui est ardoisée, sont d'un violet foncé de couleur d'iode. Les ailes, très-longues, atteignent presque l'extrémité de la queue. Cette dernière, formée de quatorze pennes, présente une échancrure lorsqu'elle est étalée.

Les ailes en dedans sont d'un brun clair, et leurs couvertures inférieures sont rousses.

Les cuisses et les tarses sont très-fortement plumés ; les pieds sont grands, forts, de couleur de chair ainsi que les ongles qui sont courts, très-robustes et noirs à la pointe.

Le bec est noir et médiocre. L'œil est rouge. Les narines sont libres et non couvertes de plumes. Cet oiseau provient du hâvre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

COLOMBE VITI, *mâle*.

Columba vitiensis, nob.

PLANCHE 28.

Columba, corpore suprâ fusco, tantisper metallico; caudâ, alis apice brunneis; gulâ albâ, pectore abdomineque fusco-rufis; pedibus subnigris.

Cette Colombe à queue longue, large, arrondie, a 1 pied de longueur totale et des couleurs sombres. Le dessus de la tête, du dos et du croupion, ainsi que les côtés de la gorge sont d'un brun sombre avec des reflets métalliques verdâtres. Les ailes et la queue sont d'un brun mat plus foncé vers leur pointe. Le dessous de la gorge est d'un blanc un peu sale. La poitrine est d'un brun rougeâtre. Cette couleur est plus intense au ventre. Les pieds sont noirâtres, les ongles très-longs. Le bec est assez long, recourbé à sa pointe; les narines sont membraneuses et dépourvues de plumes. La queue a douze pennes.

Cet oiseau habite les îles Viti, connues des géographes sous le nom d'îles Fidji. Il vint se faire prendre à bord.

COLOMBE MENTONNIÈRE, *femelle.**Columba gularis*, nob.

PLANCHE 29.

Columba, capite albo-viridi; corpore desuper smaragdino; collo pectoreque griseis; abdomine rufo; gula brunneo maculatá.

Cet oiseau a près d'un pied de longueur. La tête, la gorge, la poitrine sont cendrées; une large tache marron occupe le dessous du bec. Le dessus du cou est cendré clair; tout le dos et les ailes sont d'un vert magnifique passant au vert émeraude sur les penes secondaires et sur celles de la queue. Les grandes rémiges sont noires à la pointe, verdâtres sur leur bord externe; les secondaires ont un liséré jaune. La première des grandes rémiges et la plus courte est en faux et finit brusquement en pointe. Les couvertures inférieures sont verdâtres, et le reste de l'aile est brun. Le ventre est d'un fauve mêlé de gris et de verdâtre; le dessous de l'abdomen, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux vif. La queue est assez longue et formée de douze penes arrondies, brunes en dessous, et plus blanches vers leur pointe. Les tarses sont emplumés et de couleur cendrée; les pieds sont rougeâtres et assez forts; le bec est jaune et médiocre. Au croupion et sous les ailes, on remarque de longs poils blancs très-déliés et rares,

indice de vieillesse que semble encore confirmer l'usure des ongles.

Cet oiseau habite l'île Célèbes. Il a été tué aux environs de Manado.

—

COLOMBE DE MANADO.

Columba manadensis, nob.

PLANCHE 30.

Columba, capite suprâ, genis albis; collo pectoreque metallico-viridibus; toto corpore subnigro; rostro pedibusque nigris.

Un examen peu attentif pourrait faire prendre cette Colombe pour la Colombe à calotte blanche (*Columba leucocephala*, Lath.); mais à sa grandeur qui est de 17 pouces, surtout à celle de sa queue qui en a 8, à la tache blanche qui n'occupe que la moitié de la tête et les joues, on voit manifestement que c'est une espèce nouvelle. Son plumage est également foncé, mais beaucoup plus que dans la précédente, car il est d'un brun presque noir. Nous ajouterons de plus que le derrière de la tête, le haut du cou, la gorge et la poitrine sont recouverts de plumes lisses d'un vert métallique, mais non écaillées et noires à la pointe comme dans celle à la tête blanche. Enfin pour dernier caractère différentiel, le bec est long, grêle et noir ainsi que les pieds. La queue est très-peu étagée, large et com-

posée de douze pennes. Le contour de l'œil est nu et rouge.

Cet oiseau habite l'île Célèbes, et provient du comptoir hollandais de Manado, d'où il a pris son nom.

—

GENRE RALE. — *Rallus*, Linné.

RALE DE CÉLÈBES, mâle. .

Rallus celebensis, nob.

PLANCHE 24, FIGURE 2.

Rallus, rostro brevi; corpore suprâ olivaceo brunneo, subtis transversim striato albo et nigro; genis nigris, vittâ albâ notatis.

Espèce très-ressemblante au Râle indiqué, dans les galeries du Muséum, sous le nom de Râle à ligne blanche. Ce serait en effet cet oiseau si son bec n'était pas beaucoup plus court, et s'il avait une zone fauve sur le devant de la poitrine; caractères qui appartiennent probablement au mâle dans l'espèce indiquée, tandis que le nôtre, qui est également un mâle, n'en a pas. La tête, le dessus du cou et tout le corps en dessus y compris les ailes et le dessus de la queue, sont d'un vert olivâtre un peu foncé. Les joues sont noires avec une ligne blanche qui se porte de la commissure du bec derrière la tête en s'élargissant au milieu. La gorge est noire sur les côtés et grise en dessous : les plumes en sont très-serrées. Le cou, la poitrine et le ventre, ainsi que les cuisses et le dessous de la queue, sont d'un noir agréablement zoné de blanc, ce qui tient à

ce que chaque plume noire a elle-même⁴ quatre lignes transversales blanches. Le limbe est de cette couleur. La queue est courte, recouverte en partie par les ailes. Les grandes pennes alaires ont leur barbe interne flambée de roux, et leurs couvertures inférieures bariolées de bleu et de noir. Le pli de l'aile est pourvu de deux tubercules. Les pieds sont grands, forts, bruns ainsi que les doigts dont les ongles sont noirs et la pointe blonde. L'œil est roux clair.

Cet oiseau habite l'île Célèbes, dans l'archipel des Moluques. Il est susceptible de s'appivoiser facilement. Nous en avons eu un pendant plusieurs mois à bord de *l'Astrolabe* : il vivait des blattes dont nous étions infestés, et il en faisait une très-grande consommation.

Les mouvemens de ce Râle sont très-brusques. En saisissant sa proie il tombe vivement sur elle sans presque y faire attention, et même comme s'il regardait de côté.

GENRE ANARHYNQUE. — *Anarhynchus*, nob.

Bec assez long, recouvert de plumes à sa base jusque près des narines, lesquelles sont latérales, petites, linéaires, et s'ouvrent chacune dans une gouttière, se prolongeant sur le côté du bec jusqu'au-delà de sa première moitié; mandibules très-aiguës, dirigées en haut, et déviées d'un côté vers leur pointe; jambes et tarses médiocres; doigts assez longs, sans pouce, les premières phalanges unies par une membrane dont un prolongement borde le côté des autres phalanges; ailes dépassant la queue; les rémiges décroissant en longueur, à partir de la première qui est la plus longue de toutes.

ANARHYNQUE A FRONT BLANC.

Anarhynchus frontalis, nob.

PLANCHE 31, FIGURE 2.

Anarhynchus, rostro distorto, acuto, suprâ recurvato; corpore desuper cinereo, subtùs albido; fronte albo; alis apice brunneis.

Cet oiseau, qui a quelques rapports avec les Pluviers, se rapproche surtout du Sanderling (*Charadrius calidris*, Latham) par le port, la forme, la longueur des pieds et même la couleur. Il ressemble

beaucoup à une espèce de Porto-Rico, que l'on voit dans les galeries du Muséum. Il manque de pouce, comme les Sanderlings; mais il a de plus les doigts unis à leur base par une membrane. Son bec est plus long et pointu, au lieu d'être arrondi en forme de bouton à l'extrémité. Les mandibules sont très-aiguës, déviées à droite et dirigées vers le haut, comme dans les Avocettes. Elles sont noires, et la supérieure a de chaque côté une rainure dans laquelle s'ouvrent les narines. Un duvet serré s'avance assez loin sur la base du bec.

Le dessus de la tête, le dos et les ailes sont d'un cendré clair. Le front seul est traversé par une bande blanche, et les grandes pennes alaires sont brunes. Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Le cendré des épaules s'avance un peu de chaque côté vers la poitrine, ce qui indique que cette partie du corps de l'oiseau peut prendre une teinte différente, selon l'âge et les saisons. Les individus que nous avons observés variaient assez peu. Celui que nous représentons était un jeune dont le sexe n'était point encore caractérisé.

Les ailes sont longues, fortes et pointues. La rémige extérieure est la plus longue de toutes, et les suivantes décroissent insensiblement. Les petites rémiges sont remarquablement longues et pointues. La queue est assez longue, arrondie et pourvue de douze pennes.

Les pieds sont noirs; le pouce manque entièrement. Les membranes qui unissent les doigts à leur

base s'étendent jusqu'à la première phalange, et se continuent comme un petit ruban sur les parties latérales des autres phalanges. Les ongles sont pointus et en gouttière.

Longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue, 6 pouces 2 lignes; longueur du bec, 13 lignes; longueur du tarse, 13 lignes; longueur du grand doigt, 1 pouce.

Cet oiseau a les mœurs de tous ceux de sa famille. Il habite les bords vaseux de la mer, et vit en troupes dans les canaux d'eau salée qui entourent la baie Chouraki, à la Nouvelle-Zélande. Nos chasseurs en tuèrent plusieurs qui avaient le bec recourbé en haut et dévié à droite. N'ayant pu les conserver tous à cause de leur mauvais état, nous nous sommes contentés de rapporter les mandibules pour montrer que ces organes, dans le seul individu que nous avons déposé au Muséum, sont bien dans leur état naturel et non le résultat d'un accident.

Nous donnons à ce genre le nom d'Anarhynque qui se rapporte à la forme très-remarquable du bec. Il n'est du reste pas le seul dont le bec soit recourbé supérieurement. Cette disposition est aussi, comme on sait, le caractère des Avocettes et des Sanderlings, et elle se retrouve même parmi les Oiseaux-Mouches. En effet, nous avons vu récemment un individu de ce genre rapporté de Cayenne par M. Frère, et dont le bec se relève en haut, mais seulement à son extrême pointe.

—

GENRE SYNALLAXE *. — *Synallaxis*, Vieillot.

SYNALLAXE GRIVELÉE.

Synallaxis punctata, nob.

MATA, par les Zélandais de la baie Tasman.

PLANCHE 18, FIGURE 3.

Synallaxis, corpore suprâ rufo, brunneo punctato; pectore albo nigro variegato; abdomine subalbido.

Tout le dessus du corps est d'un roux vif, marqué de taches noires allongées, plus petites et plus serrées sur la tête qu'au dos où elles s'élargissent. Les plumes du front sont très-serrées et d'une couleur rousse plus tranchée. Les dernières rémiges sont noires, avec un limbe roux. La gorge et la poitrine sont d'un blanc lavé de jaunâtre agréablement tacheté de noir. Les flancs sont d'un roux clair marqué de brun. Il est à remarquer que toutes les taches occupent le centre des plumes, lesquelles sont noires à leur base. La queue est grêle, longue, usée, et formée de pennes inégales qui sont rousses, avec une bande

* Les trois oiseaux suivans n'ayant pas été mis dans leur ordre naturel, nous les plaçons à la fin de ce demi-volume.

noire dans le milieu de leur longueur. Le bec est brun jaunâtre. Les pattes sont longues, très-fortes, pourvues de doigts et d'ongles robustes : leur couleur est jaunâtre. L'œil est noir ; la langue légèrement bifurquée et un peu ciliée.

Longueur totale, 5 pouces $\frac{3}{4}$. Longueur de la queue, près de 3 pouces.

Cet oiseau provient de la Nouvelle-Zélande. Il se nourrit de graines. Nous en avons tué plusieurs aux environs de l'anse de l'Astrolabe, dans la baie Tasman. Il se plaît dans les lieux un peu marécageux, et grimpe sur les tiges des roseaux et des phormiums. Comme le fait notre Fauvette des marais, il change souvent de place, et pousse par intervalles de petits cris aigres. La femelle ne diffère pas sensiblement du mâle. Le jeune âge a le dos semblable, le ventre d'un fauve clair sans taches, et les plumes de la queue inégales, mais non usées.

GENRE PIE-GRIÈCHE. — *Lanius*, Linné.

PIE-GRIÈCHE GRIVELÉE, mâle.

Lanius macularius, nob.

PLANCHE 31, FIGURE 1.

Lanius, rostro crasso, brevi; corpore supra cinereo; gula pectoreque lineis brunneis irroratis; abdomine fulvo.

Cette espèce a le bec très-court, gros, fort et arrondi. La mandibule supérieure se rabat un peu sur l'inférieure. La tête et tout le dessus du corps sont d'un cendré foncé, marqué de petites lignes noires sur la tige des plumes, surtout à la tête. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont d'un brun presque noir; les premières ont un liséré blanc sur leur bord externe. La gorge et la poitrine sont d'un blanc grivelé. Le ventre est fauve, avec des stries longitudinales brunes. Les couvertures inférieures des ailes sont également fauves, et le dessous des grandes plumes et de la queue est d'un gris satiné. Les pieds sont grêles et noirs. Cette couleur est aussi celle du bec dont les soies sont à peine apparentes.

Cette Pie-Grièche habite le port Jackson. Si nous n'avions pas constaté que c'est un mâle, on pourrait la prendre pour la femelle de quelque autre espèce.

—

GENRE BRÈVE. — *Pitta*.

BRÈVE A TÊTE NOIRE, femelle.

Pitta atricapilla, nob.

PLANCHE 8, FIGURE 3.

Pitta, capite, gulá et collo nigris; pectore abdomineque viridescens fulgentibus; abdomine nigro punctato; crisso coccineo; speculo uropygionum azureis.

Cette Brève, d'assez petite taille, a le bec assez fort et de couleur noire, de même que la tête, le cou et le dessous de la gorge. Le haut de la poitrine est d'un vert brillant tirant un peu sur l'aigue-marine, plus foncé sous le ventre où l'on voit, entre les deux jambes, une tache d'un noir foncé. Le dos et le dessus de la queue sont d'un verdâtre sale. Cette couleur est aussi celle des ailes, dont les grandes plumes sont brunes à leur extrémité. On voit au pli de l'aile une tache alongée d'un beau vert d'aigue-marine. Les quatrième et cinquième grandes rémiges, et quelquefois aussi la sixième, ont une tache blanche en dessous. Le dessous de la queue est d'un rouge carmin éclatant. L'œil est blanc et les pieds sont jaunâtres. Les plumes de la tête sont lâches et tendent à se relever un peu en huppe.

Notre Brève a été tuée au hâvre de Dorey, sur la côte Nord de la Nouvelle-Guinée, où cet oiseau est très-rare.

Un individu, que l'on voit dans les galeries du Muséum, et qui provient de Manille, a sur le croupion une tache bleu d'outremer qui est seulement indiquée dans le nôtre. Dans la Brève de Manille, la tache bleue de l'aile est beaucoup plus étendue.

ERRATA.

PAGE 168. Au lieu de *planche 2, figure 2*, lisez : *planche 2, figure 1*.

PAGE 212. Après *planche 12*, ajoutez : *figure 4*.

PAGE 222. Au lieu de *Museum calsonianum*, lisez : *Museum carlsobianum*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans la première Partie du premier Volume de la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

	Pages.
AVERTISSEMENT.	1
Rapports faits à l'Institut de France sur les travaux de MM. Quoy et Gaimard pendant le voyage de <i>l'Astrolabe</i> .	IV-1.
INTRODUCTION.	1

ANIMAUX VERTÈRÉS.

Mammifères.

CHAPITRE I. — De l'Homme.	15
De la Race jaune du Grand-Océan.	18
Nouvelle-Zélande.	19
Iles des Amis.	21
Iles Sandwich.	22
Ile Tikopia.	23
Iles Carolines.	24
Iles Mariannes.	27
De la Race noire du Grand-Océan.	29
Nouvelle-Guinée.	30
Nouvelle-Irlande.	33
Ile Vanikoro.	34
Iles Viti.	38
Nouvelle-Hollande.	40
Ile de Van-Diémen.	45

Coup-d'œil général sur la différence qui existe entre les deux peuples.	46
Du mélange des deux Races.	49
Influence des localités et des habitudes de la vie sur ces peuples.	50
Note sur les Alfours de Célèbes.	56
CHAPITRE II. — Considérations générales sur les Mammifères.	60
CHAPITRE III. — Description des Mammifères.	67
Cynocéphale nègre, mâle. <i>Cynocephalus niger</i> .	<i>ib.</i>
Roussette de Tonga, femelle. <i>Pteropus tonganus</i> .	74
Roussette de Vanikoro, mâle. <i>Pteropus vanikorensis</i> .	77
Observations anatomiques.	80
Hypoderme des Moluques, femelle. <i>Hypoderma moluccense</i> .	86
Otarie cendrée, mâle. <i>Otaria cinerea</i> .	89
Otarie australe, femelle. <i>Otaria australis</i> .	95
Péramèle de Dorey, mâle. <i>Perameles doreyanus</i> .	100
Phalanger à front concave, jeune âge. <i>Phalangista cavifrons</i> .	104
Remarques anatomiques.	108
Kangouroo à queue courte, femelle. <i>Kangurus brachyurus</i> .	114
Kangouroo d'Aroé, jeune mâle. <i>Kangurus Brunii</i> .	116
Échidné soyeux, mâle. <i>Echidna setosa</i> .	118
Babiroussa, mâle et femelle adultes et jeune mâle. <i>Sus Babyrussa</i> .	125
Cerf des Moluques, adulte et jeune âge. <i>Cervus moluccensis</i> .	133
Antilope à cornes déprimées. <i>Antilope depressicornis</i> .	136
Bœuf à fesses blanches. <i>Bos leucopymaus</i> .	140
Dugoug des Indes, mâle adulte. <i>Halicore dugong</i> .	143
Dauphin de la Nouvelle-Zélande, femelle. <i>Delphinus zelandicus</i> .	149
Dauphin obscur, variété. <i>Delphinus obscurus</i> .	150

Oiseaux.

CHAPITRE IV. — Considérations générales sur les Oiseaux.	153
Oiseaux de mer et de rivage.	162
CHAPITRE V. — Description des Oiseaux.	165
Chevêche pointillée. <i>Noctua punctulata</i> .	<i>ib.</i>
Chevêche bariolée. <i>Noctua variegata</i> .	166
Chevêche de la Nouvelle-Zélande. <i>Noctua zelandica</i> .	168
Scops de Manado, femelle. <i>Scops manadensis</i> .	170
Gobe-Mouche à gros bec. <i>Muscicapa megarhyncha</i> .	172

Gobe-Mouche à bande. <i>Muscicapa vittata</i> .	173
Gobe-Mouche de Manado. <i>Muscicapa manadensis</i> .	174
Gobe-Mouche géorgien. <i>Muscicapa georgiana</i> .	175
Gobe-Mouche à gorge blanche. <i>Muscicapa gularis</i> .	176
Gobe-Mouche aux ailés d'or, mâle. <i>Muscicapa chrysoptera</i> .	177
Gobe-Mouche platyrhynque, mâle. <i>Muscicapa platyrhynca</i> .	178
Moucherolle noir et blanc, femelle. <i>Muscipeta melaleuca</i> .	180
Moucherolle à longues soies, mâle. <i>Muscipeta setosa</i> .	181
Platyrhynque de Vanikoro, mâle. <i>Platyrhynchus vanikorensis</i> .	183
Drongo à gros bec. <i>Edolus megarhynchus</i> .	184
Tangara grive, mâle. <i>Tanagra macularia</i> .	186
Merle de Vanikoro, femelle. <i>Turdus vanikorensis</i> .	188
Stourne de la Nouvelle-Zélande. <i>Lamprotornis zelandicus</i> .	190
Philédon à gorge noire, femelle. <i>Philedon melanodera</i> .	191
Philédon de Bourou. <i>Philedon bouroensis</i> .	192
Loriot strié, mâle. <i>Oriolus striatus</i> .	195
Traquet resplendissant, mâle. <i>Saxicola splendens</i> .	197
Traquet à croupion jaune. <i>Saxicola chrysorhoa</i> .	198
Traquet grivelé, mâle. <i>Saxicola macularia</i> .	199
Traquet à long bec, mâle. <i>Saxicola longirostris</i> .	200
Fauvette igata. <i>Curruca igata</i> .	201
Thryothore rossignol, mâle. <i>Thryothorus luscinius</i> .	202
Hirondelle à bandeau, mâle. <i>Hirundo frontalis</i> .	204
Hirondelle à gorge rayée, femelle. <i>Hirundo nigricans</i> .	205
Hirondelle de Vanikoro, femelle. <i>Hirundo vanikorensis</i> .	206
Podarge papou. <i>Podargus papuensis</i> .	207
Podarge ocellé, mâle. <i>Podargus ocellatus</i> .	208
Mésange de la Nouvelle-Zélande. <i>Parus zelandicus</i> .	210
Sénégalé oculé. <i>Fringilla oculata</i> .	211
Carouge à caroncules, jeune âge. <i>Xanthornus carunculatus</i> .	212
Pit-Pit de Western. <i>Dacnis westernensis</i> .	215
Glaucopé cendré, mâle. <i>Glaucopis cinerea</i> .	217
Rollier d'Urville. <i>Coracias papuensis</i> .	220
Sittelle ponctuée. <i>Sitta punctata</i> .	221
Grimpereau hétéroclite, femelle. <i>Certhia heteroclites</i> .	223
Souï-Manga de Madagascar. <i>Cynirris madagascariensis</i> .	225
Todier à tête bleue, femelle. <i>Todus cyanocephalus</i> .	227
Pic à ventre fauve. <i>Picus fulvus</i> .	228

Coucal violet. <i>Centropus violaceus</i> .	229
Coucal de Célèbes, femelle. <i>Centropus celebensis</i>	230
Perruche pygmée, mâle et femelle. <i>Psittacus pygmeus</i> .	232
Perruche à dos bleu, mâle. <i>Psittacus dorsalis</i> .	234
Perruche à tête pourpre, mâle. <i>Psittacus purpureocephalus</i> .	235
Perruche à demi-collier, mâle? <i>Psittacus semitorquatus</i> .	237
Mégapode à pieds rouges? jeune âge. <i>Megapodius rubripes?</i>	239
Caille de la Nouvelle-Zélande, femelle. <i>Coturnix zelandicus</i> .	242
Colombe à queue rayée. <i>Columba radiata</i> .	244
Colombe à ventre roux, mâle. <i>Columba rufigaster</i> .	245
Colombe Viti, mâle. <i>Columba vitiensis</i> .	246
Colombe mentonnière, femelle. <i>Columba gularis</i> .	247
Colombe de Manado. <i>Columba manadensis</i> .	248
Râle de Célèbes, mâle. <i>Rallus celebensis</i> .	250
Genre Anarhynque. <i>Anarhynchus</i> .	252
Anarhynque à front blanc. <i>Anarhynchus frontalis</i> .	253
Synallaxe grivelée. <i>Synallaxis punctata</i> .	255
Pie-Grièche grivelée. <i>Lanius macularius</i> .	257
Brève à tête noire. <i>Pitta atricanilla</i> .	258

TABLE DES PLANCHES

RELATIVES

À la première Partie du premier Volume de la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Mammifères.

Pl. Fig.

1. 1-3. Naturels de la Nouvelle-Zélande.
- 4-5. Naturels de Tonga-Tabou.
2. 1-2. Naturels de l'île Tikopia.
- 3-5. Naturels des îles Viti.
3. 1-5. Naturels de l'île Vanikoro.
4. 1-3. Naturels de la Nouvelle-Irlande.
- 4-5. Naturels de la Nouvelle-Guinée.
5. 1-2. Naturels de la Nouvelle-Hollande.
- 3-5. Naturels de l'île Van-Diémen.
6. Cynocéphale nègre (îles Moluques).
7. Son anatomie.
8. Roussette de Tonga (île Tonga-Tabou).
9. Roussette de Vanikoro (île Vanikoro).
10. Anatomie de Roussettes.
11. Hypoderme des Moluques (Amboine).
12. Otarie cendrée, mâle (Nouvelle-Hollande).
13. Otarie cendrée, jeune âge (Nouvelle-Hollande).
14. Otarie australe, femelle (Nouvelle-Hollande).

15. Têtes et omoplates d'Otaries.
 16. Péramèle de Dorey, mâle (Nouvelle-Guinée).
 17. Phalanger à front concave, jeune âge (Nouvelle-Irlande).
 18. Détails anatomiques.
 19. Kangaroo à queue courte, femelle (Nouvelle-Hollande).
 20. Kangaroo d'Aroé, jeune âge (Nouvelle-Guinée).
 21. Anatomie de l'échidné soyeux (île Van-Diémen).
 22. Babiroussa, mâle adulte (Célèbes).
 23. Babiroussa, femelle adulte et jeune mâle (Célèbes).
 24. Cerf des Moluques, adulte (Bourou).
 25. Cerf des Moluques, jeune âge (Amboine).
 26. Antilope à cornes déprimées (Célèbes).
 27. Dugong, mâle, et Détails anatomiques (Amboine).
 28. 1. Dauphin de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
 2. Dauphin obscur, variété (cap de Bonne-Espérance).

oiseaux.

Pl. Fig.

1. 1. Chevêche pointillée (Célèbes).
 2. Chevêche bariolée (Nouvelle-Irlande).
 2. 1. Chevêche de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
 2. Scops de Manado, femelle (Célèbes).
 3. 1. Gobe-Mouche à gros bec (Nouvelle-Guinée).
 2. Gobe-Mouche à bande (Nouvelle-Hollande).
 3. Gobe-Mouche de Manado (Célèbes).
 4. Gobe-Mouche géorgien (Nouvelle-Hollande).
 4. 1. Gobe-Mouche à gorge blanche (Nouvelle-Hollande).
 2. Gobe-Mouche aux ailes d'or, mâle (Nouvelle-Hollande).
 3. Moucherolle noir et blanc, femelle (Nouvelle-Irlande).
 4. Moucherolle à longues soies, mâle (Nouvelle-Irlande).
 5. 1. Platyrhynque de Vanikoro, mâle (Vanikoro).
 2. Thryothore rossignol, mâle (Guam).
 3. Soui-Manga de Madagascar (Madagascar).
 4. Todier à tête bleue, femelle (Nouvelle-Guinée).
 6. Drongo à gros bec (Nouvelle-Guinée).
 7. 1. Tangara grive, mâle (Nouvelle-Zélande).
 2. Merle de Vanikoro, femelle (Vanikoro).

8. 1. Philédon à gorge noire, femelle (Nouvelle-Hollande).
 2. Philédon de Bonrou (Bourou).
 3. Brève à tête noire, femelle (Nouvelle-Guinée).
9. 1. Stourne de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
 2. Leriote strié, mâle (Nouvelle-Guinée).
10. 1. Traquet resplendissant, mâle (Nouvelle-Hollande).
 2. Traquet à croupion jaune (Nouvelle-Hollande).
 3. Traquet grivelé, mâle (Nouvelle-Hollande).
 4. Traquet à long bec, mâle (Nouvelle-Hollande).
11. 1. Gobe-Mouche platyrhynque, mâle (Nouvelle-Hollande).
 2. Fauvette igata (Nouvelle-Zélande).
 3. Mésange de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
 4. Pit-Pit de Western (Nouvelle-Hollande).
12. 1. Hirondelle à bandeau, mâle (Nouvelle-Guinée).
 2. Hirondelle à gorge rayée, femelle (île Van-Diémen).
 3. Hirondelle de Vanikoro, femelle (Vanikoro).
 4. Carouge à caroncules, jeune âge (Nouvelle-Zélande).
13. Podarge papou (Nouvelle-Guinée).
14. Podarge ocellé, mâle (Nouvelle-Guinée).
15. Glaucopse cendré, mâle (Nouvelle-Zélande).
16. Rollier d'Urville (Nouvelle-Guinée).
17. 1. Grimpereau hétéroclite, femelle (Nouvelle-Zélande).
 2. Pie à ventre fauve (Célèbes).
18. 1. Sittelle ponctué (Nouvelle-Zélande).
 2. Sénégalais oculé (Nouvelle-Hollande).
 3. Synallaxe grivelée (Nouvelle-Zélande).
19. Coucal violet (Nouvelle-Irlande).
20. Coucal de Célèbes, femelle (Célèbes).
21. 1. Perruche pygmée, mâle (Nouvelle-Guinée).
 2. Perruche pygmée, femelle (Nouvelle-Guinée).
 3. Perruche à dos bleu, mâle (Nouvelle-Guinée).
22. Perruche à tête pourpre, mâle (Nouvelle-Hollande).
23. Perruche à collier jaune, mâle (Nouvelle-Hollande).
24. 1. Caille de la Nouvelle-Zélande, femelle (Nouvelle-Zélande).
 2. Râle de Célèbes, mâle (Célèbes).
25. 1. Mégapode à pieds rouges? jeune âge (Célèbes).
 2. Œuf de l'adulte.
 3. Sternum du même.

4. Sternum de Talégalle (Nouvelle-Guinée).
26. Colombe à queue rayée (Célèbes).
27. Colombe à ventre roux, mâle (Nouvelle-Guinée).
28. Colombe Viti, mâle (îles Viti).
29. Colombe mentonnière, femelle (Célèbes).
30. Colombe de Manado (Célèbes).
31. 1. Pie-Grièche grivelée (Nouvelle-Hollande).
2. Anarhynque à front blanc (Nouvelle-Zélande).
3. Détails du bec.



